La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
vendredi 14 juin 1996
112e année No 232
68 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
60¢ TAXES EN SUS

Pour vos lunettes
La haute technologie Nikon®
7050 JEAN-TALON près des Galeries d'Anjou
352-1010
VU



Cahier spécial
16 pages sur le Grand Prix Molson du Canada
cahier Sports



Formule 1
La mode à 200 km/heure
page B4



Informatique
Internet : pas si vite bonhomme! **page A10**

Paccar s'engagerait pour 15 ans

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La compagnie Paccar est disposée à s'engager pour 15 ans à construire des camions Kenworth à Sainte-Thérèse, si Québec et des partenaires privés construisent une nouvelle usine et fournissent l'outillage.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, l'offre préliminaire de Paccar propose que les propriétaire de l'usine soient remboursés pour leur mise de fonds — 42 millions — non pas par un « loyer » mais par une redevance sur chacun des camions construits à Sainte-Thérèse. À titre d'exemple, on donne comme ordre de grandeur 700 $ par véhicule pour une capacité de production évaluée à 5 500 unités par année. Québec entend toutefois faire une contre-proposition sur la formule de remboursement.

Des discussions sont déjà amorcées entre le cabinet du ministre Bernard Landry, le Fonds de solidarité de la FTQ et le syndicat, en vue de la prochaine rencontre du ministre Landry avec les représentants de Paccar, mardi prochain.

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres, « il est trop tôt pour conclure quoi que ce soit », a insisté hier le ministre Landry qui n'a pas nié les informations publiées par *La Presse* hier.

La Société de développement industriel (SDI) aurait aussi à participer financièrement. Québec tient pour acquis que le gou-

Voir **PACCAR** *en A2*

48 gardes du corps pour Chrétien au Grand Prix ?

Le roi Juan Carlos en avait quatre à Barcelone...

RÉJEAN TREMBLAY

Les dirigeants d'All Sports, la compagnie qui administre le Paddock Club pour la Formula One Constructors Association (FOCA), étaient fort mécontents hier soir alors qu'ils tentaient de régler les problèmes entourant la sécurité du premier ministre Chrétien lors du Grand Prix du Canada.

Les responsables de la sécurité de M. Chrétien auraient demandé 48 passes pour des agents et officiers de la GRC. « À l'origine, on nous avait parlé de huit passes pour le personnel de sécurité. Je ne peux voir comment nous pouvons recevoir 48 personnes pour assurer la sécurité de M. Chrétien », expliquait hier à *La Presse* Mme Anne Richards d'All Sports, dans le bureau de Normand Legault, directeur général du Grand Prix du Canada.

Le roi Juan Carlos a assisté au Grand Prix d'Espagne à Barcelone en compagnie du président du Comité olympique international, Juan Antonio Samaranch. Selon un por-

Voir **48 GARDES** *en A2*



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Les coqueluches de l'heure, Jacques Villeneuve et Damon Hill, tous deux pilotes chez Williams-Renault, ont été présentés à une foule moins importante que prévu (on attendait 2 000 personnes, il en est venu environ 600), hier soir à l'Auditorium de Verdun, et ont répondu aux questions de deux animateurs de la station de radio CHOM FM et à quelques autres du public, tant sur place qu'au téléphone. Les deux athlètes, fils de légendes de la Formule 1, partiront une fois de plus favoris, dimanche, lors du Grand Prix du Canada.

Québec veut doubler les cotisations au Régime des rentes

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pour s'assurer que les jeunes de la génération X auront eux aussi droit aux prestations du Régime des rentes du Québec, le gouvernement veut doubler les cotisations au Régime, qui passeraient, d'ici huit ans, de 5,6 à 10 %.

Le Régime des rentes créé en 1966 prévoyait que le Québec de 1996 compterait 12 millions de citoyens et 325 000 nouveau-nés chaque année. La réalité est bien différente: à peine 90 000 nouvelles naissances ont été recensées l'an dernier sur une population de sept millions. Les créateurs du Régime n'avaient pas non plus prévu l'importante proportion de travailleurs autonomes ni le taux de chômage élevé.

Résultat: la Régie des rentes a beaucoup moins de cotisants que prévu pour faire face à l'imposante cohorte de baby-boomers qui prendront leur retraite d'ici une quinzaine d'années. En 2030, les personnes âgées constitueront pas moins de 46 % de la population, calcule la Régie.

Voir **QUÉBEC** *en A2*

Un pharmacien revend des médicaments contrefaits

MARC THIBODEAU

Une menace de radiation de cinq ans pèse actuellement sur le pharmacien montréalais Irving Saffran, qui a acheté et revendu au cours des derniers mois des médicaments contrefaits ayant par la suite été écoulés au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve et au Manitoba.

M. Saffran a reconnu le 3 juin devant le comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) avoir vendu à deux grossistes — Trent Wholesalers et Kohlers Distributing — près de 1 500 unités de médicaments qu'il s'était procurées auprès d'Adrian Puscasu, un ex-représentant de produits pharmaceutiques devenu spécialisé en produits informatiques.

Du lot, 75 étaient des unités de 10 ml de Synarel, un aérosol utilisé pour des troubles gynécologiques, qui ne contenaient en fait que de l'eau et du sel. Environ 800 autres étaient des unités de 25 ml de Rhinalar, un aérosol antiallergique, qui ne contenaient en réalité qu'un échantillon de 8 ml du produit dilué dans 17 ml d'eau. Deux sortes de contraceptifs oraux, du Brevicon et du Synphasic, ont également été vendus illégalement.

Le subterfuge a été découvert après qu'une Ontarienne, qui avait constaté des différences entre son nouveau contenant de Synarel et celui du mois précédent, se fut plainte auprès de son pharmacien de l'inefficacité subite du produit. La Gendarmerie royale du Canada,

Voir **UN PHARMACIEN** *en A2*

Les gays remportent une victoire

Ottawa devra cesser toute discrimination à l'endroit de ses employés qui font partie de couples de même sexe

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Dans une décision rendue hier, le Tribunal canadien des droits de la personne ordonne au gouvernement fédéral et à ses agences d'offrir à leurs employés qui font partie de couples de même sexe toute la gamme des avantages sociaux dont bénéficient les fonctionnaires formant des couples hétérosexuels.

La décision est « exécutoire » immédiatement, c'est-à-dire qu'elle doit entrer en vigueur tout de suite. Elle touche principalement les régimes dentaires, ceux de soins de santé et les bénéfices accordés aux diplomates en poste à l'étranger. De plus, le Tribunal exige que le gouvernement fédéral examine ses lois, règlements et directives afin de faire un inventaire de toutes les dispositions qui pourraient s'avérer discriminatoires à l'endroit des couples de même sexe.

Ensuite, le Tribunal passera ces dispositions en revue pour y apporter des correctifs, le cas échéant.

Selon le groupe de pression EGALE, qui défend les droits des gays, le jugement du Tribunal fera jurisprudence, ce qui obligera les entreprises à charte fédérale, entre autres les banques, les compagnies aériennes et de télécommunications, à se conformer à ces conditions, si elles ne l'ont pas déjà fait.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, n'a pas voulu indiquer s'il allait le contester ou non.

« Je crois qu'il n'est pas sage pour moi de commenter la déci-

Voir **LES GAYS** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	Bandes dessinées	B9	Monde	B6	Tabloid Sports	
- Index	B8	Arts et spectacles		Bridge	C9	Mots croisés	B11, S18	- Réjean Tremblay	S2
- Immobilier	B8 à B10		A15 à A19	Décès	C11	Mot mystère	B10		
- marchandises	B10	- Horaires	A19	Économie	C1 à C8	Observateur	B7		
- emplois	B11	- Télé-horaire	A15	Horoscope	B8	Opinions	B3		
- automobile	B11, C9	- Radio	A16	Informatique	A10	Politique	B1, B5		

ÉDITORIAL

Russie: la fin et les moyens
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Averse ou orage en matinée, soleil et nuages en après-midi
Max. 26, min. 13
Sports, page 24

6 21924 98765 1

GERMAIN LARIVIÈRE
Ça vaut le déplacement !
LIVRAISON GRATUITE
OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 10H À 17H
4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie
(sortie 138 de l'autoroute 20)
1 800 363-1336 • 866-8691
Sainte-Rosalie Montréal
Rabais Spécial du fabriquant Jusqu'à 100$
CUISINIÈRE CUISSON FACILE
MAYTAG
A067-120-C

Suites de la page une

Paccar s'engagerait pour 15 ans

PACCAR / *Suite de la page A1*

vernement fédéral ne reprendra pas ses billes. Ottawa était disposé à faire moitié-moitié avec le gouvernement Bouchard, un prêt de 15 millions.

Dans un entretien accordé hier à *La Presse*, le président de la FTQ, Clément Godbout a de son côté souligné qu'il se trouvait « un os sérieux dans le fromage ». La proposition de Paccar prévoit que les employés réembauchés seraient soumis à une nouvelle période de probation de 90 jours. Mais beaucoup de précisions manquent. « Avant d'avoir peur d'avoir peur, on va voir ce qu'on peut faire », lance-t-il.

Pour l'heure toutefois, les gens des TCA « sont très inquiets sur cette question, tant qu'on ne sait pas ce que cela veut dire ». La compagnie veut un contrat de travail de six ans.

« Il y a un risque pour tout le monde, mais si Paccar pensait à un an ou deux, ils devraient oublier ca, il faut une entente de 15 ou 20 ans pour que les partenaires puissent se repayer », précise-t-il. Si tout se passe bien, 1996 « sera une année de travail pour attacher le *deal* financier, la production ne pourrait commencer avant le printemps prochain », prévoit-il.

Pour Jean-Pierre Guay, président du syndicat des 110 employés de bureau de Kenworth, affilié à la FTQ, « on nage dans les questions » tant la proposition écrite de Paccar reste vague. « Tout est à creuser, tant du point de vue financier que des relations de travail », résume M. Guay. « Le gouvernement semble confiant qu'il y a des possibilités de réouverture si on fait des efforts », constate M. Guay.

Pour M. Godbout, « on est devant une esquisse de proposition de Paccar, pas devant un plan d'affaire ». M. Godbout se veut optimiste, mais ne veut surtout pas créer de faux espoirs. « On parle ici d'une usine qui est fermée, la décision est prise, on part de là et on veut assurer la réouverture », souligne-t-il. La formule de B.O.T (« builted, operated, and transferred ») proposée par Paccar est connue aux États-Unis et dans plusieurs pays en voie de développement, il faudra voir si elle est praticable ici, souligne-t-il.

Beaucoup de difficultés sont à prévoir aussi quand seront examinées les conséquences d'une telle entente du point de vue du commerce international. Selon la formule adoptée, les concurrents commerciaux de Paccar pourraient dénoncer une subvention déguisée.

« Le Fonds de solidarité devra voir si un *deal* correct, rentable, peut être attaché dans ce dossier », souligne M. Godbout, qui veut voir si le Fonds pourra trouver des partenaires. Le président de la FTQ indique avoir déjà lancé des appels à plusieurs institutions financières, dont la Banque Nationale.

Québec veut doubler les cotisations au Régime des rentes

QUÉBEC / *Suite de la page A1*

Les cotisations doivent donc augmenter, et rapidement, puisque si on tardait trop, elles se retrouveraient à un niveau tel que les jeunes de la génération X ne recevraient même pas l'équivalent de ce qu'ils auraient cotisé au Régime.

La ministre d'État à l'Emploi, Louise Harel, propose donc, dans un Livre vert dévoilé hier, que le taux de cotisation double d'ici au maximum huit ans, afin de constituer une réserve de 30 milliards « pour s'assurer que les baby-boomers récolteront leur argent et que les générations suivantes ne paieront pas davantage à cause de ça », résume le président de la Régie, Claude Legault.

Cette augmentation, qui commencerait dès l'an prochain avec une hausse de 0,4 %, ne changerait rien au niveau de prestations que reçoivent les retraités actuels, ni à celui des futurs retraités, puisque, contrairement à ce que propose le gouvernement fédéral, Québec rejette la hausse de l'âge de la retraite ou la baisse des prestation. Ottawa propose de donner aux futurs retraités 22,5 % de leurs revenus plutôt que 25 %, comme c'est le cas actuellement, et de hausser l'âge de la retraite à 67 ans.

Toutefois, l'exemption de 3 500 $, dont profitent présentement tous les salariés, serait progressivement réduite pour disparaître complètement au moment où les revenus atteignent 35 000 $. « On est les seuls au monde à consentir une telle exemption », constate le président de la Régie. Les gens qui retournent sur le marché du travail après 60 ans devraient également continuer à cotiser, ce qu'ils ne sont pas tenus de faire actuellement.

Ces changements assureraient « pour toujours » la pérennité du Régime, affirme la ministre Harel, visiblement soucieuse de rassurer les jeunes. « Il s'est développé, au cours des années, un sentiment d'insécurité à l'égard du Régime alimenté en grande partie par la perspective que la réserve deviendrait nulle d'ici quelques années », écrit-elle.

Le Régime des rentes du Québec se démarquerait cependant donc considérablement de celui d'Ottawa, qui veut augmenter d'ici 2002 les cotisations à un niveau de 12,2 %. Le Régime du Québec deviendrait ainsi, selon Mme Harel « plus avantageux » que celui des autres provinces. Les actuaires considèrent généralement que les deux régimes devraient être harmonisés, dans la mesure du possible.

Ces nouvelles taxes sur la masse salariale risquent également de ne pas plaire aux patrons, qui évaluent qu'une hausse de 1 % de ces taxes coûte 20 000 emplois. Mais le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, indiquait récemment que les patrons pourraient difficilement contester cette hausse. « C'est une responsabilité des générations actuelles par rapport aux générations à venir », concluait-il.

Les gays remportent une victoire

LES GAYS / *Suite de la page A1*

sion tant que je n'aurai pas lu le jugement », a-t-il dit.

Pour sa part, le député bloquiste Réal Ménard, qui a déclaré publiquement son homosexualité, est heureux et satisfait de la tournure des événements.

Il espère que le ministre Rock sera assez « généreux » pour ne pas aller en appel.

Se basant sur des jugements précédents, en Cour suprême notamment, le Tribunal des droits de la personne est sans équivoque dans sa décision.

« Le droit à cet égard est maintenant parfaitement clair: le refus d'accorder à un partenaire de même sexe les avantages (...) qui autrement seraient accordés à des partenaires de sexe opposé vivant en union de fait est un acte discriminatoire », écrit-on.

Appelé à témoigner par le Tribunal, un représentant du gouvernement a indiqué, rapporte-t-on dans la décision, que l'augmentation des coûts engendrés par le fait d'étendre les bénéfices aux conjoints de même sexe ne « serait pas très importante comparativement aux autres augmentations que les régimes ont subies au fil des ans ».

Deux cas de discrimination sont à l'origine de cette décision. Le premier met en cause un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères transféré à l'étranger qui s'est vu refuser certains avantages pour son conjoint de même sexe qui l'a accompagné. L'autre touche un employé du ministère de l'Immigration à qui on n'a pas voulu offrir une couverture familiale de soins de santé.

Un pharmacien revend des médicaments contrefaits

UN PHARMACIEN / *Suite de la page A1*

avisée de l'affaire, a par la suite découvert des produits contrefaits chez Kohlers, en Ontario, avant de remonter la filière jusqu'au pharmacien, qui agit à titre de détaillant et de grossiste.

Un rappel national a été fait par le distributeur du Synarel, la compagnie Searle, qui soutient avoir englouti un million de dollars dans le processus. Les autres produits concernés ont fait l'objet de rappels partiels.

Au dire du directeur général de l'OPQ, Alain Boisvert, ce serait la première fois au Canada qu'un tel cas de contrefaçon de médicaments est mis au jour. « C'est une pratique très répandue dans le tiers-monde, qui commence malheureusement à se propager de plus en plus dans les pays industrialisés. Le coût élevé des médicaments constitue un grand incitatif », a-t-il indiqué.

M. Boisvert a précisé que la GRC poursuivait son enquête dans cette affaire, et qu'il ne faudrait pas s'étonner que des accusations soient portées au criminel. « L'Ordre des pharmaciens est la première organisation à tirer la gâchette, d'autres vont suivre », a-t-il précisé, en notant que l'OPQ ne disposait pas de preuves suffisantes à ce stade-ci pour établir si les actions de M. Saffran s'inscrivaient à l'intérieur d'un trafic organisé de médicaments.

Après les plaidoiries sur la sanction, qui se déroulaient hier après-midi à l'hôtel Radisson-Gouverneurs, le comité de discipline de l'OPQ a décidé de mettre l'affaire en délibéré. La sanction du pharmacien, suspendu depuis le début du mois de juin, devrait être connue sous peu.

L'avocat de l'OPQ, Me Philippe Frère, a demandé cinq ans de radiation, en invoquant notamment la nécessité d'une sanction exemplaire. L'avocat de M. Saffran, Jean-Claude Hébert, a plutôt suggéré une réprimande ou une amende.

Mistral libéré

L'écrivain Christian Mistral a repris la vie commune avec sa compagne avocate et celle-ci a décidé de passer l'éponge: elle a retiré sa plainte pour violence conjugale. Mistral (Roy de son vrai nom) est donc libéré de toute accusation criminelle.

Sa copine avait d'abord déclaré à la police que Mistral lui avait donné un coup de poing en plein visage, tiré les cheveux et l'avait menacée de mort si elle osait de nouveau le quitter, le 2 février 1996.

C'était la cinquième fois en trois ans que Mistral était accusé de violence contre une femme. Il a été détenu 48 heures et a recouvré sa liberté en s'engageant à cesser de boire. L'alcool, a-t-on dit à la cour, était à la source de ces gestes de violence, et l'écrivain de 31 ans aurait mis de côté la bouteille.

Le ministère public ayant perdu son témoin principal, les accusations sont tombées mardi.

48 gardes du corps pour Chrétien au Grand Prix?

48 GARDES / *Suite de la page A1*

te-parole d'All Sports, on s'était contenté de quatre personnes pour assurer la sécurité immédiate du roi et de son invité. Effectivement, quand le roi Juan Carlos a visité la salle de presse, on a remarqué quelques gardes du corps dans son entourage, mais rien de très spectaculaire.

Par ailleurs, les premiers ministres Chrétien et Bouchard risquent fort de se croiser dans les loges hyper-mondaines du Paddock Club, dimanche.

MM. Chrétien et Bouchard ont confirmé qu'ils assisteraient au Grand Prix, provoquant une cascade de problèmes que les dirigeants s'affairaient à régler en fin de journée.

D'abord, la rareté des billets dans le Paddock Club. Même si les billets donnant accès à ce club sélect coûtent 2 000 $ pièce, la demande a été extraordinairement forte.

À tel point que des « personnalités » à qui on avait garanti des billets ont eu la déception d'apprendre qu'ils avaient été réquisitionnés pour l'entourage des deux hommes politiques.

Ensuite, comme MM. Chrétien et Bouchard et leur entourage vont se retrouver dans le Paddock Club, il faut trouver des postes stratégiques pour le personnel de sécurité: « Je veux savoir où chacun de ces agents sera posté pendant la course », a d'ailleurs répété Mme Richards dans le bureau de M. Legault.

On peut croire qu'ils seront dans des endroits stratégiques... avec une excellente vue sur la course et Jacques Villeneuve.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche de 7 h à midi
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00245 Code du jour 24-5
Vendredi, 14 juin 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **5-6-9**
à quatre chiffres : **5-5-6-1**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
- à Saint-Hubert: Club Optimiste Bienville, au complexe Cousineau (entrée Métro), 5245, boul. Cousineau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 225 donneurs;
- à Vaudreuil: Club Optimiste, au Centre commercial de Vaudreuil, 2555, rue Dutrisac, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Marieville: parrainée par le maire, salle de l'Âge d'or, 400, rue Docteur-Poulin, de 14 h à 20 h. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Télémédecine et Grand Prix

L'hôpital Sacré-Coeur, centre de traumatologie, met la télémédecine au service des pilotes et des spectateurs du Grand Prix du Canada en cas d'accident. Et en sept minutes, un hélicoptère peut transporter un blessé du circuit Gilles-Villeneuve jusqu'à l'héliport de l'hôpital, dans le nord de Montréal. Le reportage de Marie-France Léger, demain dans *La Presse*.

QUESTION DU JOUR

Le service *InfoBref* Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Les feux d'artifice commencent demain à la Ronde avec le Japon. Neuf feux seront présentés au cours des semaines qui suivront. De près ou de loin, avez-vous l'intention d'assister à l'un d'eux ?

L'examen du ministère destiné aux finissants du cégep est plus difficile en français qu'en anglais. À cet égard, les élèves francophones sont-ils désavantagés ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 55%
Non: 45%

Bell La Presse

STING
Mer. 17 Juillet 20h : Centre Molson
mercury falling TOUR
avec invitée spéciale
Sarah McLachlan
BILLETS 29,50$, 39,50$, 49,50$ *taxes incluses (+ service)* aux guichets du CENTRE MOLSON *et* aux comptoirs ADMISSION
Rés.: 790-1245. *Ext. de Montréal:* 1-800-361-4595
La Presse


Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN



Réseau démantelé

■ Une opération d'infiltration menée par la GRC de Saint-Jérôme, en collaboration avec la Sûreté du Québec, a permis de procéder à l'arrestation de trois individus impliqués dans le trafic de stupéfiants et la mise en circulation de monnaie contrefaite. Caroline Bourassa, 23 ans, résidant à Bellefeuille, a comparu au palais de justice de Saint-Jérôme, de même que Jean Deslauriers, 35 ans, de Lafontaine, et Giovanni Guzzo, 32 ans, de New Glascow. La GRC avait déjà mis la population en garde, en mars dernier, contre l'apparition de faux billets de 20 $ dans cette région.

Les feux et la STCUM

■ À l'occasion de la tenue des feux d'artifice à la Ronde et du Grand Prix ce week-end, le service sur plusieurs lignes allant au sud de la rue Sherbrooke (entre Papineau et Frontenac) sera inévitablement ralenti. De 20 h à 23 h 30, le parcours de la ligne 10-De Lorimier prendra fin à l'intersection De Lorimier/De Maisonneuve, alors que celui de la ligne 34-Sainte-Catherine Est prendra fin à la station de métro Frontenac. Le service sur la ligne 169-La Ronde sera interrompu à compter de 20 h et reprendra une fois l'événement terminé. Cependant, comme les travaux de restauration se poursuivent dimanche entre Henri-Bourrassa et Beaubien sur le tronçon est de la ligne 2-Orange, la STCUM suggère aux gens de Laval et de la couronne Nord qui désirent emprunter le métro pour venir au Grand Prix, d'utiliser plutôt le tronçon ouest de la ligne 2-Orange. Ainsi, pour l'occasion, le stationnement incitatif de la station Namur (aux abords de l'Hippodrome) sera disponible et gratuit pour les utilisateurs du métro ce week-end. À Berri-UQAM, ceux-ci pourront par la suite emprunter la ligne 4-Jaune. Par ailleurs, dans le secteur Henri-Bourassa à Beaubien, le service spécial d'autobus sera en place comme d'habitude pour pallier aux inconvénients de ces travaux.

Déchets dangereux

■ Comme dans Notre-Dame-de-Grâce, la semaine précédente, les citoyens des quartiers Rosemont et Petite-Patrie ont pulvérisé les records de collecte de résidus domestiques dangereux, les 6, 7 et 8 juin. Le volume de la collecte a atteint 31 tonnes, comparativement à 16 l'an dernier. Les Montréalais se sont départis jusqu'à maintenant de près de 52 tonnes de résidus dangereux tels que peinture, huiles usées, pesticides et batteries d'autos. La collecte va maintenant poursuivre sa route vers l'est, dans le secteur Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Lait cru

■ Selon l'Union des producteurs agricoles, les modifications réglementaires suggérées par Santé Canada se trompent de cible et ne diminuent en rien le risque associé à la consommation de fromage au lait cru. Dans son mémoire, déposé dans le cadre des consultations sur ce type de fromage, l'UPA demande aux autorités fédérales de ne pas donner suite à ces modifications. Parmi les raisons invoquées par l'UPA, la plus importante, largement avancée au plus fort de la controverse, c'est qu'il n'existe au Canada aucun cas documenté d'infection bactérienne consécutive à la consommation de fromage au lait cru, contrairement à ce qu'a affirmé Santé Canada pour justifier ses modifications.

Pallascio n'a pas l'appui requis

Le président de la CECM ne pourra mener de bataille juridique

MICHÈLE OUIMET

Même si le président de la CECM, Michel Pallascio, décide de contester devant les tribunaux la décision du gouvernement d'implanter des commissions scolaires linguistiques, il n'aura fort probablement pas l'appui nécessaire pour faire adopter une telle résolution par le conseil des commissaires.

Et si Michel Pallascio n'obtient pas l'appui du conseil, il n'y aura pas de recours juridique. Les règlements de la CECM sont formels : les dépenses de plus de 100 000 $ doivent être approuvées par le conseil des commissaires.

La CECM a déjà contesté la loi 107, celle qui crée les fameuses commissions scolaires linguistiques, devant les tribunaux et la facture s'est élevée à près d'un demi-million.

M. Pallascio et son parti catholique, le Regroupement scolaire confessionnel, détiennent neuf des 21 sièges au conseil des commissaires. Il dirige la plus importante commission scolaire du Québec grâce à l'appui d'une coalition comprenant un membre du COURS (Commissaires unis pour un renouveau scolaire), Benoît Bessette, et deux indépendants, John De Luca et Roger Dominguez.

L'opposition, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), détient neuf sièges et est farouchement opposée à toute contestation devant les tribunaux.

Hier, le commissaire du COURS, Benoit Bessette, également vice-président de la CECM, a déclaré qu'il « n'était pas question que de l'argent destiné aux enfants serve à payer une bataille constitutionnelle scolaire ».

« On n'a même plus de marge de manoeuvre, a-t-il ajouté. On coupe des postes d'aides-concierges pour arriver. Je ne vois pas pourquoi on donnerait de l'argent à des avocats ! »

Si Michel Pallascio veut faire adopter une résolution visant à contester l'implantation des commissions scolaires linguistiques devant les tribunaux, il fera face à une opposition de 10 votes, soit les neuf du MEMO et celui de Benoît Bessette. Rappelons que son parti, le RSC, ne détient que neuf sièges. Il a donc besoin de l'appui des deux commissaires indépendants.

Roger Dominguez a refusé de dire s'il voterait pour Michel Pallascio. « Je ne réponds pas aux questions hypothétiques, a-t-il dit. Pour l'instant, il n'est pas question de poursuites devant les tribunaux, mais je suis pour les commissions scolaires linguistiques et je suis pour les consensus. »

Tout en refusant lui aussi de dire s'il appuierait Michel Pallascio, l'autre commissaire indépendant, John De Luca, a toutefois précisé que la CECM n'avait pas d'argent pour aller devant les tribunaux. M. De Luca est en faveur des commissions scolaires linguistiques.

Quant à l'Association des parents catholiques, qui fait circuler une pétition en faveur du maintien de l'école catholique, il n'est pas question, du moins pour l'instant, de recourir aux tribunaux, a affirmé sa présidente, Jocelyne Saint-Cyr.



PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Scène automnale au parc Fred-Barry ? Non, les pommettiers décoratifs qui sont l'emblème de la ville sont attaqués ce printemps par les chenilles.

L'emblème floral ravagé

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Comme si Montréal n'était pas affligé d'assez de maux, voilà qu'un nouveau malheur s'abat sur la cité du maire Bourque : une invasion de chenilles qui s'attaquent à l'emblème floral de la ville, le pommettier décoratif, qui agrémente les squares et les parcs publics tous les printemps avec ses fleurs allant du rouge écarlate au rose pâle ou encore au mauve.

Ces larves de papillon, à l'instar des insectes piqueurs, sont en recrudescence cette année. La situation est à ce point grave que ces magnifiques arbres indigènes du Québec sont pratiquement tous défoliés. À certains endroits, comme à la place Fred-Barry, à l'angle de la rue Saint-Urbain et du boulevard de Maisonneuve, le problème est criant, d'aspect automnal.

Pour contrer l'invasion, le Service des parcs de la Ville dispose de nombreux insecticides chimiques. Toutefois, afin de redorer son image ternie par l'utilisation de ces produits que les spécialistes associent souvent à l'apparition des cancers, la Ville a cette fois décidé d'utiliser un produit biologique, le B.T. (Bacillus Thuringensis). Ce produit a largement été mis à contribution dans les forêts québécoises pour lutter contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette.

Le Service des parcs espère qu'il pourra sauver les milliers de pommettiers plantés le long des rues et dans les parcs de la ville.

C'est en 1995 que le maire Pierre Bourque avait fait adopter par le conseil une motion faisant du pommettier décoratif, le malus, l'emblème floral de la ville, tout comme le magnolia l'est pour la ville de Shanghai et le cerisier à Kyoto. Pendant qu'il dirigeait les destinées du Jardin botanique, le maire n'avait pas réussi à convaincre l'administration Doré de le faire.

Jardin botanique : la guerre des chiffres

ANDRÉ PÉPIN

C'est la guerre des chiffres entre l'administration Bourque-Eloyan et l'opposition du RCM au sujet des investissements décidés pour améliorer le Jardin botanique de Montréal. Le RCM accuse le maire de choyer le Jardin botanique, l'administration dénonce la démagogie.

Le chef du RCM, André Lavallée, soutient que le maire Pierre Bourque a autorisé des dépenses supplémentaires de trois millions pour compléter un projet dont le coût prévu était de 28 millions. La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, rétorque que l'opposition « manque d'éthique », puisqu'un seul montant supplémentaire de 300 000 $ est nécessaire pour la décontamination du sol où doit s'élever la fameuse Maison de l'arbre.

Ces investissements au Jardin botanique se font dans le cadre de l'entente tripartite entre Ottawa, Québec et Montréal pour l'amélioration des infrastructures urbaines.

« La Maison de l'arbre doit attirer 135 000 personnes par année. Le Jardin botanique génère annuellement des retombées de 35 millions. C'est un levier économique et un attrait touristique des plus importants », plaide Mme Eloyan dans sa réplique à l'opposition.

Elle rappelle par ailleurs que tous les travaux entrepris depuis deux ans au Jardin botanique avaient été analysés, suggérés et finalement autorisés par l'ancienne administration Doré-Cousineau.

Des réparations majeures au système de la chaufferie étaient nécessaires, urgents même, puisque que les installations, vieilles de 60 ans, risquaient de mettre en péril la vie de quelque 60 000 spécimens dans les serres, soutient la présidente du comité exécutif.

Et Mme Eloyan de conclure à la fin de ce match politique : « Faut-il demander au RCM si c'est cette façon de calculer qui a fait en sorte que les rénovations de l'hôtel de ville ont coûté 22 millions au lieu de 10 millions ? »



Les photos de criminels informatisées au SPCUM

Les policiers montréalais à la fine pointe de la technologie en matière d'identification

MARCEL LAROCHE

En procédant à l'inauguration officielle de son Centre d'imagerie numérique, le SPCUM est devenu hier le premier corps policier en Amérique du Nord doté d'un système de numérisation de photos de scènes de crimes.

Le Service de police de la CUM estime que le coût de cet équipement à la fine pointe de la technologie, un investissement global représentant près de quatre millions de dollars, sera récupéré en trois ans d'exploitation.

Le Centre d'imagerie numérique, qui regroupe le système AFIS (système automatisé d'identification dactyloscopique), une galerie de photos et de fiches signalétiques sur disques compacts et un ordinateur couleur pour la reconstitution et la composition de portraits-robots, est une acquisition qui renforce la position de leader du SPCUM en matière d'identification de criminels.

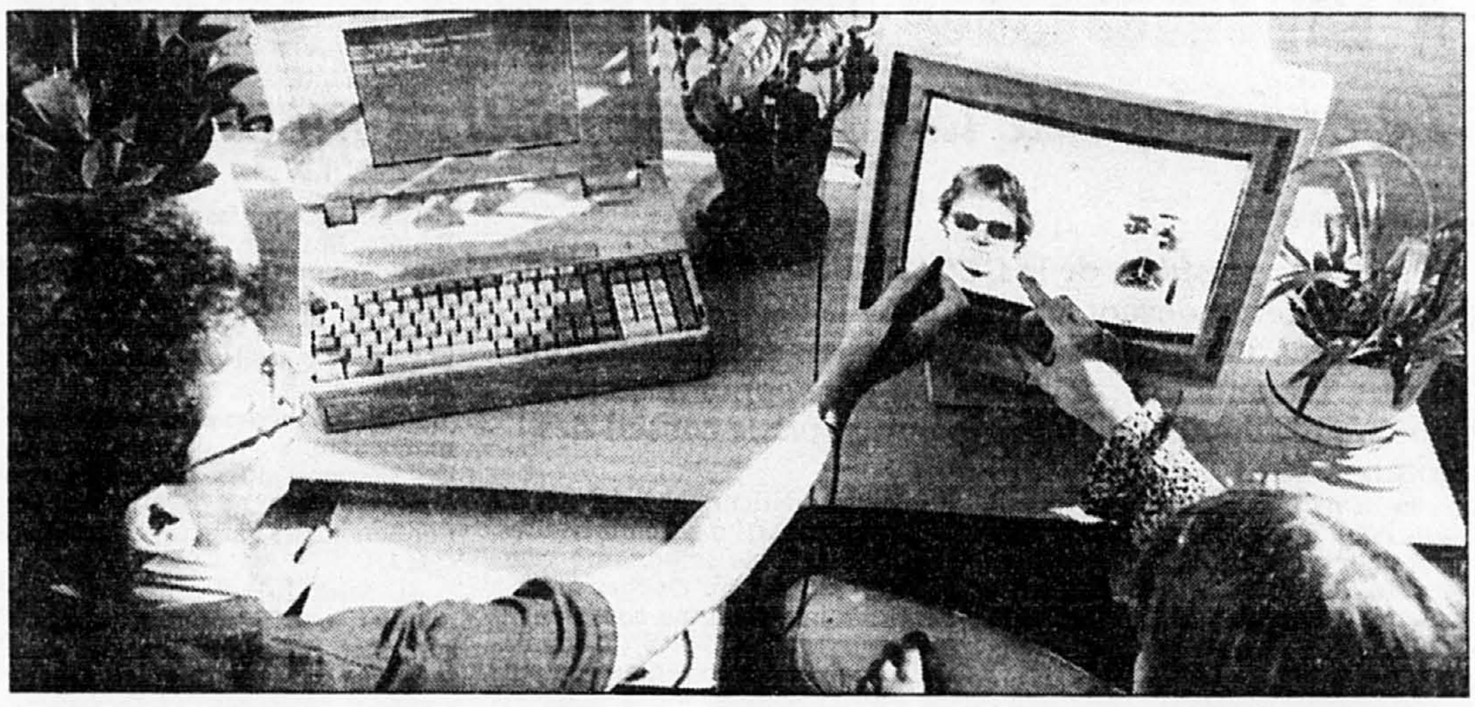


PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Avec quatre stations de recherche situées dans les postes 1, 14, 25 et 54, l'ordinateur central du SPCUM permet notamment de réaliser des portraits-robots.

Ce système extrêmement performant diminuera considérablement le temps de recherche tout en faisant réaliser des avantages économiques et professionnels importants au SPCUM.

Bon an mal an, le Service de police de la CUM imprimait quelque 450 000 photographies pour des causes inscrites devant les tribunaux criminels, dont 80 % n'étaient jamais utilisées, les dossiers ayant été réglés à l'amiable ou par des plaidoyers de culpabilité. Le nouveau système AFIS diminuera de 75 % le nombre de photos imprimées.

Emballé par le potentiel illimité du Centre d'imagerie numérique, le directeur Jacques Duchesneau, du SPCUM, a déclaré hier qu'il comptait bien offrir aux autres corps policiers de la région métropolitaine ces nouveaux outils technologiques et informatiques de grande précision.

Améliorer le taux de résolution des crimes

« En plus d'améliorer le taux de résolution de crimes pour nos enquêteurs, cette nouvelle technique de pointe sera également intégrée à la police de quartier dès janvier 1997 », a affirmé le directeur du SPCUM.

L'inspecteur Louis Sanschagrin, commandant de la Division identification judiciaire au SPCUM et l'un des pionniers du Centre d'imagerie numérique, a expliqué hier en conférence de presse que la performante version « Série 2000 » de Printrak, un chef de file dans le monde des systèmes automatisés d'identification dactyloscopique, était pratiquement sans limite.

Le SPCUM compte actuellement quelque 60 000 dossiers dans sa base de données tandis que le réseau national géré par la GRC en répertorie plus de 2,5 millions.



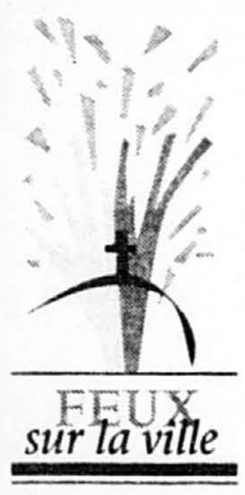
Des feux toujours améliorés

Surprises d'Australie et d'Allemagne

GEORGES LAMON

Quelles nouveautés les maîtres de la pyrotechnie sortiront-ils de leurs boîtes à surprises à partir de samedi avec les Japonais et durant les cinq prochaines semaines de feux d'artifice pour épater les amateurs ?

Sur ce point, le directeur artistique de l'International Benson & Hedges, Giovanni Panzera, demeure très optimiste, même s'il reconnaît qu'il est toujours difficile de présenter « quelque chose d'extraordinaire » en comparaison avec l'an dernier.



Il reste qu'il ne peut s'empêcher de rappeler que c'est Montréal qui, grâce à son concours de haute qualité, a aussi contribué au développement de l'art pyromusical dans le monde.

« Pour ce concours, on doit s'attendre à une certaine amélioration de la part des firmes d'artificiers, dit-il. Ce sera la fantaisie totale, un mélange de modèles de feux typiques de chaque firme. »

Ainsi en compagnie des Chinois et des Japonais on devrait toujours assister à un spectacle tout aérien avec des bombes de gros calibres et des pivoines.

Mais la surprise viendra sans doute des deux nouvelles firmes : Weco (Allemagne) et Foti (Australie), deux fabricants de pièces pyrotechniques. La firme allemande, qui tire de nombreux feux, sort pour la première fois de son pays et demeure véritablement la surprise pour Giovanni Panzera.

À ce nouveau rendez-vous avec les magiciens du feu qui ravivent toujours l'émerveillement des amateurs, on retrouvera quatre firmes européennes, deux firmes asiatiques (Japon et Chine), une firme océanienne (Australie) et les deux nord-américaines (Canada et États-Unis). Elles présenteront des spectacles sur des thèmes variés : « Magie du ciel » (Japon), « Couleurs de la vie » (Panzera), « Symphonie de la rivière Jaune » (Chine), « Imagerie céleste » (Canada), « Nouveau classique » (États-Unis), « Europe Baroque » (Italie), « Inspiration d'Angleterre » (Angleterre), et « Siempre España ». Bref, de quoi contenter les plus difficiles et les plus critiques des amateurs.

À l'exception des firmes allemande et australienne, sept firmes nous reviennent fortes de l'expérience passée et des honneurs remportés, l'Espagne demeurant le pays le plus honoré à Montréal. Il faudra voir cette année de quels stratagèmes useront ces maîtres du pyromusical pour parvenir à captiver un public conquis qui espère et attend toujours davantage de ces virtuoses.

La reconnaissance du ventre



Nathalie
PETROWSKI

J'ignore si c'est l'approche de la fête des Pères ou la configuration des astres. Toujours est-il qu'on dirait que les gars ne rêvent que d'un truc en ce moment : être en balloune ou, si vous voulez, « enceint » jusqu'aux oreilles.

C'est du moins ce que j'en conclus après la lecture coup sur coup de trois livres parus dernièrement.

Les trois bouquins ont été écrits par trois bons Québécois tout ce qu'il y a de plus convenable.

Le premier, Roger Poupart, s'approprie tout bonnement le ventre de sa blonde pendant neuf mois et en profite pour écrire son journal.

Le bouquin s'appelle *La Grossesse de Roger*, Roger étant dans ce cas-ci le nombril du monde, n'en déplaise à sa pauvre blonde.

François Benoît, le deuxième, noyaute le cerveau de son embryon pendant la même durée de temps dans *Mes parents, ces tarés*.

On note ici une nette amélioration dans la démarche, encore que le pauvre embryon soit récupéré avant même sa naissance aux fins politiques de son taré de père.

Et le troisième, qui s'appelle Mario Girard mais qui signe Marie Auger, le troisième se fait passer pour une fille, que dis-je, se fait passer pour une folle qui, le ventre sec et l'ovule navré, rêve d'avoir « un ventre énorme avec un pays à chaque pôle, un ventre gros comme une planète en formation ».

Le bouquin, qui est un croisement littéraire entre Sol et Dracula, s'intitule *Le Ventre en tête*, une affirmation plus honnête dans la mesure où le seul endroit où un homme peut porter un foetus, c'est précisément entre les deux oreilles.

■■■

Voilà pour les présentations.

Pour les explications, je n'en ai aucune. Signe des temps ? Mode ? Effet de l'ozone ou du chômage sur l'*homo sapiens* québécois ? Mystère.

Je n'ai pas de réponse. Je n'ai que de l'indignation.

Non, mais c'est quoi l'idée ? Depuis quand les gars ont le droit de se mêler de nos affaires et d'exposer nos bobettes à la face de la terre ?

Depuis quand ces ventres plats et ces taux de testostérone débridés sont-ils en mesure de comprendre ne serait-ce qu'un iota du bouleversement hormonal que nous vivons ?

C'est mon orgueil qui me fait rugir, pensez-vous ?

C'est vrai dans la mesure où, me considérant comme une pionnière de l'humeur pré et postnatale, j'aurais apprécié de la part des trois imposteurs le versement d'une obole, sinon une mention gentille à mon endroit en guise de conclusion. Une sorte de reconnaissance du ventre après la lettre, quoi.

Pensez-vous ! Ces ingrats ont braqué mon ventre puis vampirisé mon sujet sans la moindre arrière-pensée. Une façon de dire : « Tasse-moi la mère, t'as pas le monopole. »

Je proteste. Et deux fois plutôt qu'une. Pas seulement en mon nom. Au nom de toutes les femmes qui, depuis vingt mille ans, se font chier à porter des enfants, à les mettre au monde et à les torcher.

Toutes ces femmes qui n'ont jamais eu une minute à elle pour coucher leurs états d'âme sur papier méritaient mieux que pareil coup bas.

Je proteste en leur nom et au nom de l'éthique littéraire moderne selon laquelle un écrivain doit nécessairement raconter son vécu et puiser à même son bagage intime et inavoué au lieu de pirater celui de la voisine.

De quel droit, messieurs les pseudo-parturientes, messieurs les travelos mythomanes, de quel droit osez-vous écrire et décrire le seul exploit humain que vous n'accomplirez pas !

Je proteste, mais dans le fond, je suis plutôt contente. D'abord, si après des siècles de silence, ces messieurs ont enfin daigné se pencher sur notre ventre, c'est donc que leur belle indifférence était de la frime.

Tout le temps qu'ils se plaignaient ouvertement de nos sautes d'humeur et de notre silhouette de Dodge Caravan, ils nous enviaient secrètement.

Qu'ils osent enfin le dire et l'écrire doit les libérer. Et nous, donc ! Nous voilà enfin reconnues et légitimées dans notre rôle ancestral de sages-femmes.

Mais il y a autre chose qui me comble.

J'ai trouvé touchant, pathétiquement touchant, de voir ces trois aspirants au trône tenter de se glisser dans notre peau en bombant le torse à défaut du ventre.

J'ai éprouvé un plaisir pervers, une jouissance à la limite de la vengeance, à les voir faire la preuve que nous les femmes ne sommes plus un pénis en moins, mais un utérus en plus, lequel utérus nous donnera toujours une « largeur » d'avance sur ces messieurs.

Ces derniers pourront toujours bâtir des empires ou marcher sur la Lune, ils ne pourront jamais accéder à notre divin olympe.

Je proteste, mais dans le fond — et ça, ça doit rester entre nous —, j'ai aimé leurs bouquins au point de vous les recommander.

J'ai croulé de rire avec Roger, trépigné de joie avec le taré et suivi avec une fascination mêlée d'horreur et d'exaspération le récit pathologiquement capoté de la folle à Marie Auger.

Bref, c'est un bel effort, les gars. Vous avez tout compris. Après avoir si bien décrit les affres de notre condition, ne reste plus qu'à vous souhaiter que vos désirs soient comblés. Même que si vous pouviez « tomber enceint » de temps en temps, ça nous soulagerait toutes d'un immense poids.

■■■

Souris, tu m'inquiètes

■ C'est officiel, confirmé et même avoué : Jacques Villeneuve ne se sent pas comme un jeune loup millionnaire, un héros de la roue ouvrière, un lion en cage, ni comme le fils prodige de son glorieux père. Jacques Villeneuve se sent comme une souris.

C'est ce qu'il a déclaré en conférence de presse. Je me sens comme une souris. Traduction : Je me sens comme un petit mammifère rongeur pourchassé par une meute de chats souriciers.

Je veux bien, Jacques, mais faudrait préciser la couleur. Une souris grise qui fait des dégâts dans la maison familiale ? Une souris blanche élevée pour servir de cobaye à l'industrie de la ferraille ? Une souris rousse qui batifole dans les champs de béton ?

Fais gaffe à ce que tu dis, Jacques. Et surtout soigne tes métaphores, sinon on va finir par croire que ton père est un rat et ta mère, la Souris verte.



DÉMARQUEZ-VOUS!

Vous voulez souligner de façon originale l'anniversaire, les fiançailles, le mariage, la naissance ou l'obtention d'un diplôme de quelqu'un qui vous est cher!

Placez une annonce dans l'**Album de famille** de *La Presse* qui sera publié le **mercredi 3 juillet** prochain.

Pour le format, consultez l'exemple ci-haut.

Envoyez votre message avec une photo à :
La Presse
Album de famille
C.P. 6041, succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3E3

ALBUM de FAMILLE

Veuillez joindre un chèque ou mandat-poste de 79,77 $ (taxes incluses) ou inscrire votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration et nous faire parvenir le tout avant le 26 juin 1996.

Autres formats disponibles.

Renseignements :
(514) 285-6816
1 800 361-5013

La Presse

B856 - 601-2-3

SANTÉ CAPILLAIRE
PROGRAMME DE SOINS CAPILLAIRES NATURELS



Micheline Grimard
INFIRMIÈRE & NATUROPATHE
Membre de O.I.I.Q., B.E.O., C.P.M.D.Q.
31 années d'expérience en SANTÉ dont 6 ans d'expérience CAPILLAIRE
MTL : 289-9762 • Rive-Sud : 446-6100
V2384879

ROLEX



KAUFMANN de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595

LE CORDONNIER
Solde de sandales sélectionnées durant 2 jours seulement : vendredi 14 et samedi 15 juin
Cadeau idéal pour la fête des Pères
Venez voir l'authentique magasin BIRKENSTOCK de Montréal et découvrez le plaisir de porter l'incroyable sandale
Samedi, il y aura un représentant BIRKENSTOCK à nos 2 magasins.



Birkenstock
Les fameuses sandales d'Allemagne



Confort & confort avant tout
LES COURS MONT-ROYAL 845-3007
CENTRE EATON 985-2297
2389640 - 614

LES VRAIS SPÉCIALISTES
CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS
MAYTAG

PAS DE T.P.S.



HÂTEZ-VOUS ! POUR UN TEMPS LIMITÉ

D'après des sondages sur la marque préférée des consommateurs

SI ÇA NE PORTE PAS LE NOM MAYTAG, CE N'EST PAS DU MAYTAG!

EN PLUS RABAIS DU FABRICANT DE 40$ À 100$
* modèles spécifiques

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS*



MAYTAG Service Tapis Rouge

- RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
- COMPTOIR DE PIÈCES TOUTES MARQUES

Garanties prolongées disponibles * Détails en magasin

ST-LÉONARD	CENTRE-OUEST	RIVE-SUD	RIVE-NORD	ST-JÉRÔME
6476, RUE BEAUBIEN Entre Lacordaire et Langelier MONTRÉAL 253-5903	5922, RUE DE SALABERRY (PRÈS RUE LACHAPELLE) MONTRÉAL 334-6762	5525, AUTEUIL BROSSARD 678-4222	214, BOUL. LABELLE SAINTE-THÉRÈSE 435-5935	436-1195
				TERREBONNE 477-0765



MERRELL TOUTES LES GRANDES MARQUES POUR JOUER DEHORS MERRELL

AZTEC ou MOMBASSA
Hommes : 7 à 13
Femmes : 5 à 10



SOLDE 29,99 $
MERRELL
Comparez à 49,99 $

LA PAZ
Pour hommes
Pointures 7 à 13



SOLDE 49,99 $
MERRELL
Comparez à 99,99 $

André Lalonde Sports

Prix en vigueur jusqu'au 16 juin 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks Les photos ne servent qu'à titre d'illustration et peuvent différer de l'article en magasin.
2385452 - 601

LAVAL
3900 AUTOROUTE 440
VOISIN AVENTURE ELECTRONIQUE
(514) 682-5222



TROIS RIVIÈRES OUEST
CENTRE LE CARREFOUR
(819) 373-2622

JOLIETTE
20 PLACE BOURGET
(514) 759-7152

REPENTIGNY
256 RUE NOTRE DAME
(514) 582-1123

Des rénovations qui ne font pas l'unanimité à St-Luc

Les syndiqués dénoncent les travaux effectués à l'administration de l'hôpital

MARIE-FRANCE LÉGER

Le demi-million engagé pour rénover les nouveaux bureaux administratifs de l'hôpital Saint-Luc, au 1001, rue Saint-Denis, fait des mécontents parce que l'établissement est confronté cette année à des compressions de trois millions et à un déficit accumulé de 4 150 000 $.

Dans un contexte économique si difficile, les syndiqués trouvent que de telles rénovations sont malvenues. « Ce n'est pas mauvais de déménager pour faire plus de place aux bénéficiaires. Mais on n'était peut-être pas obligé de tout casser », a déclaré Jean-François Racine, secrétaire du Syndicat des salariés de l'hôpital Saint-Luc (CEQ).

Mais, à la direction générale, on explique qu'il a fallu refaire toutes les divisions de l'ancien édifice de sept étages pour aménager des espaces clairs et aérés. Une fois les travaux terminés, on aura dépensé environ 75 000 $ par étage, « un montant tout à fait dans la norme », précise la directrice des communications, Marie-Lyne Deslauriers, « c'est-à-dire 20 $ le pied carré ». L'argent n'a pas été puisé dans le budget annuel de l'hôpital, assure-t-on, mais pris dans la cagnotte de la corporation.

La controverse a éclaté notamment au sujet du grand escalier, très design, situé entre l'étage de la fondation et les bureaux de la direction générale au septième étage. « Les marches de l'escalier et les portes ne sont pas en acajou », s'empresse de souligner Nicole Saint-Pierre, l'adjointe au directeur, mettant un point final aux rumeurs persistantes. Vérifications faites, il s'agit effectivement de bois teint.

La direction générale — en accord avec le conseil d'administration — a décidé de quitter le deuxième étage de l'hôpital il y a environ deux ans pour faire place au nouvel appareil de résonance magnétique à interventions. En améliorant ainsi le service aux bénéficiaires, l'administration n'avait plus d'espace pour se loger dans l'hôpital, explique-t-on.

« C'est sûr que c'est difficile de ne plus être sur le terrain. Mais il y aura des points de service de certaines directions à l'hôpital pour rester en contact avec les employés », a repris Mme Deslauriers, indiquant que le directeur marchait lui-même deux fois par jour pour se rendre à l'hôpital.

Les syndiqués quant à eux ne souhaitent pas déménager dans le bâtiment du 1001, rue Saint-Denis, pour ne pas s'éloigner de l'activité de l'hôpital, situé quelques centaines de mètres plus au nord. « Les trois plus gros syndicats ont fait une démarche pour rester à l'intérieur des murs », a indiqué M. Racine.

Herbe à poux : on ne résout pas le problème des poursuites en abrogeant le règlement

CAROLE THIBAUDEAU

L'abrogation du règlement sur l'herbe à poux de la Communauté urbaine de Montréal ne résoudra pas le problème des poursuites, disent les avocats du ministère de l'Environnement du Québec.

« Les victimes d'allergies à l'herbe à poux pourront toujours poursuivre en vertu de l'article 20 de la Loi provinciale sur la qualité de l'environnement prohibant l'émission de polluants », explique France Amyot, attachée de presse du ministre de l'Environnement, David Cliche.

Rappelons que la CUM a sur le dos une poursuite de deux milliards, intentée en 1992 par Françoise Nadon en recours collectif, qui s'appuie sur le règlement de la CUM sur l'herbe à poux, et qui grossit chaque année de 400 millions.

« Éliminer le règlement est un choix déchirant mais qui permet de stopper le processus », plaide Michel Leduc, maire de LaSalle, aussi médecin et président de la Commission de l'Environnement de la CUM.

Le maire Leduc souhaite que le ministère de l'Environnement instaure lui-même une réglementation sur l'herbe à poux, comme l'a laissé entrevoir le ministre David Cliche à la fin mai.

« Le ministre verra en temps et lieux s'il décide de réglementer, une fois que la CUM aura abrogé son règlement », dit Mme Amyot.

La situation de la CUM se complique du fait que Québec lui a délégué les pouvoirs relatifs à l'assainissement de l'air depuis mai 1981, une entente renouvelée chaque année. Il revient donc à la CUM de faire respecter les règlements provinciaux sur l'assainissement de l'air.

Par ailleurs, la CUM a pleinement le droit d'abroger son règlement sans demander la permission au ministère, même si ce dernier l'avait approuvé, explique Mme Amyot, « car la loi provinciale, prioritaire à la loi municipale, ne contient aucun article concernant l'herbe à poux ».

Actuellement, des grands propriétaires de terrains où fleurit l'herbe à poux, comme Canadien Pacifique ou Hydro-Québec, affirment étudier les solutions d'éradication, notamment l'implantation d'espèces compétitives. « Actuellement, nous coupons l'herbe à poux, mais nous n'avons pas assez de monde pour faire trois coupes par saison tel que recommandé », dit Michel Spénard, agent d'information pour Chemin de fer Saint-Laurent Hudson, la filiale de Canadien Pacifique dans l'est du Canada.



PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

« Blessés, oui ! Coupés, non ! »

L'Assemblée des travailleurs accidentés du Québec, un regroupement d'associations de victimes de lésions professionnelles, a tenu hier midi une manifestation devant les bureaux du ministère du Travail, à la tour de la Bourse, afin de protester contre le gouvernement péquiste, qui « a eu et promet d'avoir des effets désastreux » sur les droits des victimes d'accidents et de maladies du travail.

La Maison de la bière de la SAQ n'ouvrira pas cet été

CHARLES GRANDMONT

La Société des alcools du Québec attendra à l'automne avant d'inaugurer sa Maison de la bière, bien que les amateurs de cervoises importées auraient bien aimé y assouvir leur passion dès le début de l'été.

L'ouverture était initialement souhaitée pour le mois de juin, mais la SAQ a dû réviser ses plans car elle n'a pu trouver à temps un local commercial adéquat.

Cette « SAQ Bières » ouvrira finalement ses portes rue Saint-Denis, entre les rues Rachel et Duluth, en septembre prochain.

Le magasin d'une superficie de 2250 pieds carrés offrira un choix de quelque 120 bouteilles, dont une vingtaine de marques qui ne figurent pas à l'heure actuelle dans les frigos de la SAQ.

Les amateurs pourront également y acheter verres, tabliers, chandails et autres accessoires aux couleurs des principales brasseries étrangères, en plus de profiter d'un comptoir de dégustation et de pouvoir parfaire leurs connaissances grâce aux panneaux d'information installés dans la succursale.

Certains spécialistes du marché de la bière importée déplorent toutefois que l'ouverture de la nouvelle succursale ne s'effectue qu'à l'automne, car la belle saison constitue un moment idéal pour faire mousser les ventes de bière importée.

« On va avoir manqué le bateau », estime Nick Hamilton, conseiller en vins, bières et spiritueux invité au *Mondial de la bière* qui se tient présentement dans le Vieux-Port de Montréal. « C'est un peu en retard et c'est certain que ça va avoir un impact négatif parce que les ventes vont être moins importantes. »

Mario Ménard, propriétaire du *Centre de la bière*, rue Saint-Denis, estime toutefois que la SAQ ne souffrira pas trop d'une ouverture à l'automne car, fait-il remarquer, « la période d'octobre à décembre est aussi une période forte ».

En 1994-1995, les ventes de la SAQ en matière de bière importée ont atteint 32,8 millions de dollars, une augmentation de 20 % comparativement à l'année précédente.

Pas de peacekeepers à Kanesatake avant l'automne

MATHIEU PERREAULT

Si la bonne entente règne à propos des peacekeepers de Kahnawake, les Mohawks ont pris par surprise les autorités provinciales et fédérales en annonçant hier la création d'un corps policier autochtone à Kanesatake.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, s'est empressé d'émettre des réserves sur l'entente signée par trois grands chefs mohawks, accord qui prévoit qu'une quinzaine de peacekeepers de Kahnawake patrouilleront les rues de Kanesatake, avec le support technique de leurs homologues d'Akwesasne.

« Pour nous, une telle entente n'existe pas encore, prévient-il. Il y a une volonté exprimée par les chefs mohawks d'unir leurs efforts en matière de services policiers, mais les négociations nécessaires avec Ottawa et Québec ne sont pas même entamées. Pour les mois à venir, la Sûreté du Québec continuera à assurer la sécurité à Kanesatake. »

À Ottawa, on a soulevé la question des municipalités environnantes et des subventions de 2,5 millions réclamées par Kanesatake au gouvernement fédéral. « Les négociations sont à peine entamées, alors leur annonce ne nous lie vraiment pas », indique Yves Leguerrier, négociateur au dossier pour le Solliciteur général.

La situation est compliquée par le fait que Kanesatake n'est pas une réserve, mais une suite de terres fédérales. La Loi sur les Indiens permet aux réserves d'assurer certaines responsabilités de sécurité publique et de circulation. Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, prévenait hier qu'il n'accepterait pas de peacekeepers tant qu'une réserve ne serait pas créée. « Quant ils seront chez eux entre quatre piquets, ils feront ce qu'ils voudront », dit-il.

Si les trois grands chefs réclament que le nouveau corps policier commence ses activités avant l'automne, les chefs de Kanesatake ne veulent rien savoir de négocier avec le gouvernement provincial. Selon l'horaire proposé, il reviendra aux négociateurs d'Ottawa, de Kahnawake et d'Akwesasne de s'entendre avec leurs homologues de Québec.

L'administration de la justice est également au programme. « Certains procès pourraient être tenus à Kanesatake par des juges de la cour municipale de Kahnawake », avance le grand chef de Kahnawake, Joe Norton. Au ministère de la Justice à Québec, on n'était pas en mesure d'émettre des commentaires.

Certains membres de la communauté étaient méfiants face à l'entente signée par leur conseil de bande. « Il faut absolument que les peacekeepers soient indépendants du pouvoir politique, pour qu'une situation comme la suspension du directeur Joseph Montour ne puisse se produire ici », affirme Juanita Cree. Selon le projet, la Commission qui contrôlera les peacekeepers sera formée d'un membre de chacune des trois communautés.

Par ailleurs, le renouvellement de l'entente sur les peacekeepers de Kahnawake a été signée mardi par Joe Norton. Les seules modifications notables concernent le comité de liaison fédéral-provincial-mohawk, qui s'occupera désormais de tout problème de juridiction, ainsi que les routes provinciales qui traversent la réserve, sur lesquelles la SQ réduira sa présence.

Montréal métro

Le juge Bonin est nommé pour enquêter sur la Sûreté

YVES BOISVERT

Le juge Jean-Pierre Bonin, de la chambre criminelle de la Cour du Québec, a été nommé commissaire-enquêteur indépendant sur la Sûreté du Québec, hier, par le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault.

Le juge Bonin, âgé de 54 ans, est un ancien substitut du procureur général (1973-1983). Devenu magistrat en 1983, il a été le juge en chef de la chambre criminelle de la Cour du Québec de 1985 à 1995.

En entrevue, il précise que son mandat sera d'enquêter sur l'événement du 26 août 1995 chez le capitaine Laurent Pichette, de la SQ. Selon un rapport confidentiel dont *La Presse* faisait état la semaine dernière, l'inspecteur interne Hilaire Isabelle a été l'objet de pressions et d'intimidation de deux hauts-gradés de la SQ, lors de cette réunion sociale.

Le juge Bonin fera la lumière sur l'événement, et, deuxièmement, il analysera le processus des enquêtes internes à la SQ. Il fera des recommandations sur le sujet.

L'enquête ne vise aucunement l'affaire Matticks en tant que telle, mais uniquement la façon dont on enquête sur les policiers de la SQ à l'interne.



Jean-Pierre Bonin

Le juge Bonin s'entourera de deux enquêteurs et d'un spécialiste de la déontologie policière qui n'ont pas encore été choisis. Il rencontrera les témoins en privé, en présence de leur avocat s'ils le désirent. Le cadre sera relativement informel. Le rapport du juge Bonin sera public, toutefois.

Le juge n'a pas le pouvoir de blâmer qui que ce soit, mais uniquement de faire des constatations sur des événements et des suggestions et recommandations pour améliorer la façon dont la SQ enquête sur ses propres policiers.

Le rapport doit être remis au plus tard le 30 novembre. S'il y a une chose dont on peut être certain de la part de ce bourreau de travail qu'est le juge Bonin, c'est qu'il n'y aura pas de retard à ce chapitre...

M. Bonin a été un juge en chef adjoint extrêmement actif. Il a siégé à peu près autant que les autres juges, malgré ses tâches administratives. La longue expérience du milieu sera un atout de taille pour le juge-enquêteur, estime le ministre Perreault.

Au fait, les frères Gerald et Richard Matticks connaissent le juge Bonin, le seul à les avoir envoyés en prison ! Après avoir plaidé coupable, ils ont été condamnés par lui à 90 jours de prison et 10 000 $ d'amende chacun pour une affaire de détournement de camions contenant 150 000 $ de marchandise, le 8 juin 1992. Comme l'enquête du juge ne touche pas aux activités de ces célèbres frères, il estime que personne ne soulèvera d'objections à ce sujet.



PHOTO ANDRE FORGET *La Presse*

Les pieds dans l'eau, je suis bien !

Tous les moyens sont bons pour échapper à l'humidité qui accable depuis quelques jours les résidants de la région métropolitaine, comme l'a démontré hier ce plombier en s'évertuant à peaufiner le fonctionnement des jets d'eau de la fontaine Vauquelin, près de l'hôtel de ville.

Un agent de la SQ aurait tenté de faire « tomber » un collègue de la CUM

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Edgar Marcano, qui subit un procès pour extorsion et autres crimes, accuse l'agent Pierre Samson, de la Sûreté du Québec, de lui avoir demandé, en retour d'une somme de 50 000 $, de « mettre de la poudre ou de la cocaïne) dans l'automobile de Martin Laferrière, alors policier du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Pierre Samson est ce même policier que l'agent Mario Simard, de la SQ, a accusé de l'avoir menacé dans l'affaire Matticks. Pour cette révélation, il est actuellement sous le coup d'une enquête disciplinaire à la SQ. L'agent Samson est aussi l'un des policiers responsables de l'abandon de procédures à l'endroit de trois sympathisants des Hells Angels, accusés d'avoir comploté pour assassiner trois membres des Dark Circle, escadron de la mort des Rock Machine. Cet abandon a été décrété le 10 mai, au début du procès des trois individus.

Dans une déclaration sous serment contenant 99 allégations, Marcano explique que l'agent Samson, l'un des enquêteurs dans son procès à Saint-Jérôme, a commencé à le harceler le 12 avril 1994. Au procès, on a appris que Marcano avait voulu engager des « bras » pour s'occuper de Daniel Richer à la suite d'une dette de cocaïne impayée.

Dans sa déclaration assermentée, Marcano jure que Samson a tout fait pour le convaincre de devenir informateur et lui aurait offert une somme de 1000 $ pour chaque kilo de drogue que la SQ trouverait grâce à lui, en plus de lui garantir une protection.

« Devant mon refus, écrit Marcano, il m'a offert un « job plus facile » en me demandant de commettre un acte criminel sachant que je connaissais Martin Laferrière. Il m'a dit qu'il me fournirait la cocaïne lui-même. Il a mentionné que c'était pour faire tomber Martin Laferrière une fois pour toutes. »

À la fin du document, Marcano mentionne que le comportement de l'agent Samson a miné sa qualité de vie et qu'il ne veut jamais rester seul. « Après avoir vu dans le journal *La Presse* du 6 juin 1996 (l'article qui faisait état des menaces contre l'agent Simard), j'ai encore plus peur pour ma famille et moi. »

L'avocat de Marcano, Me Richard Pasquin, doit présenter devant le juge Carol Richard, lors de la reprise du procès de son client le 3 septembre, une requête pour abandon de procédures.

Il subit son procès avec Nancy Poissant. Contre eux, la Couronne a aussi déposé des accusations de possession d'arme prohibée et d'explosifs. Trois coaccusés ont déjà été condamnés dans ce dossier.

Par ailleurs, un autre individu, Raymond Desjardins, affirme dans une déclaration sous serment que l'agent Samson, et un collègue, l'agent Adrien Lagacé, ont proféré des menaces verbales et physiques contre lui pour le forcer à « faire tomber » Martin Laferrière. Il s'identifie comme un ami intime de cet ex-policier du SPCUM.

Dans sa déposition, il souligne que les deux policiers de la SQ lui ont offert 25 000 $, puis 50 000 $ et même plus, pour les aider à *pogner* cet « ostie de sale » (Laferrière) avec de la coke.

« Finalement, étant épuisé, exaspéré, ayant à peine mangé de la journée et voulant être chez moi, j'ai fait une déclaration volontaire à l'effet que j'avais vu par le passé, Martin Laferrière et sa femme, alors que je les emmenais à l'aéroport pour des vacances au Costa Rica, prendre de la cocaïne dans la voiture », souligne Desjardins.

Il termine en affirmant que les agents Samson et Lagacé « ont agi de manière abusive et de mauvaise foi dans l'exécution de leurs fonctions et ne méritent pas de représenter le corps policier de la Sûreté du Québec ».

Martin Laferrière a lui aussi signé une déclaration sous serment dans laquelle il soutient que Marcano et Desjardins lui ont mentionné que l'agent Samson leur avait promis de l'argent pour « le faire tomber » en mettant de la drogue dans sa voiture.

AMATEURS de SPORT, et de mots croisés !

LE DIMANCHE 23 JUIN, relevez le défi que vous lancent le quotidien La Presse et Elan Expression en complétant la toute première GRILLE SPORTIVE.

La référence par excellence pour réussir ce mot croisé exceptionnel:

le DICTIONNAIRE La Presse DES SPORTS DU QUÉBEC

1 360 RUBRIQUES, 500 PHOTOS, 349 PAGES

Idéal pour la Fête des Pères

27,95 $

100 GAGNANTS recevront les biographies de deux hockeyeurs hors du commun: GUY LAFLEUR et JEAN BÉLIVEAU, ainsi qu'un t-shirt.

C'EST UN RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 23 JUIN

Les bicycles Depuis 1915

QUILICOT INC.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION À NOTRE MAGASIN-ENTREPÔT DE LONGUEUIL SEULEMENT

Vélos Jusqu'à 30 % de rabais

	Prix courant	Prix réduit
GT RTS-3 1995	1 549,99 $	1 119,99 $
GT Outpost Trail 1995	439,99 $	299,99 $
GT Talera 1996	544,99 $	449,99 $
Norco Bush Pilot 1996	419,99 $	369,99 $
Leader Tornado 1995	189,99 $	169,99 $
Tricycle d'adulte	699,99 $	599,99 $

Pièces de vélos De 25 à 60 % de rabais (sauf sur produits déjà à prix réduits)

Accessoires Jusqu'à 50 % de rabais (sauf sur produits déjà à prix réduits)

Porte-vélos Thule modèle 975 79,99 $ modèle 566 64,99 $

Vêtements de cyclistes De 25 à 60 % de rabais sur tous les vêtements (sauf sur articles déjà à prix réduits)

Casque Louis Garneau L64 Prix réduit 19,99 $

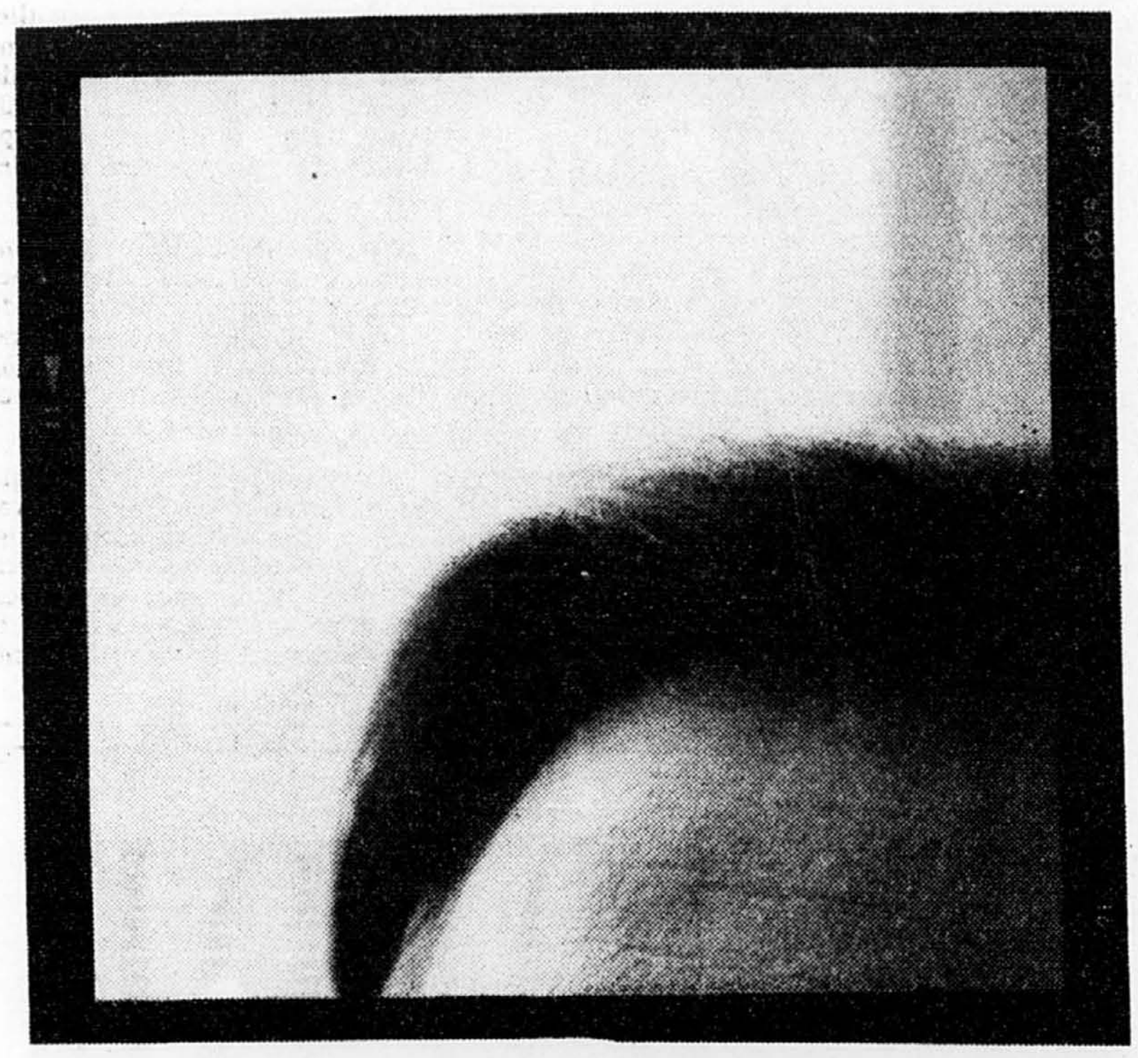
Cuissard Quilicot 6 panneaux Prix réduit 19,99 $

Cette vente se termine le 23 juin 1996 ou à l'épuisement des stocks.

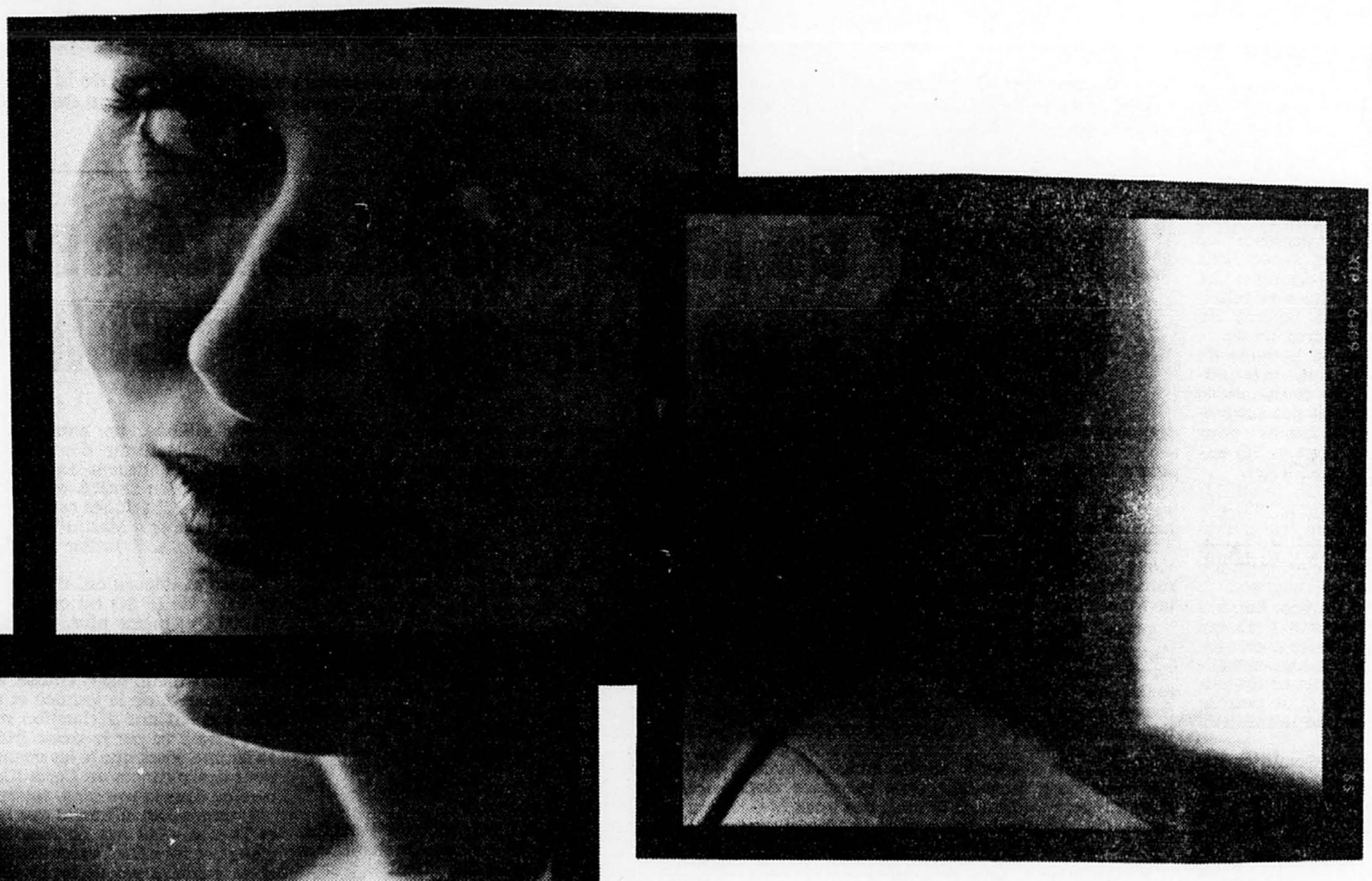
HEURES D'OUVERTURE :
Du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h
Le jeudi et le vendredi, de 10 h à 21 h
Le samedi, de 9 h à 17 h
Le dimanche, de 11 h à 17 h

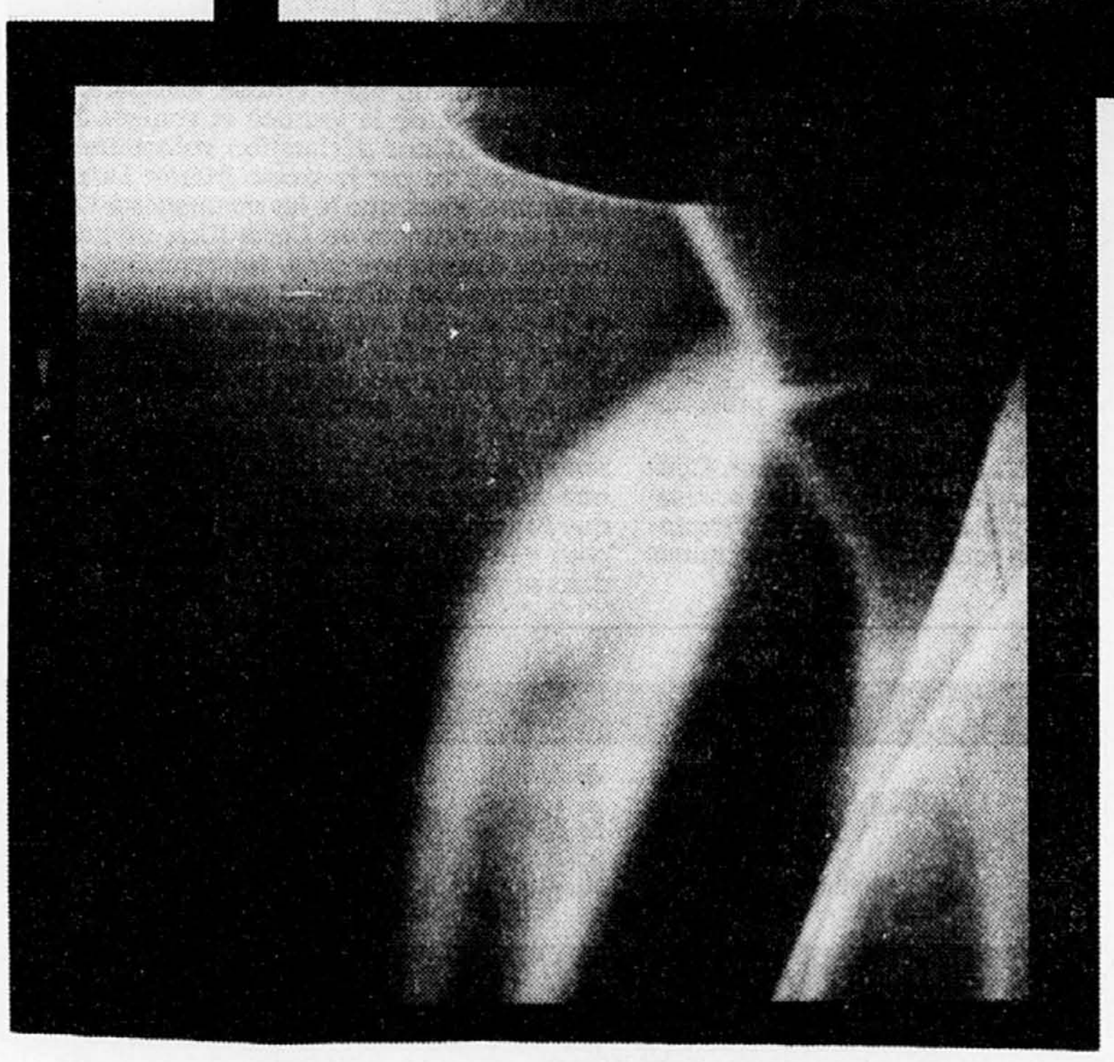
LONGUEUIL 442-1121
472, boul. Roland-Therrien
(face au Paladium)

2390454 - 626



Je travaille parfois avec Windows,
de temps en temps avec DOS,
mais toujours avec un Macintosh.





Et je dors bien.

Compatibilité. Quel mot étrange! Entre les personnes, sa signification est souvent nébuleuse. Mais lorsqu'on associe ce mot au monde des ordinateurs, je sais exactement ce qu'il veut dire. Particulièrement dans mon entreprise. Compatibilité signifie réussir des choses dans les délais fixés. Je peux vérifier des états financiers qui ont été faits en DOS.* J'ai un fournisseur qui m'envoie régulièrement des dossiers effectués sur Windows. Personnellement, je préfère travailler à partir des logiciels Macintosh.md Je travaille donc avec un ordinateur Macintosh. Pas seulement parce que c'est le seul ordinateur qui ne boude pas les autres plates-formes : je préfère un Macintosh parce qu'il me rend la vie facile. Et parce que c'est un outil puissant, qui m'offre la possibilité d'échanger dans le langage des autres. Enfin, on peut dire qu'il me permet de réussir la chose la plus importante qui soit : dormir sur mes deux oreilles.

Pour obtenir des renseignements sur les produits Macintosh d'Apple,md visitez-vous sur Internet à l'adresse suivante : http://www.apple.ca

Apple md

Certains modèles Macintosh peuvent nécessiter de l'équipement ou un logiciel supplémentaires. Pour obtenir plus de détails, passez chez votre concessionnaire autorisé Apple. Apple, le logo d'Apple et Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Norma-Gene Girard montre avec fierté les délicieuses fraises qu'elle offre aux consommateurs au marché Atwater.

Fraises contaminées : rien à craindre au Québec

CAROLE THIBAUDEAU

Le Québec semble avoir été épargné par les fraises de Californie contaminées et il n'y a aucune raison de se priver de savourer ce délicieux petit fruit, surtout s'il est d'origine locale, comme ce sera bientôt le cas.

Pour le moment, les recommandations sont claires : bien laver les fruits avant de les manger et, pour plus de précautions, ne pas acheter de fraises importées.

Les autorités provinciales et fédérales enquêtent, pour leur part, sur la provenance des fraises qui ont rendu malades près d'une quarantaine d'Ontariens de la région de Toronto (North York), au début de mai.

« Il est difficile d'identifier un producteur précis, car les fraises sont importées par de grands distributeurs, travaillant à large échelle », explique Mme Jocelyne Dagenais, de l'inspection des aliments à Agriculture Québec.

Par ailleurs, le gouvernement ne voit pas la nécessité de rappeler des lots de petits fruits. « Les fraises contaminées ont probablement toutes été mangées », dit Mme Dagenais.

Mme Dagenais affirme que le contaminant est un parasite unicellulaire nommé « cyclospora », très rarement trouvé dans l'alimentation, beaucoup plus rare que les salmonelles, par exemple. « Il était peut-être présent dans l'eau d'irrigation, l'eau d'arrosage ou encore les fèces d'un animal contaminé », explique-t-elle.

Les personnes contaminées — il y en a eu à Toronto mais aussi au Texas, en Floride et à New York — ont des diarrhées qui les affaiblissent beaucoup et qui ne se résorbent pas avant une quarantaine de jours.

17 municipalités de la Vallée du Richelieu se donnent une corporation touristique

Certaines, dont Saint-Bruno, se laissent tirer l'oreille

MARTHA GAGNON

La Corporation de développement touristique de la Vallée du Richelieu verra le jour en fin de semaine.

Après de longues discussions, 17 municipalités, dont Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Chambly, ont décidé de participer à la création de cette corporation dont le but sera d'élaborer une stratégie régionale pour promouvoir le tourisme en développant des circuits et en harmonisant les différentes activités.

Le projet a été piloté par le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, qui en avait fait un engagement électoral après le sommet touristique et culturel qui a eu lieu en juin 1995.

Il n'a cependant pas été facile de rallier les municipalités autour de ce projet commun. Le député espère encore convaincre la Ville de Saint-Bruno et d'autres de se joindre à la corporation.

Chaque municipalité devra verser une contribution au prorata du nombre de citoyens. On prévoit qu'elle sera au début de 0,50 $ par habitant, puis de 1 $ pour finalement atteindre 1,20 $ la quatrième année d'exploitation. Quant au budget de la Corporation, il s'élèvera à plus de 100 000 $.

Le territoire desservi comprend la circonscription de Borduas, la MRC de la Vallée du Richelieu et quelques villes le long de la rivière Richelieu. Il s'étend de Chambly à Saint-Denis.

Les municipalités délègueront un ou deux représentants au sein de l'assemblée générale de la Corporation, dépendant de leur taille. Il y aura également des représentants des MRC, de la chambre de commerce locale, ainsi que du milieu culturel. Chaque circonscription électorale délèguera son député.

Les municipalités signeront avec la Corporation de développement touristique un protocole de trois ans. Le conseil d'administration sera formé en fin de semaine et amorcera son travail avec l'ouverture de la saison touristique.

L'une des premières tâches qui l'attend sera d'harmoniser le calendrier des événements touristiques pour éviter que les municipalités ne se nuisent entre elles. Par ailleurs, le siège social de la Corporation sera situé à Mont-Saint-Hilaire.

LA BOUTIQUE Sharks
SUPERVENTE
VÊTEMENTS ISOTHERMIQUES
PLANCHES À VOILE
SKI NAUTIQUE, WAKE BOARD...
313, boul. Cartier E., LAVAL.
Tél.: (514) 663-5543
1 800 473-5543


du 12 au 16 juin
de 9 h 30 à 21 h
(de mercredi à vendredi)
de 9 h 30 à 17 h
(samedi et dimanche)
BARE · BODY GLOVE · DA KINE · O'BRIEN · arnette · mistral · NEILPRYDE · Liquid Force
v2389552



Une occasion rare

En exclusivité chez Birks, montres Eterna à prix incroyable
boitier en acier et cadran en or 18 carats, glace saphir.
Prix solde 795 $ chaque, (reg. 1650 $ chaque)
jusqu'a épuisement du stock.
Garantie prolongé Birks d'un an • Gravure sans frais
Certificat de remplacement de la pile gratuit

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

LE SOLDE
SEMESTRIEL
DE HOLT RENFREW
BAT SON PLEIN !



Quoi de neuf sous le soleil ? Notre fameux solde
RÉDUCTIONS
semestriel estival ! Dans presque tous les rayons,
DE 30 % À 50 %
vous découvrirez des vêtements, des accessoires
À L'ACHAT D'ARTICLES
et des chaussures printemps-été à prix ensoleillés !
MODE CHOISIS,
Allez, profitez de nos réductions pour faire provision
POUR FEMMES
ou renouveler votre garde-robe pour la belle saison...
ET POUR HOMMES
Venez aujourd'hui pour bénéficier d'un meilleur choix !

Les chaussures ne sont pas offertes au magasin du centre Fairview.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500
Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310

Profitez de notre parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke.

Informatique

MICRO EXPRESS

80 façons de surfer sur le Net

■ Pour ceux qui désespèrent de mettre la main sur une liste complète des partagiciels et gratuiciels permettant de « surfer malin » sur le réseau, le magazine Info-Tech publie dans son numéro de juin un excellent guide d'achat sur les extensions et utilitaires permettant d'exploiter à fond les ressources multimédias d'Internet. On y trouve une liste à peu près exhaustive des plug-ins de Netscape, de Microsoft Explorer, les logiciels de téléphonie, les logiciels lecteurs audio et vidéo et des tonnes d'utilitaires.

Domtar, la commission scolaire et la forêt

■ La société Domtar et la commission scolaire des Patriotes, dans les Laurentides, viennent de lancer un tout nouveau projet éducatif sur Internet destiné aux élèves du deuxième cycle du primaire. Animé par deux classes de la commission scolaire, le site L'univers des arbres offre de l'information écrite soutenue d'illustrations, de jeux et d'expériences scientifiques autour du thème de la forêt.

http ://www.cadec.com/domtar

Pour passer en douceur à l'an 2000

■ IBM vient de lancer une gamme de services destinés à mettre à jour les systèmes informatiques des entreprises en prévision du passage à l'an 2000. La plupart des systèmes informatiques utilisent deux chiffres pour indiquer les années et risquent de tomber en panne ou de traiter erronément des données une fois revenus à l'année... 00. Déjà, les systèmes qui exécutent des fonctions de projection au-delà de l'an 2000 sont touchés par ce problème.

Un TechnoCafé relie 10 villes

■ Dix entreprises dans sept villes situées entre Québec, Montréal et Ottawa ont formé la société virtuelle TechnoCafé, histoire d'échanger des idées sur le marketing, la recherche et le développement des affaires. Les dix entreprises ont développé parallèlement des intranets privés, avec une porte vers Internet. Le TechnoCafé Internet est accessible au public.

http ://www.technocafe.com

Les femmes sur le Net

■ Les Chroniques de Cybérie (www.cyberie.qc.ca/chronik/) rapportent la publication de la cinquième édition du sondage du Georgia Tech Visualization Unit (GVU). Réalisé du 10 avril au 10 mai auprès d'un échantillon de 11 700 personnes, le sondage révèle une légère hausse du nombre de femmes sur le Net (29,3 % à 31,5 %). Le sondage permet de constater aussi que la télévision perd des plumes au profit du Web : 36 % des répondants disent consulter le Web, au lieu de regarder la télé, au moins une fois par jour.

http ://www.cc.gatech.edu/gvu/user_surveys/survey-04-1996.

Microsoft Office 97 sera branché sur le Net

■ Bill Gates a présenté hier la prochaine version de l'application de bureau la plus populaire au monde, Office 97. Cette nouvelle version intègre des hyperliens, des fonctions de recherche et de navigation et de création de contenu HTML. En intégrant Microsoft Office aux technologies Web telles que la liaison, la recherche et la navigation, Office 97 facilite la création, l'analyse et le partage d'information pour les utilisateurs.

Internet: pas si vite bonhomme !

ANDRÉ BÉLANGER
(andreb@sim.qc.ca)

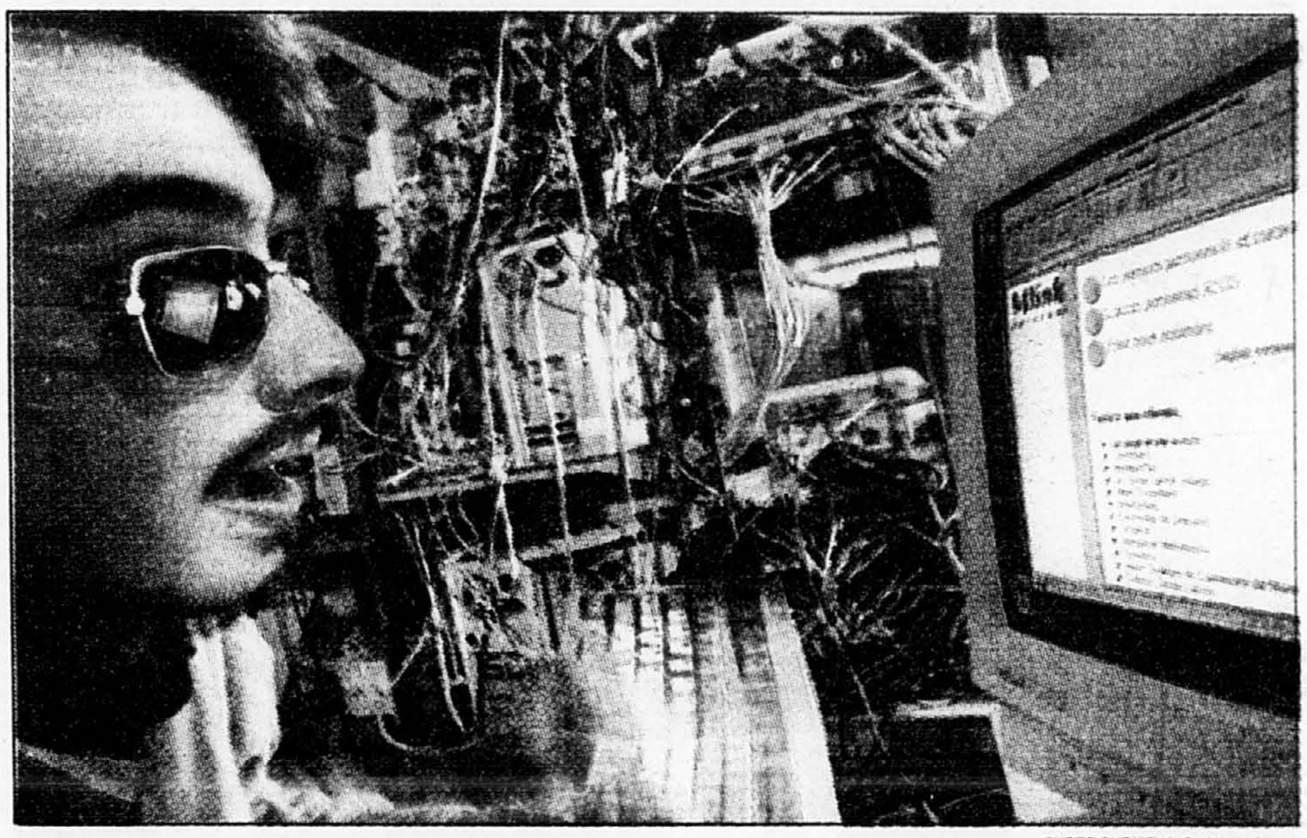


PHOTO CHRISTIAN GUAY *La Presse*

Bell Canada et Vidéotron viennent de se lancer dans une offensive de charme afin de conquérir le coeur des internautes. L'objectif : convaincre les internautes de troquer leur bon vieux modem pour un lien RNIS à 128 kilobits par seconde (kbps) (Bell) ou un modem câble capable de rouler à 500 kbps. Dans le premier cas, on se sert des lignes téléphoniques habituelles, tandis que dans le second, c'est le câble coaxial qui est mis à contribution.

Dans cette bataille, la surenchère est de mise : grâce aux modems câbles bidirectionnels de Vidéotron, pouvait-on lire cette semaine, les résidants de Brossard peuvent surfer à des vitesses atteignant 1000 fois la vitesse d'un modem, une solution qui s'étendra à sept villes de l'île de Montréal cet été et à l'ensemble de la province d'ici à l'an 2000 et offert aux abonnés de Cogeco dans la région de Trois-Rivières. Impressionnant... mais trompeur pour l'instant.

Une petite enquête nous a en effet permis de constater que le réseau plie sous le poids de ses utilisateurs. En compagnie de Pascal Gosselin, président du fournisseur d'accès Internet MLink et fondateur de la première entreprise à fournir des services Internet au Québec, Communications accessibles Montréal, nous avons surfé sur Internet avec un lien capable de supporter des taux de transfert de 10 Mégabits par seconde.

Résultat : les taux de transfert dépassent rarement 200 kbps, à peine deux fois plus vite qu'un lien RNIS et la moitié de la vitesse théorique du câble modem. Pire encore : 20 % des paquets d'information en moyenne ne se sont pas rendus à destination, un phénomène qui ralentit d'autant la vitesse de transmission des informations sur le réseau.

Dans les faits, le réseau plie sous le poids de ses utilisateurs : même s'ils sont reliés entre eux par de la fibre optique, de nombreux serveurs congestionnés deviennent des goulots d'étranglement. Chez Netscape, par exemple, les vitesses de transfert étaient limitées à 50 kbps.

Cette congestion du réseau est telle qu'elle s'est doublée de la « disparition » de près de 20 % des paquets d'information en cours de route. Cette « disparition » s'explique par la structure du réseau, qui est constitué de millions de serveurs reliés entre eux. L'information y circule sous la forme de paquets préadressés de même dimension. Chaque fois que vous envoyez un courrier ou que vous appelez une page Web, l'information est découpée en paquets avant d'être « postée » à travers le réseau. Les paquets, qui peuvent suivre des chemins différents, sont recollés à l'arrivée. Dans certains cas, des serveurs surchargés (appelés routeurs) deviennent incapables d'acheminer les paquets et n'ont pas le choix que de les « éliminer », ce qui peut avoir pour conséquence de ralentir considérablement le transfert. En effet, la transmission recommence tant et aussi longtemps que l'information n'est pas arrivée à destination.

Faut-il en conclure que l'accès à grande vitesse est un mythe ? « Pas du tout, soutient Pierre Savignac, de Vidéotron. Le problème de la bande passante est temporaire et devrait se régler d'ici quelques mois tout au plus. »

Les événements semblent lui donner raison : MCI, l'un des éléments les plus importants de la moelle épinière d'Internet aux États-Unis, annonçait récemment une entente avec British Telecom pour solutionner ses problèmes de bande passante et ce, dans les prochains mois.

Vitesse de transmission

Destination	kbps
Netscape (ftp.netscape.com)	45 à 56
Alis Technologies (ftp2.alis.com)	250 à 300
Microsoft (ftp.microsoft.com)	164 à 180
Vidéotron (ftp.videotron.net)	620 à 687
Cogeco câble (ftp.cgocable.ca)	126 à 241

Pertes de paquets

Destination	% de pertes
Vidéotron (ravel.videotron.net)	12 %
Sympatico (www.sympatico.ca)	17 %
CRIM (Robocop.CRIM.CA)	20 %
UdM (castor.IRO.UMontreal.CA)	25 %
MCI (WestOrange.mci.net)	20 %

Note : Ces chiffres sont fournis à titre comparatifs seulement

RNIS ou câble modem: pourquoi choisir?

	Prix	Avantages	Inconvénients
RNIS	Installation: 100$ Accès: 55 $ (ligne) + 30$ (accès Internet) Matériel: 500$ pour un adaptateur de terminal RNIS	Permet de se servir de son téléphone et de surfer en même temps	Coût prohibitif
Câble modem	Installation: 30$ Accès : 40 à 50 $ par mois Matériel: une carte Ethernet à 40$	Coût abordable Ne monopolise pas le téléphone	Limité à un seul fournisseur d'accès À peu près pas disponible

Le RNIS est actuellement la seule solution d'accès rapide à Internet éprouvée et accessible à un grand nombre de foyers québécois, mais son coût est prohibitif (voir le tableau). En plus des frais de raccordement d'environ 100 $, il faut compter sur la location de la ligne (55 $) et sur l'accès Internet (30 $). Ajoutez à cela l'achat d'un adaptateur de terminal RNIS (le proche cousin du modem) à 500 $ qu'il faut amortir sur une douzaine de mois et la facture mensuelle grimpe rapidement à plus de 100 $.

Un avantage toutefois : le RNIS vous permet de réaliser un appel téléphonique et de surfer ou de recevoir une télécopie simultanément.

Le câble modem bidirectionnel, pour sa part, permet d'atteindre des vitesses plus importantes et à meilleur coût, mais il vous oblige à négocier avec un seul fournisseur d'accès, la compagnie de câble. Au prix de base de l'abonnement (40 à 50 $), il faut ajouter évidemment le prix d'une ligne téléphonique (25 $), ce qui ramène la facture à 75 $ par mois.

Dès décembre 1996, Vidéotron compte offir un accès hybride à Internet dans plus de 76 municipalités du Québec. Cette technologie permettra de recevoir des informations d'Internet par l'intermédiaire du câble et de diffuser par celle de la ligne téléphonique.

La jungle en direct

MICRO-RÉPONSES

André Bélanger

Q — *Voici quelques jours, en discutant dans un canal de discussion du Internet Relay Chat, j'ai reçu le message suivant du serveur IRC: « clone bot report, you are banned from this server..., suivi de mon expulsion manu militari du canal. J'aimerais savoir ce que signifie ce message et ce que j'ai fait de travers.*

Jean-Pierre Jacquemin

R — Bienvenue dans les ruelles d'Internet! Dans cette zone du Net qui permet aux gens d'interagir en direct par l'intermédiaire du texte avec d'autres internautes, l'arbitraire côtoie le sublime. Vous avez été tout simplement victime de la décision arbitraire du maître du canal. Ce dernier, qui dispose des pouvoirs d'un préfet de discipline, peut vous expulser du canal de discussion (kick) pour un oui ou pour un non. Règle générale, on voit ce genre d'expulsions lorsque le participant ne respecte pas le sujet, nuit aux autres ou tout simplement parce qu'il ne fait pas partie de la « gang ». C'est le prix à payer pour jouir des plaisirs du direct. Comptez-vous chanceux: vous auriez pu être tué (kill), une procédure rarement utilisée, ce qui aurait entraîné l'expulsion définitive du serveur IRC auquel vous étiez branché. Un petit truc pour réintégrer le canal : changez de surnom.

Q — *J'aimerais faire l'acquisition d'un ordinateur très performant et je songe à acheter un Pentium Pro, histoire de pouvoir le conserver pendant au moins cinq ans sans être obligé de faire une mise à jour coûteuse très bientôt.*

Jean Perreault

R — Si ça ne vous embête pas de jeter votre argent par les fenêtres, allez-y avec un Pentium Pro. Oui, c'est plus rapide, plus puissant, mais encore beaucoup trop cher. De plus, on ne trouve à peu près aucune application sur le marché qui soit en mesure de rouler à la vitesse du Pentium Pro. Ah oui, j'oubliais : vous êtes-vous d'abord demandé si vous en aviez vraiment besoin?

Vous avez des questions, des problèmes, des commentaires? Écrivez-nous. Chaque semaine, nous répondrons à l'une ou l'autre de vos interrogations.
Par courrier électronique : abelange@lapresse.com
Par la poste: Micro-réponses, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Voici notre nouvelle adresse Internet pour trouver un emploi :

http://www.LaPresse.com/Probec

Vous cherchez un emploi? Les annonces de la section Carrières professions, identifiées par l'adresse susmentionnée, seront maintenant accessibles sur Internet au début de la semaine suivant leur parution. Vous pourrez remplir jusqu'à 50 demandes d'emploi et envoyer votre CV directement aux employeurs sélectionnés.

De plus, vous pourrez expédier votre CV par courrier électronique dans une base de données. Simplifiez votre recherche d'emploi! Vous augmentez vos chances de succès en tapant la bonne adresse : http://www.LaPresse.com/Probec

La Presse



La difficile marche des scientifiques dans la « jungle » d'Internet

MYRIAM CHAMPLAIN-RIOU
Agence France-Presse
SNEKKERSTEN, Danemark

Outil fantastique de communication, devenue indispensable aux scientifiques, la planète Internet est aujourd'hui victime de son explosion anarchique.

C'est pourquoi les responsables de la recherche des 27 pays de l'OCDE, réunis jeudi et aujourd'hui à Snekkersten, au Danemark, à l'initiative de ce pays, veulent poser les premiers jalons d'une convention globale régissant ce vaste réseau afin de passer de la « loi de la jungle » à des règles internationales.

Contrairement au Japon, qui a dépêché à cette conférence intitulée « Le Village mondial de la recherche » son vice-ministre de la Science, et à de nombreux pays, la France n'est représentée ni par par son secrétaire d'État à la Recherche, ni par aucun membre de son cabinet.

Une absence qui semblerait indiquer un certain désintérêt des politiques hexagonaux pour Internet, considéré par d'autres comme une révolution majeure, scientifique et sociale.

« Nous sommes face à un système qui a dépassé les rêves de ses créateurs... et qui tourne un peu au cauchemar », a confié à l'AFP Robert Cailliau, responsable du projet World Wide Web (WWW) au CERN (Laboratoire européen de physique des particules), à cheval sur la frontière franco-suisse.

C'est là que le Web — la « carte routière » permettant de naviguer sur Internet — est né. Le concept de l'« interréseau » avait été créé, lui, aux Etats-Unis, dans les années soixante, à l'initiative du Pentagone.

« Le WWW avait été mis en place au CERN par des scientifiques et pour les scientifiques. » Mais de nos jours, tout le monde y circule, dans la plus parfaite anarchie. « C'est un peu comme si toutes les automobiles existant en 1996 ne disposaient que du réseau routier du XIXe siècle », a poursuivi M. Cailliau.

Il en résulte de terribles embouteillages — saturation du réseau —, des accidents dus à l'absence de « code de la route » — des « sites » prônant révisionisme ou pornographie — et des vols, faute de police — la propriété intellectuelle n'est pas protégée.

Pour la communauté scientifique, ce dernier point est particulièrement sensible. Certains chercheurs, qui publient sur Internet, ont en effet la mauvaise surprise de découvrir leurs travaux repris mot pour mot par un autre qui s'en attribue la paternité. Et ce n'est pas alors seulement la notoriété du chercheur qui est en cause, mais aussi ses futures redevances.

« Le plus important pour un chercheur est de préserver le crédit de ses propres travaux et sa crédibilité par rapport à ses pairs. Qu'un autre ne signe pas à sa place », souligne ainsi le Pr Stevan Harnard, de l'Université de Southampton. Pour cela, il faut, selon lui, « conserver la gratuité d'Internet pour les scientifiques et la liberté de s'y promener », mais faire en sorte que « l'édition électronique soit considérée de la même façon que celle sur papier ».

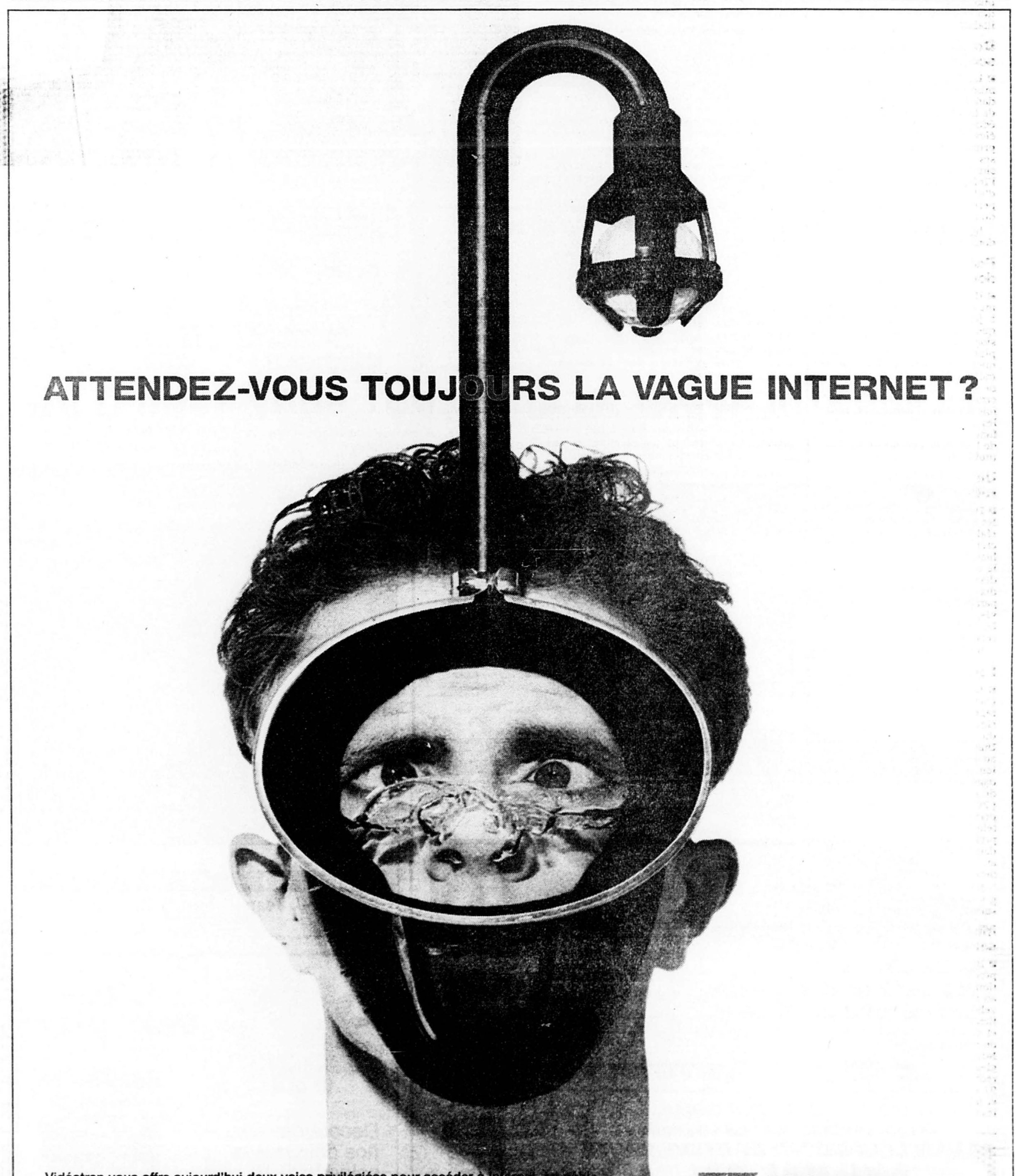
Le Dr Harnard préconise aussi l'instauration d'une aide à l'édition électronique par les fonds publics à la recherche.

Face à ces dérives, « les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer pour surmonter l'obstacle des monopoles nationaux des télécommunications », mais aussi pour « remanier la conception même de la recherche et sa gestion (...) quand tous les chercheurs travaillent dans le même grand laboratoire virtuel », a déclaré le ministre danois de la Recherche Frank Jensen.

Ce dernier a mis aussi l'accent sur le risque d'exclusion des pays en voie de développement et des pays de l'Est de la « planète Internet », quasiment restreinte aujourd'hui à l'Occident.

Le vice-ministre japonais des Sciences, Soichiro Matsutani, a également annoncé la tenue d'une conférence sur la « compréhension de la science et de la technologie par le public », les 5 et 6 novembre prochains à Tokyo.

Aujourd'hui, la conférence s'achève sur une série de recommandations. Ce sera le début d'un long procesus « qui prendra des années », a reconnu M. Jensen. Mais il devrait permettre aux « surfeurs » fous d'Internet d'intégrer le « village mondial des Sages ».



Daniel bénéficiera de transfusions sanguines

La famille du jeune leucémique s'opposait aux traitements pour des motifs religieux

YVES BOISVERT

On ne saura jamais ce que Daniel a dit au juge Claude Benoit. Mais après s'être entretenu pendant trois quarts d'heure avec ce témoin de Jéhovah de 15 ans atteint d'une forme virulente de leucémie, le juge Benoit a autorisé l'Hôpital de Montréal pour enfants à entreprendre des traitements qui comprennent des transfusions de produits sanguins.

Les témoins de Jéhovah sont contre les transfusions sanguines. Aussi, quand Daniel s'est fait dire qu'il devait, pour survivre, subir une transfusion, il a dit à son médecin être « sûr à 99 % » de ne pas vouloir recevoir de traitement. Plus tard, le jeune homme était certain « à 100 % ».

Les parents, aussi témoins de Jéhovah, s'en remettaient au désir de leur fils. Ils se disaient aussi prêts à respecter une décision de la cour. Dans les circonstances, l'hôpital a dû se présenter devant la Cour supérieure hier.

Au chevet du patient

Le juge Benoit a entendu l'avocat de l'hôpital, et a demandé à rencontrer l'adolescent. Il s'est rendu à son chevet, a fait sortir tout le monde et a discuté en privé avec lui. Les avocats sont rentrés dans la chambre d'hôpital par la suite et ont posé quelques questions, puis tout le monde est retourné au palais de justice de Montréal.

Le Code civil permet à toute personne lucide de 18 ans et plus de refuser des soins médicaux, même si sa vie est menacée. Depuis 1994, on a abaissé à 14 ans l'âge à partir duquel une personne peut « consentir » à des soins sans l'accord de ses parents. Si l'adolescent peut consentir, il peut donc refuser. Mais le Code civil prévoit qu'entre 14 et 18 ans, on peut demander à la cour de forcer l'administration de traitements à un patient récalcitrant.

Traitement urgent

Le juge Benoit a considéré le jeune âge de Daniel, le fait que la preuve médicale sur l'urgence des traitements n'est pas réfutée, l'absence d'opposition formelle des parents et le caractère impérieux des traitements demandés par l'hôpital. Le juge a considéré également la conversation privée qu'il a eue avec Daniel, mais dont on ne sait rien.

« Sans ces traitements, Daniel est condamné à une mort certaine d'ici quelques mois », note l'avocat de l'hôpital, Me Jacques Gauthier. Avec le traitement, ses chances de survie sont en moyenne de l'ordre de 35 %.

Me Gauthier observe que les témoins de Jéhovah contestent à l'occasion des traitements qui supposent une transfusion sanguine, mais que dans tous les cas, ils se montrent respectueux de la décision de la cour et de la loi. Une fois la décision prise, ils la respectent.

Me Gauthier ne connaît pas de cas où une demande de traitement d'un mineur qui doit subir une transfusion a été rejetée par la cour.

Un procès du juge Bienvenue à reprendre

Presse Canadienne
QUÉBEC

Estimant que le juge Jean Bienvenue a mal instruit le jury relativement à la notion de doute raisonnable, dans une cause de meurtre prémédité, la Cour d'appel casse le verdict de culpabilité et ordonne la tenue d'un nouveau procès.

Dans cette affaire, quatre jeunes hommes avaient été accusés du meurtre de François Verreault, en 1991, à Charlesbourg. Du nombre, un seul avait été reconnu coupable de meurtre prémédité. Il s'agit de Stéphane Bergeron, maintenant âgé de 25 ans.

D'après la preuve du ministère public au procès, Bergeron avait recruté celui qui devait régler le cas de la victime, moyennant le versement de 1000 $ et d'une once de haschisch. La victime devait ensuite être battue à mort à coups de bâton de baseball.

Le pourvoi faisant suite au procès tenu en 1992 portait sur trois points mais la Cour d'appel n'a eu besoin de n'en analyser qu'un, celui portant sur le doute raisonnable.

À un certain moment de ses directives aux jurés, le juge Bienvenue explique qu'il s'agit du « doute qui empêche de manger ou de dormir ».

Aux yeux des trois juges de la Cour d'appel, il ne s'agit plus là d'un véritable doute mais plutôt d'une certitude.

Un cas de brutalité policière réglé à l'amiable

MARC THIBODEAU

Une entente à l'amiable est finalement intervenue entre le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) et un groupe de clients du bar-discothèque *Le Dogue*.

Ces derniers affirmaient avoir été victimes d'actes de brutalité lors d'une descente survenue dans cet établissement en avril 1995.

Le président de la Ligue antifasciste mondiale (LAM), Alain Dufour, qui représente le groupe de plaignants avec Me Hélène Weachter, a en effet indiqué hier avoir accepté au cours de la journée, à l'instar de la Fraternité des policiers de la CUM, une proposition de règlement avancée par la commissaire adjointe à la Commission de déontologie policière du Québec, Me Marlène Jennings.

M. Dufour a précisé que les policiers responsables de l'opération, en vertu de la proposition adoptée, ont donné des explications jugées adéquates par les personnes se disant lésées en plus de leur présenter des excuses.

Le porte-parole, qui était lui-même présent lors de la descente, a précisé que 24 des 26 plaintes officielles formulées par les clients du Dogue sont désormais réglées. Reste le cas d'un jeune homme disant avoir été roué de coups et tiré du bar par les cheveux et qui a refusé de participer à l'effort de conciliation. Une jeune femme refuse aussi de laisser tomber sa plainte puisqu'elle soutient ne pas avoir eu la chance d'identifier par photo les policiers l'ayant maltraitée.

M. Dufour a déploré hier que la quarantaine de policiers impliqués dans la descente n'aient pas été identifiés à ce jour. Un état de fait qui constitue, dit-il, un « sérieux accroc à la démocratie ».

Retrouvée morte

Presse Canadienne
GENTILLY

L'infirmière qui était mystérieusement disparue depuis le 5 juin, Claire Forest, a été retrouvée morte dans sa voiture, hier. Elle se serait apparemment suicidée.

Sa Chevrolet Cavalier était embourbée dans un sentier croisant le rang des Verdiers à Gentilly.

Deux résidants de Bécancour ont fait la macabre découverte.

La Sûreté du Québec croit que la dame s'est suicidée dans sa voiture. On présume que l'infirmière du Centre hospitalier Sainte-Marie se serait donné la mort en absorbant des médicaments. Aucune trace de violence n'a d'ailleurs été remarquée sur son corps.

INFO UNIK
2085, av. Union, Montréal
TÉL. : 843-7653
* SYSTÈME COMPLET Pentium 100 MHz
CPU/INTEL PENTIUM 100 MHz
Carte mère Triton Chipset
Lecteur 3,5 po Epson 1,44 meg
Disque dur Quantum Fireball 1,27 Gig. IDE
CD-Rom 6X
Carte de son 16 bits/Haut-parleurs 25 W
Carte graphique CIRRUS LOGIC 1 Mo
Case Medium Tour
Clavier bilingue Win95/104 touches
INCLUS:
MONITEUR DAEWOO 14 po cmc 1427
RAM 16 Mo EDO
MODEM Supra Express 28,8 Bps int.
IMPRIMANTE COULEUR CANON BJC 210
1 999$
OPTIONS :
Pentium 120 MHz 2 199 $
Pentium 133 MHz 2 299 $
Pentium 150 MHz 2 450 $
Pentium 166 MHz 2 650 $
2350291-2

résultats — loto-québec — résultats

Lotto 6/49 — Tirage du 96-06-12

1 14 20 25 27 31

Numéro complémentaire: 21

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	992 542,60 $
5/6+	2	297 762,80 $
5/6	273	1 745,10 $
4/6	14 705	62,10 $
3/6	265 054	10 $

Ventes totales: 14 712 690,00 $
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 $
Prochain tirage: 96-06-15

Extra® Tirage du 96-06-12

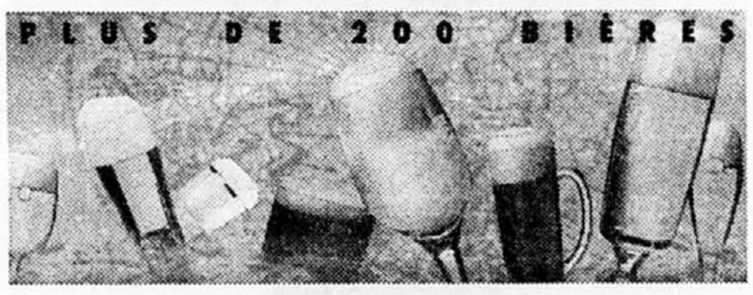
NUMÉROS	LOTS
996983	100 000 $
96983	1 000 $
6983	250 $
983	50 $
83	10 $
3	2 $

Banco Tirage du 96-06-13

2	3	4	6	12
17	22	28	36	37
41	48	49	53	56
61	64	66	68	70

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

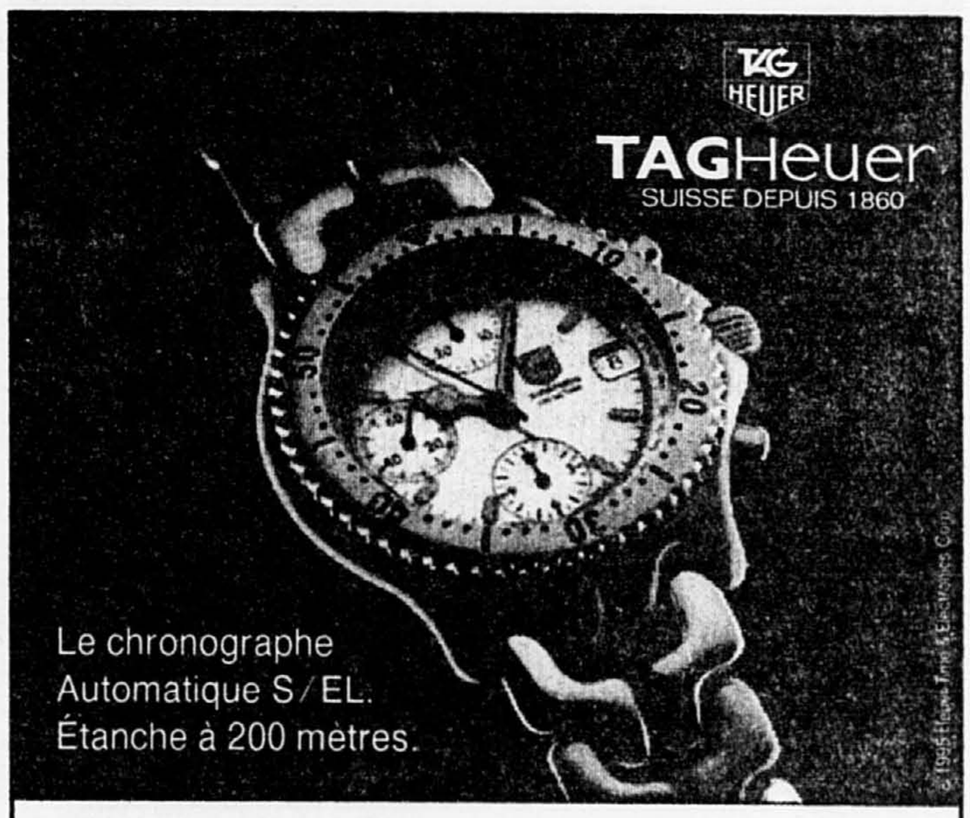
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MONDIAL DE LA BIERE
MERCREDI ET JEUDI MIDI À 23 HEURES•VENDREDI ET SAMEDI MIDI À MINUIT TRENTE•DIMANCHE MIDI À 21 HEURES
Le service des dégustations se termine une demi-heure avant la fermeture.
12 AU 16 JUIN 1996
BASSIN BONSECOURS, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL


722-9640
ADMISSION RÉGULIÈRE : 6$ • DÉGUSTATIONS DE 1 À 3 COUPONS (0,60¢ CHAQUE COUPON)
BISTRO SAQ • PAVILLON DU SCOTCH • COURSE DES SERVEURS BELLE GUEULE • CONCOURS DU HOUBLON D'OR • SALLE DE BILLARD BLACK LABEL SWIMMING • SALON V.I.P. AIR LIQUIDE • BOUTIQUE • KIOSQUES ALIMENTAIRES • MAGASIN SAQ • DÉGUSTATION À L'AVEUGLE • RESTO À LA BIÈRE • SOUPER-BÉNÉFICE • SOUPER FEUX D'ARTIFICES • ATELIERS ET CONFÉRENCES • SPECTACLES •

SEARS présente


Venez visiter cette unique exposition sur l'histoire du hockey...
Ouvert **gratuitement** au public du mercredi au dimanche à un magasin Sears près de chez vous
Cette semaine:
12-16 juin, Carrefour Laval
POUR LA FÊTE DES PÈRES, venez rencontrer les Légendes YVAN COURNOYER ET STEVE SHUTT samedi le 15 juin, de 13 h à 14 h 30.
En collaboration avec: La Presse, ckmf 94,3
Bulletin de participation
Courez la chance de gagner:
GRAND PRIX:
• Un plan de location de 2 ans pour une Ford Escort 1997 (valeur 6 500 $).
PRIX HEBDOMADAIRES:
• Un voyage (VIA Rail Première Classe) pour deux au Temple de la renommée du hockey à Toronto (valeur 750 $).
• Un sac de hockey rempli d'équipement (valeur 250 $).
• Une paire de billets pour un match des Canadiens (valeur 150 $).
Crédit Ford
Remplir lisiblement et déposer au magasin SEARS-Carrefour du Nord
Nom: Âge:
Adresse: Ville:
Province: Code postal:
Tél.(Rés.): Tél.(Bureau):
Question d'habileté: (20 x 3) + 40 - 50 =
Les fac-similés faits à la main sont acceptés.
Règlements du concours disponibles au comptoir du service à la clientèle des magasins Sears participants.
SEARS
Attendez-vous à plus

TAG HEUER
TAGHeuer
SUISSE DEPUIS 1860

Le chronographe Automatique S/EL. Étanche à 200 mètres.
© 1995 Tiffany & Co. Worldwide Corp.
MOSEL
4050, Jean-Talon O., Montréal
735-1138
V23907/15

L'été Chez Better
Découvrez nos délicieuses salades d'été, nos moules irrésistibles, nos fameuses saucisses et nos bières importées!
CHEZ BETTER RESTAURANT
SAUCISSES EUROPEENNES ET BIÈRES IMPORTÉES ®
1310 boul. de Maisonneuve Est -Terrasse- 525-9832
1430 Stanley, métro Peel 848-9859
160 Notre-Dame Est -Terrasse- 861-2617
5400 Côte des Neiges -Terrasse- 344-3971
2133 boul. Le Carrefour, Laval -Terrasse- 681-1727
V23909/41

Maintenant à tous les magasins et à l'Entrepôt

A. Gold & Sons®



SOLDE

Pour hommes et femmes

N'oubliez pas la Fête des Pères ce dimanche

Économisez jusqu'à **50% ET PLUS**

Économisez 10$
BERMUDAS
pour hommes en coton
Ord. 40$
29,99$

Économisez 45-55
VÊTEMENTS
de jogging pour hommes
Ord. 75-85
29,99$

Économisez 15$
POLOS POUR HOMMES
à carreaux de couleurs
Ord. 55$
39,99$

Économisez 10$
SANDALES
Piattelli pour hommes
Ord. 30$
20$

Économisez jusqu'à 17,50$
T-SHIRTS
en coton pour femmes
Ord. 35$
19$ • 2 pour 35$

Complets et vestons sport pour hommes



2 POUR 1
SOLDE DE COMPLETS
ACHETEZ-EN UN À
495$ OU 595$ OU 695$
OBTENEZ-EN UN GRATUIT
De valeur égale • Groupe spécial
léger supplément pour les retouches



Économisez jusqu'à 128$
Sélection de VESTONS SPORT
Ord. jusqu'à 495$
à partir de **199$**



Économisez 100$
PANTALONS
habillés d'été
Meilleur fabricant canadien
Ord. 235$
135$

Aubaines pour femmes de notre solde d'été



CHANDAILS
d'été en coton
Ord. 90$
69$
BERMUDAS
Ord. 75$
49$

Économisez 16$
ROBES POLO
en coton
Ord. 65$
49$



CHANDAILS POUR FEMMES
à manches courtes
Ord. 55$ **39$**

T-SHIRTS DE FANTAISIE
"Eagle's Eye"
Ord. 70$ **39$**

PANTALONS EN GABARDINE
Mr. Jax pour femmes
Ord. 130$ **85$**

JUPES EN GABARDINE
Mr. Jax pour femmes
Ord. 100$ **65$**

Chaussures et sandales pour hommes



Économisez 20$
SANDALES VERDI EN CUIR
Ord. 50$
30$

Économisez 25$
CHAUSSURES DE MARCHE ROHDE
Modèles révolus • Ord. 110$
85$

Économisez 15$
PANTOUFLES EN CUIR Piattelli
Ord. 50$
35$

Économisez 40$
CHAUSSURES DE MARCHE IMPORTÉES
Ord. 90$
50$

Chemises habillées et cravates en soie

Achetez 2 et économisez 61$
CHEMISES HABILLÉES
en coton 2 plis
Ord. 79,50$ ch.
2 pour 98$

Achetez 3 et économisez 39,50$
CHEMISES
à manches courtes
Ord. 42,50$ ch.
3 pour 88$





Superbe collection de
CRAVATES EN SOIE
50% DE RABAIS

Achetez 2 et économisez jusqu'à 50$
SÉLECTION DE CHEMISES HABILLÉES
Ord. 49,50-65 ch.
2 pour 79,50$

Hommes de tailles fortes

Économisez 50% sur tous les vêtements sport et accessoires vestimentaires (Tailles 1X à 4X, 48 à 54)
Un seul endroit • 960, Ste-Catherine Ouest • Jusqu'à l'épuisement des stocks

Vêtements sport d'été pour hommes à des super prix



Économisez 35$
BLOUSONS Micro-Tex
ORD. 135$
99,99$

Économisez 25$ - CHEMISES SPORT
Coton Madras 2 plis...Ord. 75$..... **49,99$**

Économisez 50% - IMPERMÉABLES
Printemps '96 .....à partir de..... **49,99$**

Économisez jusqu'à 195$ - BLOUSONS ET MANTEAUX VALMELINE...Ord. jusqu'à 295$.. **99,99$**

Écon. jusqu'à 40% - CHEMISES SPORT
par Casa Moda, Mondo, etc....Ord. jusqu'à $135.....DE **79,99$**

Écon. jusqu'à 65$ - T-SHIRTS PIQUÉS **39,99$ ch.**
100% coton...Ord. 55$ ch..... **3/100$**

Économisez 35$ - CHEMISES EN COTON
Modèle d'officier français...Ord. 75$..... **39,99$**

Économisez 35$ - CHEMISES EN SOIE FUJI
Manches courtes...Ord. 95$..... **59,99$**

Économisez 30$ - CHANDAILS CACHE-COTON
2 modèles...Ord. 80$..... **49,99$**

Écon. jusqu'à 15$ - T-SHIRTS DE GOLF
Choix de motifs...Ord. jusqu'à 65$.... **49,99$**

Économisez jusqu'à 120$ - BLOUSONS ET MANTEAUX...Ord. jusqu'à 200$..À PARTIR DE **49,99$**



Économisez 15-20
CHEMISES SPORT Modango d'Italie
Ord. 65-70
49,99$

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-888-622 GOLD

Fairview Pte-Claire • Centre Rockland
960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Carrefour Laval • Entrepôt 2056, Bleury

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Promenades St-Bruno • Galeries d'Anjou
Mail Champlain Brossard • Place Ste-Foy, Québec
No. 11, rue York, Ottawa

Pour découvrir à pied les beautés de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Vous ne connaissez pas l'île Jésus et ça vous tente de la découvrir en même temps que ses secteurs historiques ? Sept circuits de marche ont été aménagés aux quatre coins de l'île et, pour aider à s'y retrouver, des brochures illustrées sur chacun des secteurs sont à la disposition des marcheurs.

« Marcher et découvrir Laval », est une initiative de la direction régionale de la santé publique de la régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval ainsi que du service de la culture et des loisirs communautaires de la ville.

Ce programme consiste en une collection de sept dépliants présentant différents itinéraires. Les cinq premiers circuits sont liés au patrimoine de l'île Jésus et permettent d'explorer les quartiers à pied.

Dans l'ordre, nous y retrouverons les paroisses de Saint-François-de-Sales, Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Martin et Sainte-Dorothée. Un texte et un plan présentent le quartier et les points de chacun des parcours, identifiés dans un ordre numérique correspondant aux brèves descriptions.

Un sixième dépliant présente des sentiers liés aux bois et à un certain nombre de parcs de Laval. Enfin, le septième fait découvrir des itinéraires de marche à Laval-sur-le-Lac, l'île Paton et les îles de Laval.

Ces itinéraires permettent de connaître les beautés et les particularités de Laval. Ces parcours deviennent pour les adultes et les enfants une habitude de vie et des portes d'entrée à la découverte du paysage patrimonial et naturel de l'île, a souligné Claude Champagne, de la Direction de la santé publique.

Le parrain d'honneur de « Marcher et découvrir Laval », Raynald Vézeau, assistant directeur au service de la culture, a déclaré qu'au cours de la dernière année plus de 11 clubs de marche ont vu le jour à Laval. Comme vous pouvez le constater, la marche fait beaucoup de chemin à Laval, a-t-il précisé.

Pour sa part, le conseiller municipal Guy Cyr a souligné qu'en publiant sept parcours différents, Laval offre aux adeptes de la marche et à ceux qui envisageraient cette forme d'exercice, un moyen original de faire du sport tout en s'instruisant. (Pour informations : service des communications de Laval : 978-8000.)



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Claudette Champagne, de la direction de la santé publique de Laval, montre la carte des trajets.

Le Solde Fête des Pères Amigo de Cantel

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!

Pas de Grand Prix pour papa !

Pendant notre course aux petits prix, économisez en grand avec *Les loisirs Amigo*[MC] :

0$ Pas de frais mensuels de 35,95 $* par mois, pendant 3 mois** !

0$ Pas de frais d'accès au système : une économie de 48 $** !

0$ Téléphone « Pocket Classic » 910 de Motorola, sans supplément !

0$ 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux gratuits, le soir et le week-end !



« Pocket Classic » 910 de Motorola



CONCOURS :

1 forfait-golf (2 jours) pour 2 au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic *(valeur : 800 $)*
1 sac de golf, avec équipement complet *(valeur : 750 $)*
1 barbecue au gaz propane *(valeur : 400 $)*
Détails en magasin.

CANTEL amigo[MC]
On a toujours besoin d'un Amigo !

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie, EATON, AVENTURE, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Canadian Tire, FUTURE SHOP, RadioShack, BUREAU EN GROS, COMPUCENTRE, Maison Sony., Zellers, K Mart, VITRO PLUS, DU-RO, Lebeau VITRES D'AUTOS, GE DIRECT Magasin-Entrepôt, CENTRE HI-FI, CELLULAND, CANTEL

*Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement de dix-huit (18) mois requis. Frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. **Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1996. L'offre « Pas de frais d'accès au système » est en vigueur jusqu'au 16 juin 1996. Tous les détails dans les magasins participants. †Valeur du 1er prix : 800 $, comprenant deux nuitées, deux petits déjeuners et deux soupers « table d'hôte » pour deux personnes, et deux parties de golf avec voiturette; valeur du 2e prix : 750 $; valeur du 3e prix : 400 $. Valeur totale : 1 950 $. Règlement complet du concours disponible en magasin. Date de clôture : 16 juin 1996 avant minuit. Tirage : 26 juin 1996.

CANTEL® AGENT AGRÉÉ

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7000

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849

1011, rue Fleury E.
(514) 381-4148

4146 A, Ste-Catherine O.
(514) 934-0707

5829, rue St-Hubert
(514) 278-3206

6670, rue St-Jacques
(514) 481-8455

5429, boul. St-Laurent
(514) 278-1873

50, boul. Crémazie O., bur. 10
(514) 388-0066

CELLULAND MONTRÉAL-NORD
5057, boul. Henri-Bourassa E.
(514) 322-6252

CELLULAND LAVAL
350, boul. Curé-Labelle
(514) 682-1657

216, boul. Curé-Labelle
(514) 963-3001

155 D, boul. des Laurentides
(514) 629-6609

CELLULAND LONGUEUIL
1832, boul. Marie-Victorin
(514) 442-1184

CELLULAND REPENTIGNY
358 C, rue Notre-Dame
(514) 585-3000

CELLULAND ST-EUSTACHE
180, 25e avenue, bur. 105
(514) 623-0153

CELLULAND SAINT-LAURENT
1794, ch. Côte-Vertu
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon E.
(514) 723-4258

CELLULAND WEST ISLAND
295 C, boul. St-Jean
(514) 694-4718

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark, bur. 206 B
(514) 954-0287

416, boul. Jean-Talon O., bur. 100
(514) 272-2355

FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain E.
(514) 255-2720

VIATEL COMMUNICATIONS
12356, rue Lachapelle
(514) 856-1884

TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800

MONTRÉAL NORD
CELLULAIRE DIGITALE INC.
10198, boul. Pie IX
(514) 329-0000

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, ch. de Chambly
(514) 658-5241

DORION
UNICEL ENR.
296, boul. Harwood, bur. 4
(514) 424-7082

LAVAL
LAVAL CELLULAIRE
2301, boul. Le Corbusier
(514) 682-9911

LONGUEUIL
COMMUNICATION ÉLITE
1289, ch. de Chambly
(514) 928-2355

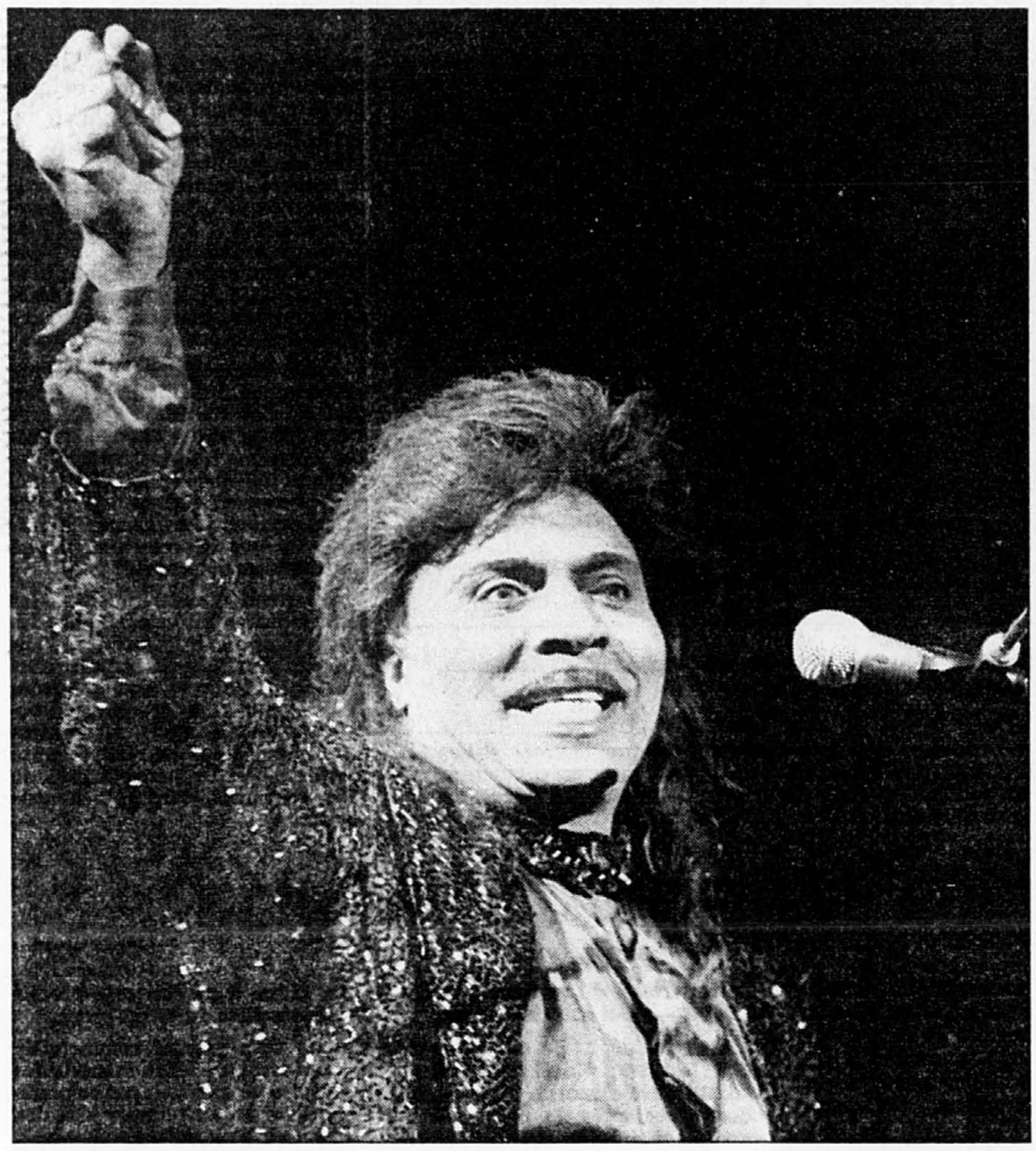
POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S
12870, rue Sherbrooke E.
(514) 642-2308

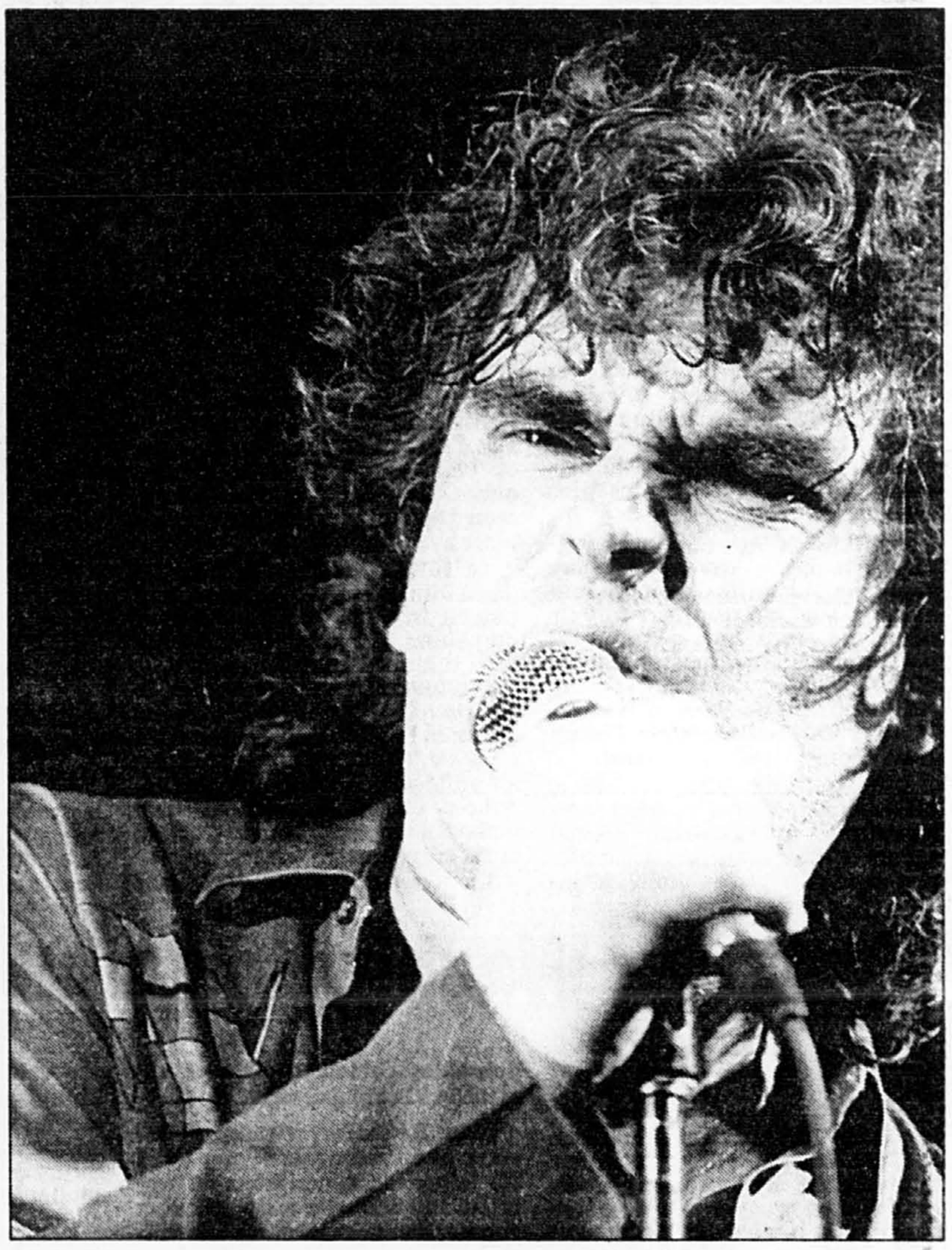
ST-LÉONARD
ALARMES FOX COMMUNICATIONS
4255, boul. Métropolitain E.
(514) 990-4942

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francs S.
(819) 752-6935

OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
CELLTEL
950, boul. St-Jean
(514) 426-9999

Arts et spectacles





PHOTOS DENIS COURVILLE, *La Presse*

Comment voulez-vous que les nuages s'abattent sur Little Richard et Michel Pagliaro sans encourir la colère des dieux ?

Mettez du rock dans votre moteur

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

« Tu penses-tu qui va pleuvoir ? » m'a demandé Michel Pagliaro à la fin de l'entrevue qu'il nous accordait quelques heures avant son show en plein air, près du complexe Desjardins, dans le cadre des Festivités du Grand Prix Molson Dry. Ben non, Pag, même la pluie respecte le rock quand il est de la qualité de celui présenté hier devant une foule de quelque 12 000 personnes : comment voulez-vous que les nuages s'abattent sur Pag et Little Richard sans encourir la colère des dieux ?

En première partie, le jeune guitariste « Smokin'Joe » Bonassama, leader du groupe américain Smokin'Joe's Vault, n'a pas déçu les fans de grosses guitares électriques, ceux qui trippent sur la quête du riff originel, pour reprendre les mots d'un copain. Tout jeune, Bonassama est effectivement prometteur dans son genre, mais ne s'est pas encore « trouvé », à mon humble avis.

C'est ensuite que les choses se sont vraiment mises en place. Michel Pagliaro est arrivé sur scène avec sa gang : le claviériste Henri Fortier, le guitariste Jerry de Villiers (ils collaborent tous trois depuis huit ans) et le batteur français Francis Lassus, au look éminemment cool. Le temps de 12 chansons, Pag a démontré qu'il fait le consensus entre les générations et les styles : qu'ils aient les cheveux bleus ou rares, le style hippie ou mononcle, le bébé dans le pousse-pousse ou la chaise de jardin sur l'asphalte, tout le monde aime Pagliaro. « Qu'une toune soit vieille, ancienne ou nouvelle, ça revient toujours à la même affaire, m'avait expliqué Pag. Est-ce qu'elle vit quand tu la fais ? »

Les tounes de Pag sont vivantes. Certains préfèrent ses plus vieux morceaux : ça tombe bien, il a interprété *Y a une émeute dans la prison*, *Fou de toi*, le super slow *Rainshowers* (combien pertinent dans les circonstances) et bien sûr *Louise*, très fortement inspirée de *Lucille* de Little Richard. D'autres aiment ses chansons des années 80 : quel adon, il a justement fait *Héros*, *L'espion* et *Les bombes*. D'autres encore s'intéressent à ses toutes nouvelles : youpelaye, voilà-t'y pas trois chansons inédites, soit *Les Dieux* et deux morceaux encore sans titre (à tout hasard, je propose bonne toune numéro 2 et bonne toune numéro 3...). Enfin, les fans de Pag aiment tout Pag, et ils ont été heureux de constater que notre rockeur national n'a pas perdu le feu sacré.

Vint enfin le Roi-Soleil du rock, j'entends par là sire Little Richard, avec sa veste toute de lamé rouge et noir, sa superbe, sa vanité (« je suis l'architecte du rock'n'roll », a-t-il affirmé avec modestie... et avec raison), ses gestes affectés, ses longs cheveux (naturels ?), son rire aigu, ses jeux d'épaules et son immense sens du spectacle. Grand seigneur, il est monté sur son piano pour lancer dans la foule une montre (il en avait déjà lancé une à un fan dans les coulisses !) Et puis, après avoir « tété » à cause de quelques caméras, il s'est finalement mis au piano, y a plaqué ses mains magiques, et c'était parti pour une cascade de notes et de rythmes comme seul Little Richard sait en créer. Après 20 minutes de show, nous avions entendu uniquement trois chansons, *Good Golly Miss Molly*, *Bony Moronie* et *Blueberry Hill*, mais c'était sans compter les commentaires du Roi, ses annonces (« Je veux que vous ayez tous ma photo, mon frère est en train d'en distribuer dans la foule, venez chercher la vôtre, elle est très belle. ») et ses classiques, dans le genre « all the ladies, say houououou, all the men, say ha ! » Bref, j'ai dû partir à ce moment-là en raison de l'heure de tombée, mais la légende était assurément aussi vivante et aussi « weird » qu'on pouvait l'espérer !

Ce soir, dès 19 h 30, place au hip-hop des Français de R2 Swing, au rock sans prétention de Noir Silence et au rock musclé de Spin Doctors. Vous pouvez également jeter un coup d'oeil sous le petit chapiteau situé derrière le théâtre Maisonneuve, sur l'esplanade de la Place des Arts. On y trouve la voiture de formule Indy de Jacques Villeneuve, des jeux vidéo de course automobile (gratuits, les kids) et des concours tout à fait dans le ton du Grand Prix : sur le modèle des arrêts aux puits pendant les courses, vous pourrez changer les pneus d'une voiture le plus rapidement possible ou effectuer des réparations à toute vitesse. Quand j'y suis passée, il y avait un gars qui avait l'air sérieusement mal pris avec un alternateur... et les pièces qui auraient dû en faire partie !

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

18:30 35 **- SUR LES QUAIS**
Invités: Pierre Verville et le groupe Noir silence.

19:00 10 **- J.E.**
La dernière reprise de la saison. Il sera notamment question de clients bernés par leur courtier, de faux emplois à la Ville de Montréal et d'une vilaine agence de recouvrement.

20:00 10 **- COLUMBO**
Columbo se déguise pour venir à bout du vilain. Et alors qu'on sait habituellement dès le départ qui est coupable, dans ce film on nous laisse mariner jusqu'à la fin.

21:30 2 **- GRAND PRIX- ESSAIS**
Ça n'a pas d'incidence sur les positions de dimanche, mais veut-on rater une seconde avec le petit Villeneuve?

22:00 17 **- JANETTE TOUT COURT**
Les anthropologues Bernard Arcand et Serge Bouchard parlent des lieux communs.

22:30 10 **- CHA BA DA**
Dernière de la saison avec Les Platters, Michel Courtemanche et Jean-Pierre Ferland.

23:00 57 **- *SOPHIE'S CHOICE***
Un des grands rôles de Meryl Streep, en Polonaise qui vit avec un souvenir terrible d'un choix horrible qu'elle a dû faire.

00:00 35 **- *L'EFFROYABLE CRÉATURE***
Pour les amateurs de films d'horreur. Version de *The Thing*, un classique du genre tourné en 82. Avec Kurt Russell.



Meryl Streep dans *Sophie's Choice*

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 13	Ce soir		Majeurs et Vaccinés	Cinéma / SON ET SILENCE - ALEXANDRE GRAHAM BELL (4) avec John Bach, Ian Bannen				Grand Prix Molson / Essais	Le Téléjournal	Le Point Médias (22:24)	Nouvelles du sport	Météo / Cinéma (23:35)	SRC 2 9 13
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / M. Petit / Dernière	J.E. / Des clients bernés par leur courtier / Dernière	Cinéma / COLUMBO CHANGE DE PEAU (5) avec Peter Falk, Ed Begley, fils					Le TVA	chaBada / Les Platters, Michel Courtemanche / Dernière		Le TVA Sports / Loteries (23:52)	TVA 4 8 t 7 10
RQ 15 17 24 45	Passe-Partout	Monde merveilleux de Disney		Des Histoires inventées	Le Château des Oliviers		Visa Santé		Janette... tout court / Lieux communs		Points de vue		RQ 15 17 24 45
TQS 16 30 35	Guerre des clans	Sur les quais	Besoin d'amour	Baseball / Expos - Reds					Gr. Journal / Les Villeneuve	Sports Plus	Aux frontières du réel		TQS 16 30 35
CBC 5	Newswatch		Inside Qc	Golden Girls	Rita & Friends		CBC News		Baseball / Blue Jays - Angels				CBC 5
CBC 6			Raffi on Broadway										CBC 6
CTV 12	Pulse		E.T.	On My Mind	Unsolved Mysteries		Basketball NBA / Bulls - SuperSonics					CTV News	CTV 12
CTV 8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World							CTV 8
ABC 22	News	ABC News	Star Trek: Next Generation				Step by Step	Mr. Cooper	20 / 20		News	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Due South		Diagnosis Murder		CPW			Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Dateline NBC		Basketball NBA / Bulls - SuperSonics					News	NBC 5
PBS 33	Newshour		Nightly Business	VT this Week	Wash. Week	Wall $treet	Emerging Powers (1/2)				Cinéma / Choix du public		PBS 33
PBS 57	ITN News	Nightly Business	Newshour		On the Waterways		Gallowglass (2-3/3)				Cinéma / SOPHIE'S CHOICE (3)		PBS 57
ONT 12	...pas sorcier	Passeport étu.	Panorama	Montagne	Bouillon de culture		Cinéma / TUMULTES (4) avec Bruno Crémer, Nelly Borgeaud				Panorama	Montagne	ONT 12
ONT 24	Eric's World	Pumped	Anishinabe	Light Gourmet	Studio 2		Mulberry	Waiting for God	Imprint		Talking Film	Cinéma	ONT 24
A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Jim Carrey		Cinéma / THE ROAD WARRIOR (4) avec Mel Gibson, Bruce Spence				Law and Order		A & E
BRAVO	Bruce Cockburn		Bravo! News	Movietelevision	Marlon Brando - Hollywood...		Cinéma / SUCH A GORGEOUS KID LIKE ME (4) avec Bernadette Lafont				Monty Python	Twin Peaks	BRAVO
CANAL D	Les Champions		Archéologie		D'un pôle à l'autre (6/8)		Biographies / Benazir Bhutto		Le Monde en guerre (14/26)		Les Envahisseurs		CANAL D
DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		Wildlife Tales	West Wind	A.C. Clarke's...	Heaven & Earth	Invention	Terra X	@ discovery.ca		DISC.
FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Sliders		The "X" Files		Star Trek		Baywatch		FOX
FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
MP	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus		Le Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		BlackOut		MP
NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		National News	Nat. Magazine	Big Life with Daniel Richler		NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Filière canadienne		Le Téléjournal	Scully RDI	Simplement...	Le Canada aujourd'hui		Sport	RDI
RDS	Golf (17:00)	Sports 30 Mag		Soccer / Italie - République tchèque				Golf / Omnium des États-Unis		Sports 30 Mag		Moto-marine	RDS
SE	Une Seconde Chance (17:45)			Les Belles de l'Ouest (19:15)			Lune Rouge				Les Maîtres du monde (22:45)		SE
TMN	Road to Saddle River (17:15)			The Underneath (19:15) / TMN Tonight (20:55)			Mad Love				Bad Girls (22:45)		TMN
TSN	Golf USGA / Omnium des États-Unis - hommes (17:00)			Baseball / Expos - Reds							Sportsdesk		TSN
TV5	Fleurs et...	Studio Gabriel	Journal FR2	Géopolis / Mégapoles...		Thalassa / Escale en Irlande		Le Franco	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions...	TV5
YTV	Dunk Street	Captain Power	Hypernauts	Reboot	Felix the Cat	It's Alive!	Squawk Box	The Hit List		Must Be Mad!	Dave Osborne	Streetnoise	YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

CKOI toujours premier

Gains importants à CITÉ rock détente

MARIE-CLAUDE GIRARD

Avec ses 1,272 million d'auditeurs hebdomadaires, CKOI rejoint toujours le plus grand nombre d'auditeurs malgré une baisse du nombre d'heures d'écoute et l'importante part de marché qu'occupe depuis l'automne dernier sa concurrente CKMF, chez les 18-34 ans francophones.

Autre fait marquant des sondages BBM dévoilés hier, CITÉ Rock-détente et CKMF ont vu leur auditoire augmenter de 40 000 et 38 000 respectivement. De plus, CITÉ s'accapare le quart du marché francophone des 25 à 49 ans et ajoute le *Week-end Superstar* au palmarès des 10 émissions les plus écoutées.

À CKAC, *Bonjour Montréal,* animée par Paul Arcand, demeure l'émission matinale la plus populaire. *Yé trop de bonne heure* suit en deuxième place, talonnée de près par Patrice L'Écuyer et son équipe d'*Un matin n'attend pas l'autre.* CKMF obtient un franc succès avec les 101 600 auditeurs de l'heure JMP, diffusée le dimanche soir.

Difficile de s'y retrouver dans le méli-mélo de chiffres parfois contradictoires que chaque station agence à son avantage. Certaines préfèrent parler d'auditoire, d'autres de part de marché ou d'heures d'écoute, ces derniers étant plus significatifs d'un point de vue publicitaire.

Rejoignant en moyenne 1,1 million d'auditeurs au quart d'heure, *Le 6 à 6* de CKOI remporte la palme de l'émission la plus écoutée des ondes. À CKAC, Jean Cournoyer et Jean Lapierre suivent en deuxième place avec *Face à face.*

Le 107,3 FM confirme le succès de sa formule rock détente en figurant en 3e, 4e, 5e, 7e et 10e positions du palmares avec *Ma radio au boulot* de 9 h à midi et en après-midi, le *Rock détente café* en fin de journée, le *Décompte Rock Détente* et le *Week-end Superstar.* Seule la tranche de 6 h à 9 h résiste. Dans l'espoir de remédier au problème, la station devrait annoncer bientôt l'embauche d'un nouvel animateur, Daniel Guérard ayant été remercié.

En compétition avec CITE dans la catégorie « adulte contemporain », CIEL a subi une baisse de huit pour cent de l'auditoire depuis l'automne dernier. Mais pour le directeur des programmes, Gilles Senécal, cette perte est compensée par une augmentation des heures d'écoute. « Ça confirme que nous sommes en train de gagner la fidélité de notre auditoire. Nous sommes sur la bonne voie », commente-t-il.



À CKAC, *Bonjour Montréal,* animée par Paul Arcand, demeure l'émission matinale la plus populaire.

Du côté anglophone, CHOM revient en première place, tant pour le nombre d'auditeurs que pour la durée d'écoute. Pour sa part, la station CICQ-AM a fait un bond de 17 % pour l'auditoire et de 37 % pour la durée d'écoute. Moins heureuse, CKGM a perdu plus de 40 % de son auditoire hebdomadaire et a réduit du tiers ses heures d'écoute.

Après une certaine hausse l'année dernière, l'auditoire de Radio-Canada, s'est stabilisé ce printemps à 406 000 au AM et 232 000 au FM. Les émissions les plus écoutées demeurent *CBF-Bonjour,* le *Radiojournal* et *Tout compte fait.* Depuis le printemps dernier, le magazine scientifique *Les Années-lumière* a augmenté son auditoire de plus de 37 %.

À partir de janvier prochain, les BBM radio seront calculés tous les mois plutôt que trois fois dans l'année, à la demande des commerçants et des diffuseurs, qui pourront s'ajuster plus rapidement aux fluctuations du marché. Les sondages du printemps ont été réalisés entre le 11 mars et le 5 mai auprès de 4885 personnes, dont 3118 francophones.

Piratage : Washington veut plus de garanties de Pékin

Agence France-Presse
PÉKIN

Les États-Unis ont demandé hier à la Chine davantage de garanties sur la protection de la propriété intellectuelle, au premier jour de pourparlers destinés à éviter une guerre commerciale.

Washington a également annoncé que le représentant américain au commerce par intérim, Charlene Barshefsky, rencontrera des responsables chinois demain et dimanche à Pékin à ce sujet.

Mme Barshefsky viendra « s'assurer que l'accord de février 1995 sur la protection des droits de propriété intellectuelle est respecté et aborder d'autres questions bilatérales », a indiqué dans un communiqué la délégation américaine qui a entamé jeudi des discussions sur les copyrights avec le ministère chinois du Commerce extérieur.

« Nous reconnaissons que les Chinois ont fait un effort pour fermer les usines qui piratent les disques compacts », a indiqué la délégation conduite par le représentant adjoint au Commerce, Lee Sands.

« Il reste à voir si cet effort correspond aux termes de notre accord », a ajouté le communiqué. « Pour savoir exactement combien d'usines ont été fermées, il nous faudra aller vérifier sur place et poursuivre les discussions avec les Chinois », a-t-il encore indiqué.

Avant le début de ces pourparlers, les États-Unis reprochaient aux autorités chinoises d'avoir laissé se développer le piratage des produits audiovisuels et informatiques depuis un an et demi et ont menacé d'imposer des sanctions commerciales de deux milliards de dollars à partir du 17 juin si aucun accord n'est trouvé.

La Chine a de son côté promis des représailles du même ordre.

Mais cette guerre commerciale tant redoutée par les industriels des deux pays ne semblait pas se profiler à l'horizon au premier jour des discussions de la dernière chance.

La confirmation de la venue de Mme Barshevsky, qui a paraphé l'accord de 1995, est interprétée par les observateurs comme un signe positif.


LE NOUVEL ENTRAÎNEUR DE LA NBA SAIT QUOI FAIRE POUR METTRE LES KNICKS LÀ OÙ IL FAUT.
EDDIE
VERSION FRANÇAISE
G
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5300 Jacques-Bizard ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies ★
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Côteau ★
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Thérese ★
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 175 Notre-Dame (angle Iberville) ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol ★
JOLIETTE 752-0366 Cinéma du Carrefour ★
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris ★
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent ★
MAISON DU CINEMA 566-8782 63 King O. Sherbrooke
GRANBY 776-6908 Fleur de Lys ★
TROIS-RIVIERES 375-3277 Fleur de Lys ★
Ciné-parc ST-EUSTACHE 472-6660 Route 15 (sortie 20 o.)
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus ★
CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM 6700 Côte-des-Neiges ★
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies ★
BOUCHERVILLE 449-6404 Coin de Mortagne et Volta ★
STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine

LES CRITIQUES QUI NE L'ONT PAS VU SONT UNANIMES: C'est un film du début à la fin!
• Seymour Flix, QUOTES'R US
LESLIE NIELSEN
SPY HARD
VERSION O. ANGLAISE
G

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus ★
DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval ★
PLACE LASALLE 12 849-FILM 7852 boul. Champlain ★
BROSSARD 849-FILM 6600 boul. Taschereau ★
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire ★
Ciné-Parc LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM
VERSION FRANÇAISE
PLACE LASALLE 12 849-FILM 7852 boul. Champlain ★
CARREFOUR LAVAL 849-FILM 2330 boul. Le Carrefour ★
BOUCHERVILLE 449-6404 Coin de Mortagne et Volta ★
REX ST-JEROME 438-0133 327 St-Georges ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol ★
TROIS-RIVIERES 373-1001 Impérial ★
Ciné-Parc CHATEAUGUAY à 6 Km du pont Mercier 849-FILM
Ciné-parc ST-EUSTACHE Route 15 (sortie 20 o.) 472-6660
Ciné-Parc ODEON Boucherville Trans-Canadienne (sortie 55) 849-FILM

"ALLEZ VOIR JOUR DE FÊTE!" - Pierre Foglia, LA PRESSE
"RAVISSEMENT!" - Eric Fourlanty, VOIR
"À VOIR ET À REVOIR si on aime rire de bon coeur!" - FRANCE-SOIR
Jour de fête
le film en couleur inédit de JACQUES TATI

G
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
Ciel
CFP

LE FILM #1 AU CANADA!
"DE L'ACTION À REVENDRE...suscite jusqu'à la fin de vives réactions de l'auditoire.★★★★" - Rob Salem, TORONTO STAR
"QUELLE ACTION! LE ROCHER solide comme le roc..." - Bruce Kirkland, TORONTO SUN
"Courez voir LE ROCHER!" - Anne Brodie, BATON BROADCASTING SYSTEM
"Dépasse toutes les limites... l'action y déferle avec férocité" - Bill Brownstein, THE GAZETTE

SEAN CONNERY NICOLAS CAGE ED HARRIS
JERRY BRUCKHEIMER
v.f. de: THE ROCK
LE ROCHER
MICHAEL BAY
13 ANS + VIOLENCE
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5300 Jacques-Bizard ★
CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE ★
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Côteau
STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Thérese
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 175 Notre-Dame (angle Iberville)
ST-BASILE 441-7952 267 boul. L'Ormière
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★
ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris
JOLIETTE 752-0366 Cinéma du Carrefour
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris
SOREL-TRACY 743-3234 St-Laurent
GRANBY 776-6908 Fleur de Lys
SHAWINIGAN 539-6700 Cinéma 3 Bienvenue
TROIS-RIVIERES 373-1001 Impérial
Ciné-Parc ODEON Boucherville Trans-Canadienne (sortie 55) 849-FILM
Ciné-Parc CHATEAUGUAY à 6 Km du pont Mercier 849-FILM
Ciné-parc ST-EUSTACHE Route 15 (sortie 20 o.) 472-6660
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5300 Jacques-Bizard ★
COTE-DES-NEIGES 849-FILM 6700 Côte-des-Neiges ★
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare ★
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire
MAISON DU CINEMA 566-8782 63 King O. Sherbrooke
STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine
Ciné-Parc LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM

MGM VOUS INVITE À VOUS LAISSER SÉDUIRE
G
"★★★★ Somptueux, ensorcelant... Une grande aventure romanesque. Un film rempli de passion dans lequel Robin Wright est à la fois ravissante et renversante." - SATELLITE NETWORK
"Le film d'amour que vous attendiez depuis toujours." - Bonnie Churchill, NATIONAL NEWS SYNDICATE
"Quel film merveilleux! Attendez-vous à une expérience mémorable débordante d'amour et d'émotions." - Jeanne Wolf, HOLLYWOOD
"Visuellement stupéfiant avec des performances poignantes de Robin Wright et Morgan Freeman." - Paul Wunder, WBAL RADIO

MORGAN FREEMAN
ROBIN WRIGHT
STOCKARD CHANNING
MOLL FLANDERS
L'histoire remarquable d'une femme au courage exceptionnel.
Visit the Moll Flanders Site on the Internet: http://www.mgmua.com/mollflanders
Maintenant à l'affiche!
dts DIGITAL
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare
Consultez les Guides Horaires de FAMOUS PLAYERS et CINEPLEX ODEON

La Petite Vite : Avanti obtient une injonction

La maison Avanti, qui produit le populaire téléroman *La Petite Vie*, a annoncé hier qu'elle avait obtenu une ordonnance d'injonction pour empêcher la sortie de la parodie *La Petite Vite*, un film pornographique produit par Les Productions de Favreau Inc.

La Petite Vite reprend les célèbres personnages créés par Claude Meunier et les fait jouer dans un film XXX.

Avanti annonce qu'elle a procédé à une saisie avant jugement des copies des vidéocassettes du film pornographique et du matériel publicitaire.

L'ordonnance d'injonction sera signifiée à toute personne impliquée dans la production et la mise en marché du film.

Avanti ajoute qu'elle n'hésitera pas à employer tous les moyens légaux pour empêcher la sortie du film qui constitue une violation flagrante de ses droits dans la série *La Petite Vie*.

Par ailleurs, la direction de la Télévision française de Radio-Canada a fait savoir qu'elle appuyait la démarche d'Avanti. « Que ce soit à titre de producteur ou de diffuseur, souligne-t-elle, Radio-Canada s'est toujours portée à la défense des droits d'auteurs. Elle souhaite que l'ordonnance d'injonction permette de clarifier la situation quant au respect de ces droits. »

I Mother Earth est de notre bord

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

Ce soir, les fervents de rock solide à teneur élevée en progressif et hard devraient aller jeter un coup d'oeil au show du groupe canadien I Mother Earth au Cabaret, rue Saint-Laurent. Et s'ils vivent plutôt à Québec, ces fervents devraient alors faire de même samedi en allant cette fois au bar d'Auteuil.

La formation torontoise n'est pas venue jouer chez nous depuis le printemps 1994, lors de la sortie de son premier album, *Dig*, et revient justement à Montréal et à Québec dans le cadre du lancement de son second, *Scenery and Fish*.

Entre ces deux disques, beaucoup de branle-bas pour le quatuor : *Dig* s'est en effet vendu à plus de 50 000 exemplaires et leur a valu le trophée Juno (l'équivalent canadien des Félix) à titre de meilleur album de hard rock. « Ce qui a le plus changé pour nous, souligne pour sa part Christian Tanna, batteur et principal compositeur du groupe, c'est que nous avons appris à vivre ensemble. Nous avons fait de longues tournées et il a fallu nous y habituer. Ce qui n'a pas changé, je crois, c'est le plaisir que nous avons à être ensemble sur une scène. » C'est ce que le show de ce soir va nous révéler. *Scenery and Fish* a été enregistré en partie ici, à Morin Heights : « C'est Jag (Tanna, frère de Christian guitariste du groupe) et Paul Northfield qui ont réalisé l'album. Or, Paul aime énormément travailler aux studios de Morin Heights, il habite à deux pas de là. » Rappelons que Northfield a notamment travaillé avec Rush et Infections Grooves.

À l'écoute de *Scenery and Fish*, on est frappé par la richesse des batteries et des rythmes : « C'est peut-être parce que c'est le batteur qui compose, explique Christian en riant, mais effectivement nous avons beaucoup joué avec les différentes rythmiques, les ruptures, les boucles, etc., et nous avons fait appel aux services de deux percussionnistes, Luis Conte et Daniel Mansilla. »

Scenery and Fish (« ça ne veut rien dire », précise Christian) est un « CD amélioré », entendre par là qu'une section de l'album est accessible sur un lecteur CD-ROM. Le groupe a également son site Internet, « et nous nous assurons constamment qu'il est à jour », soutient Christian. « Il y a trop de bands qui laissent ce soin à d'autres et ça ne les aide pas, au contraire. » S'occuper de ses fans et faire de longues tournées, c'est encore le secret des groupes qui durent. I Mother Earth l'a compris.

I Mother Earth ce soir au Cabaret, avec KillJoys en première partie.

Plainte contre John Travolta

Reuter
LOS ANGELES

Une plainte a été déposée contre la star hollywoodienne John Travolta qui a renoncé à figurer dans le prochain film de Roman Polanski, *The Double*, en raison de différends artistiques.

Déposées par la société de production britannique Liteoffer et le distributeur américain Mandalay Entertainment, la plainte réclame des dommages et intérêts à l'acteur et à sa compagnie de production Constellation Productions.

Le danseur de *La Fièvre du samedi soir* revenu au sommet du box-office avec le *Pulp Fiction* de Quentin Tarantino, qui lui avait valu une nomination aux Oscars, avait donné son accord à Polanski en décembre dernier pour un cachet minimum de 17 millions US.

Adapté de Dostoïevski avec Isabelle Adjani également à l'affiche, le tournage de *The Double* a débuté le 2 juin à Paris. Mais de sources proches du film, on annonçait que John Travolta s'était copieusement opposé à Roman Polanski avant de claquer la porte cinq jours après les premiers plans et de rentrer chez lui.

Liteoffer et Mandalay sont « gravement affectés par cette rupture de la 25e heure de son contrat par Travolta », indique la plainte qui évoque l'« ego » de la star et son exigence de remanier le scénario. Travolta serait remplacé par Steve Martin.

EN BREF

Lanaudière dimanche

■ Le Festival international de Lanaudière ne s'ouvre que le 1er juillet mais, cette année encore, il est précédé, à l'Amphithéâtre même, d'un concert « pré-saison » gratuit faisant partie de la tournée annuelle de l'Orchestre-réseau des sept Conservatoires. Joliette entendra l'orchestre dimanche, 14 h 30, dans le même programme présenté à Québec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières et Montréal, soit la quatrième Symphonie de Bruckner, l'ouverture de *Nabucco*, de Verdi, et *Monologue*, de Clermont Pépin, sous la direction de Raffi Armenian. La tournée de cette année souligne le centenaire de Wilfrid Pelletier, le fondateur du Conservatoire. Le concert de Montréal aura lieu le jour même marquant le 100e anniversaire de sa naissance, le jeudi 20 juin, à 19 h 30, à la salle qui porte son nom, et sera radiodiffusé en direct à CBF-FM à compter de 20 h.

Jennifer Lopez incarnera Selena

■ La comédienne Jennifer Lopez aurait décroché le rôle de Selena dans un film sur cette chanteuse assassinée, l'emportant sur des milliers d'autres actrices. Mme Lopez touchera un million de dollars pour sa participation au film, qui racontera l'histoire de la chanteuse. Mme Lopez est une des vedettes du prochain film de Robin Williams *Jack*. Selena a été abattue en mars 1995 par Yolanda Saldivar, l'ancienne présidente de son fan-club, qui a été condamnée à la prison à vie pour ce meurtre.

Mort d'une femme fatale

■ Brigitte Helm, qui intrepréta la femme-robot dans le film de Fritz Lang *Metropolis* en 1926, est décédée à l'âge de 90 ans. Elle vivait en Suisse depuis plusieurs années. Le succès de *Metropolis* fit d'elle l'une des plus célèbres femmes fatales du cinéma allemand de l'entre-deux-guerres. Après ce film, elle en tournera une dizaine d'autres jusqu'en 1936, dont *L'argent* de Marcel Lherbier et *L'Atlantide* de G.W. Pabst.

Aux enchères

■ Les droits d'auteur concernant quelques-unes des plus célèbres oeuvres musicales chinoises seront mis aux enchères pour la première fois en septembre. La vente, qui devrait favoriser une plus forte présence de la musique chinoise sur le marché, contribuera aussi à protéger la propriété intellectuelle, estime l'Association de Shaanxi pour les droits de la propriété intellectuelle internationale, qui organise la vente. Parmi les oeuvres concernées figurent l'un des plus célèbres concertos chinois pour violon, *Liang Shanbo et Zhu Yingtai*, composition de He Zhanhao et Chen Gang inspirée d'un récit folklorique qui passe pour la version chinoise de *Roméo et Juliette*.

Relation houleuse

■ Il y a plus que de la séparation dans l'air entre LaToya Jackson et son mari. Un juge a interdit à la chanteuse et à son époux et agent Jack Gordon de s'approcher à moins de 30 mètres l'un de l'autre jusqu'à une audience prévue le 28 juin. La soeur de Michael Jackson a engagé une procédure de divorce au mois de mai, accusant son mari de l'avoir frappée à l'aide d'une bouteille parce qu'elle refusait de se produire sur scène lors d'un concert en Europe. Jack Gordon a un peu plus tard diffusé un communiqué déclarant : « C'est elle qui a abusé et c'est moi qui ai été abusé. »

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS — ÉCRAN GÉANT! ◆ QUALITÉ DU SON! — 4,99$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS Représentations avant 18h00

HORAIRES du 14 au 20 juin 1996 ● INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856
EDDIE V.F. (G)* 12:20-2:30-5:00-7:20-9:40 COUCHE-TARD sam 11:55
LE FANTOME (G)* 12:30-3:00-5:15-7:35-9:50 COUCHE-TARD sam 12:05
MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 12:15-2:45-5:10-7:30-9:45 COUCHE-TARD sam 12:00
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 12:45-3:45-7:10-9:30- COUCHE-TARD sam 11:45
JOUR DE FETE (G)* 1:20-3:20-5:20-7:15-9:35 COUCHE-TARD sam 11:50
LE ROCHER (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 COUCHE-TARD sam 12:30
MON HOMME (16+)* 12:50-3:10-5:25-7:45-10:00 COUCHE-TARD sam 12:15

CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O. 985-5730
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:15-4:00-7:00-9:45- COUCHE-TARD ven,sam 12:15
✔THE ROCK (13+)* 1:30-4:20-7:15-10:10 COUCHE-TARD ven,sam 12:45
SPY HARD (G)* 12:45-2:45-4:50-7:05-9:15 COUCHE-TARD ven,sam 11:45 mer 12:45-2:45-4:50-9:15
✔TWISTER (G)* 1:00-3:45-6:45-9:30 COUCHE-TARD ven,sam 12:00
EDDIE (G)* 12:15-2:30-4:40-7:30-9:55 COUCHE-TARD ven,sam 12:05
✔TWISTER (G)* 2:00-4:30-7:20-10:15 mer 2:00-4:30-10:15

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437
✔THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 COUCHE-TARD ven,sam 12:35
✔MOLL FLANDERS (G)* 1:05-3:45-7:15-9:50 COUCHE-TARD ven,sam 12:20
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:20-3:50-7:10-9:30- COUCHE-TARD ven,sam 12:00
FLOWER OF MY SECRET (S.T.A.) (G)* 12:30-2:50-5:10-7:20-9:40 COUCHE-TARD ven,sam 12:10 lun,jeu 12:30-2:50-9:40
THE PHANTOM (G)* 12:45-3:00-5:15-7:30-10:00 COUCHE-TARD ven,sam 12:15

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991
2$ MATINEES (avant 18h00) 2,50$ EN SOIREE
DEAD MAN WALKING (13+)* 12:45-3:30-7:20-9:50 - COUCHE-TARD sam 12:30
BIRDCAGE (G)* 1:10-3:55-7:30-10:00 COUCHE-TARD sam 12:35
SENSE AND SENSIBILITY (G)* 12:30-3:15-6:40-9:30 - COUCHE-TARD sam 12:15
EXECUTIVE DECISION (13+)* 1:30-4:05-7:00-9:35- COUCHE-TARD sam 12:20
BROKEN ARROW (16+)* 2:50-7:10
NICK OF TIME (13+)* 12:50-5:05-9:15 COUCHE-TARD sam 11:10
FEAR (13+)* 1:20-3:40-5:25-7:40-9:45 COUCHE-TARD sam 12:00

DORVAL 260, ave Dorval 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$ MARDI & MERCREDI 4,25$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
THE ROCK (13+)* 7:00-9:55 sam,dim 1:30-4:15-7:00-9:55
CABLE GUY (SAC)* 7:15-9:45 sam,dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:45
MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 7:25-10:05 sam,dim 1:45-4:40-7:25-10:05
SPY HARD (G)* 7:40-9:30 sam,dim 1:00-3:00-5:15-7:40-9:30

GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$ MARDI & MERCREDI 4,25$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G) 7:00-9:30 sam,dim 2:00-7:00-9:30
THE PHANTOM (G) 7:40-10:00 sam,dim 2:40-7:40-10:00
TWISTER (G) 7:20-9:50 sam,dim 2:20-7:20-9:50

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
THE PHANTOM (G)* 1:00-3:20-5:30-7:45-10:05 lun,mer,jeu 7:45-10:05
MOLL FLANDERS (G)* 12:45-3:30-7:10-9:45 lun,mer,jeu 7:10-9:45
TWISTER (G)* 1:45-4:30-7:25-10:00 lun,mer,jeu 7:25-10:00
✔THE ROCK (13+)* 1:30-4:15-7:15-10:10 lun,mer,jeu 7:15-10:10
THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 mer,jeu 7:00-9:55 lun 9:55
SPY HARD (G)* 7:20
EDDIE (G)* 12:30-2:40-4:50-9:35 lun,mer,jeu 9:35
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 2:00-4:45-7:30-10:15 lun,mer,jeu 7:30-10:15
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 2:15-5:00-7:55-10:30 lun,mer,jeu 7:55-10:30

F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229
EDDIE V.F. (G)* 1:10-4:10-7:10-9:20 lun,jeu 7:10-9:20
✔THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 lun,jeu 7:00-9:55
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:40-4:20-7:20-9:50 lun,jeu 7:20-9:50
LE FANTOME (G)* 1:05-4:35-7:25-9:40 lun,jeu 7:25-9:40
THE ROCK (13+)* 1:45-4:30-7:30-10:25 lun,jeu 7:30-10:25
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 2:15-5:00-7:45-10:20 lun,jeu 7:45-10:20
LE ROCHER (13+)* 1:30-4:15-7:15-10:10 lun,jeu 7:15-10:10

LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:25-4:15-7:30-10:00 - COUCHE-TARD sam 12:30
✔THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:40 COUCHE-TARD sam 12:15
✔MOLL FLANDERS (G)* 1:40-4:30-6:50-9:20 COUCHE-TARD sam 12:20
LE ROCHER (13+)* 7:10-10:10 sam,dim 1:30-4:15-7:10-10:10
✔LE ROCHER (13+)* 1:30-4:15-7:10-10:10 COUCHE-TARD sam 12:40
EDDIE V.F. (G)* 7:35-9:55 sam,dim 2:10-4:20-7:35-9:55
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 1:00-3:45-7:00-9:30 - COUCHE-TARD sam 11:50
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 7:40-10:05 sam,dim 1:15-4:00-7:40-10:05
TWISTER (G)* 1:45-4:20-7:05-9:50 COUCHE-TARD sam 12:10
THE PHANTOM (G)* 1:30-4:10-7:10-9:40 COUCHE-TARD sam 11:55
LE FANTOME (G)* 1:50-4:40-7:25-10:10 COUCHE-TARD sam 12:25
THE ROCK (13+)* 7:20-10:20 sam,dim 2:00-4:45-7:20-10:20

CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463
THE PHANTOM (G)* 1:25-4:20-7:10-9:35 lun,jeu 7:10-9:35
EDDIE (G)* 2:00-4:25-6:50-9:20 lun,jeu 6:50-9:20
LE ROCHER (13+)* 1:30-4:15-7:15-10:10 lun,jeu 7:15-10:10
TWISTER (G)* 1:45-5:00-7:35-10:05 lun,jeu 7:35-10:05
LE FANTOME (G)* 1:40-4:40-7:20-9:45 lun,jeu 7:20-9:45
EDDIE V.F. (G)* 2:10-4:30-6:55-9:30 lun,jeu 6:55-9:30
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:20-4:10-7:05-9:50 lun,jeu 7:05-9:50
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 1:55-4:35-7:25-10:15 lun,jeu 7:25-10:15
THE ROCK (13+)* 1:50-4:45-7:30-10:20 lun,jeu 7:30-10:20
✔THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 lun,jeu 7:00-9:55

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
✔MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* 2:00-4:45-7:30-10:15 - COUCHE-TARD sam 12:40 lun,jeu 7:30-10:15
LE ROCHER (13+)* 1:30-4:15-7:15-10:10 COUCHE-TARD sam 12:45 lun,jeu 7:15-10:10
EDDIE V.F. (G)* 1:10-3:35-7:10-9:25 COUCHE-TARD sam 11:40 lun,jeu 7:10-9:25
LE FANTOME (G)* 1:20-3:45-7:40-10:25 COUCHE-TARD sam 12:50 lun,jeu 7:40-10:25
THE ROCK (13+)* 1:15-4:00-7:00-9:55 COUCHE-TARD sam 12:30 lun,jeu 7:00-9:55
✔MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 1:45-4:30-7:20-10:05 - COUCHE-TARD sam 12:35 lun,jeu 7:20-10:05

✔SON DIGITAL



PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856 ✓
ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-2463 ✓♿
FAMOUS PLAYERS 8 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau 672-2229 ✓♿
VERSAILLES Place Versailles 353-7880 ✓♿
CENTRE LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776 ✓♿
GREENFIELD PARK 519 Boul. Taschereau 671-6129 ★
CARREFOUR de l'Estrie, SHERBROOKE 565-0366 ★
DAUPHIN 2396 Beaubien est 849-FILM ✓
CHATEAUGUAY 240 St-Jean Baptiste 691-2463 ✓♿
TERREBONNE 1071 Chemin du Côteau 471-6644 ✓♿
STE-THERESE Plaza Ste-Thérèse 979-4444 ✓♿
ST-BASILE 267 boul. Laurier 441-7952 ✓♿
LACORDAIRE 11 5940 boul. Des Grandes-Prairies 324-3000 ✓♿
VALLEYFIELD De Paris 371-1003 ✓
SOREL-TRACY St-Laurent 743-3234 ✓
ST-JEROME Carrefour du Nord 436-5944 ✓
PLAZA REPENTIGNY 175 Notre-Dame (angle Iberville) 657-6452 ✓♿
JOLIETTE Cinéma du Carrefour 752-0366 ✓
DRUMMONDVILLE Capitol 474-6926 ✓
ST-JEAN Boîte à Films 347-2037 ★
ST-HYACINTHE Le Paris 773-9492 ✓
STE-ADELE Cinéma Pine 229-7655 ✓
GRANBY Galeries Granby 478-2966 ✓
SHAWINIGAN Cinéma Biermans 539-6700 ✓
TROIS-RIVIERES Impérial 373-1001 ✓♿
Ciné-Parc ODEON Boucherville Trans-Canadienne (sortie 95) 849-FILM
Ciné-Parc CHATEAUGUAY à 6 Km du pont Mercier 849-FILM
Ciné-Parc ST-HILAIRE Route 20 (sortie 115) 467-0402
Ciné-Parc ORFORD Route 10 et 55 (sortie 123) 843-9575
Ciné-Parc JOLIETTE 5e Rang St-Ambroise 765-1005
Ciné-Parc TROIS-RIVIERES Route 40 (sortie 192) 377-2019

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437 ✓
CENTRE EATON 705 Ste-Catherine O. 985-5730 ✓♿
ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-2463 ✓♿
FAMOUS PLAYERS 8 POINTE-CLAIRE 185 Hymus 697-8095 ✓♿
CENTRE LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776 ✓♿
FAMOUS PLAYERS 8 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau 672-2229 ✓♿
DORVAL 260 Ave. Dorval 631-8586 ★
VERSAILLES Place Versailles 353-7880 ✓♿
CHATEAUGUAY 240 St-Jean Baptiste 691-2463 ✓♿
COWANSVILLE Princess 263-5900 ★
MAISON DU CINEMA 63 King O. Sherbrooke 566-8782
LE MIRAGE 9480 boul. Lacordaire 324-CINE ✓♿
COTE-DES-NEIGES 6700 Côte-des-Neiges 849-FILM ✓♿
MAIL CAVENDISH Cavendish coin Kildare 849-FILM ✓♿
ST-BASILE 267 boul. Laurier 441-7952 ✓♿
STE-ADELE Cinéma Pine 229-7655 ✓
Cinéma des MONTS Mont-Tremblant 681-4676 ✓
Ciné-Parc LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM

ÉCRASE, SATAN!



✔dts DIGITAL — PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856 ★ — ★ DOLBY STEREO
ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-2463 ★♿
VERSAILLES Place Versailles 353-7880 ★♿
CENTRE LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776 ★♿
FAMOUS PLAYERS 8 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau 672-2229 ✓♿
CARREFOUR de l'Estrie, SHERBROOKE 565-0366 ★
DAUPHIN 2396 Beaubien est 849-FILM ★
LACORDAIRE 11 5940 boul. Des Grandes-Prairies 324-3000 ✓♿
PLAZA REPENTIGNY 175 Notre-Dame (angle Iberville) 657-6452 ✓♿
STE-THERESE Plaza Ste-Thérèse 979-4444 ✓♿
TERREBONNE 1071 Chemin du Côteau 471-6644 ✓♿
ST-HYACINTHE Le Paris 773-9492 ✓
REX ST-JEROME 327 St-Georges 438-0133 ★
JOLIETTE Joliette 756-4377 ✓
DRUMMONDVILLE Capitol 474-6926 ✓
VALLEYFIELD De Paris 371-1003 ✓
TROIS-RIVIERES J. A. THOMPSON 380-9797 ✓♿
GRANBY Galeries Granby 378-7614 ★
Ciné-Parc ODEON Boucherville Trans-Canadienne (sortie 95) 849-FILM
Ciné-Parc CHATEAUGUAY à 6 Km du pont Mercier 849-FILM
Ciné-parc ST-EUSTACHE Route 13 (sortie 20 o.) 472-6800
Ciné-Parc ST-HILAIRE Route 20 (sortie 115) 467-0402
Ciné-Parc JOLIETTE 5e Rang St-Ambroise 765-1005
Ciné-Parc ORFORD Route 10 et 55 (sortie 123) 843-9575
Ciné-Parc TROIS-RIVIERES Route 40 (sortie 192) 377-2019

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437 ✓
ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-2463 ★♿
FAMOUS PLAYERS 8 POINTE-CLAIRE 185 Hymus 697-8095 ✓♿
CENTRE LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776 ★♿
GREENFIELD PARK 519 Boul. Taschereau 671-6129 ★♿
MAIL CAVENDISH Cavendish coin Kildare 849-FILM ★♿
DECARIE Décarie, coin Vézina 849-FILM ★
LACORDAIRE 11 5940 boul. Des Grandes-Prairies 324-3000 ✓♿
CHATEAUGUAY ENCORE 180 boul. d'Anjou 691-2463 ✓♿
BOUCHERVILLE Coin de Montagne et Volta 449-6404 ✓♿
STE-ADELE Cinema Pine 229-7655 ✓
Ciné-Parc LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM



★ DOLBY STEREO — PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856 ★ — FRANCE FILM

Consultez les Guides Horaires de FAMOUS PLAYERS et CINEPLEX ODEON



PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Lumière nº 16 rapatrié à Montréal

Le directeur à la conservation de la Cinémathèque québécoise annonçait hier que, 100 ans presque jour pour jour après avoir servi à la toute première projection de films au Canada, le Cinématographe Lumière nº 16 est de retour à Montréal. Ce joyau de notre patrimoine, qui témoigne à lui seul du commencement de l'activité cinématographique au Québec, avait été retrouvé l'été dernier dans l'Outaouais, lors des recherches préliminaires au tournage du film La Conquête du grand écran d'André Gladu. La famille Nicholson, propriétaire de l'appareil, l'avait alors confié aux bons soins de la Cinémathèque québécoise, qui en a fait la pièce maîtresse de l'exposition Lumière sur la projection, présentée au Musée national des sciences et de la technologie d'Ottawa, de janvier à mai 1996. Breveté en 1895, le Cinématographe Lumière nº 16 est un appareil dit « réversible », parce qu'il permet d'assurer aussi bien la prise de vues que la projection. Marcel Saint-Germain, président du comité de la campagne de financement, et Robert Daudelin, directeur de la conservation à la Cinémathèque québécoise, admirent leur nouvelle acquisition.

Amendes pour *Cher Péché*

Les trois animateurs d'une émission pornographique sur la chaîne de télévision privée allemande Pro Sieben, ont été condamnés par le tribunal de Munich (sud) à diverses amendes.

Le responsable de l'émission *Liebe Suende* (*Cher Péché*) devra verser 15 000 $ et deux animateurs, respectivement 12 500 $ et 5000 $.

Le juge Manfred Adams a simplement estimé que les passages de l'émission visés étaient « limite ». Les animateurs se sont défendus en disant qu'ils appliquaient depuis quelque temps des « critères plus stricts » dans leur programme.

Un téléspectateur s'était dit choqué par des images obscènes et avait déposé une douzaine de plaintes contre les producteurs de l'émission.

SMCQ / Bruyante fin de saison

CLAUDE GINGRAS

La Société de Musique contemporaine du Québec a bruyamment mis fin à sa 30e saison. Plusieurs corrigeront : *brillamment*. Le terme est juste si l'on fait abstraction du contenu musical pour considérer uniquement l'exécution dirigée par Walter Boudreau. D'ailleurs, rien de très nouveau à cet égard puisque l'Ensemble de la SMCQ est toujours à la hauteur. Mais tous seront d'accord sur le fait que la plus grande partie du concert fut extrêmement tapageuse et, pis encore, d'une façon continuellement et uniformément tapageuse.

La remarque s'applique d'abord aux deux créations, l'une et l'autre signées de compositrices locales : Linda Bouchard, déjà bien connue à l'étranger, et Michelle Boudreau, dont on sait peu de choses sauf qu'elle est sans lien de parenté avec le directeur artistique de la SMCQ.

Les deux dames — on les a vues monter sur la scène pour saluer — pourraient être prises l'une pour l'autre : même énorme chevelure noire, même ensemble-pantalon noir des pieds à la tête. On dirait des jumelles. On dirait, surtout, deux oeuvres écrites par la même personne. Dans les deux cas : instrumentations semblables, avec cuivres très en évidence, et recours aux effets habituels de grossissements du volume sonore, d'accélérations, d'accalmies soudaines. Bref, chez l'une et chez l'autre : une musique directe, violente, *macho*. La différence, c'est que Mme Boudreau fait occasionnellement intervenir des voix et que sa pièce dure 16 minutes, par rapport aux 10 dont s'est contentée Mme Bouchard. (Je note aussi que les deux noms commencent par le même phonème...)

L'une ou l'autre de ces oeuvres, placée à côté d'une pièce d'un tout autre genre, eût beaucoup mieux passé. Ainsi juxtaposées, elles s'annulaient, tout simplement. Et la longueur abusive du programme n'aidait pas la situation : après les deux pièces nouvelles, soit passé 22 h, venait un autre exercice de grand tumulte : *Eonta*, de Xenakis, avec le percussif piano de Jacques Drouin s'ajoutant aux puissants cuivres jouant jusque dans le piano.

Le nom de Xenakis aidant, ou plutôt n'aidant pas, les compositions de nos deux « jumelles » étaient déjà oubliées. Et pourtant, ce Xenakis vieux de plus de 30 ans (et que le programme datait de 1995 !!) n'est pas le meilleur.

Les 43 premières minutes du concert étaient consacrées à *Harlekin* de Stockhausen. Un théâtre musical où l'unique interprète, en costume multicolore, joue de la clarinette en marchant, en tapant du pied, en faisant tournoyer son instrument, en le dirigeant vers le plancher, vers le plafond, etc. L'ensemble est assez pauvre, visuellement et musicalement. Les *Trois Pièces pour clarinette seule* de Stravinsky sont plus originales et un (ou une) chorégraphe d'ici y eût certainement greffé une gestuelle plus intéressante. Mais, là encore, cela est « génial » puisque cela est signé Stockhausen...

Le mérite de Jean-Guy Boisvert est énorme : il avait mémorisé musique et gestes et il a donné une certaine dimension musicale et théâtrale à ce qu'il avait entre les mains.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC. Ensemble de la SMCQ, dir. Walter Boudreau, Jean-Guy Boisvert, clarinettiste, Jacques Drouin, pianiste, et Serge Desgagnés, percussionniste. Jeudi soir, salle Pierre-Mercure de l'UQAM.
Programme :
« Harlekin », pour clarinettiste-danseur (1975) — Stockhausen
« Compressions », pour ensemble instrumental (1996) (création) — Bouchard
« Entre Belacqua et Nell », pour percussions et ensemble instrumental (1993) (création) — Boudreau
« Eonta », pour piano et cuivres (1963-64) — Xenakis



SPECTACLES

Salles de répertoire

BABEL-OUED CITY
Cinéma Impérial : 19 h 30.
DIABOLIQUES (LES)
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.
DOOR TO THE SKY (A)
Cinéma Impérial : 21 h 30.
IMAX - NEW YORK AU FIL DU TEMPS
Vieux-Port de Montréal : 10 h 20, 13 h, 14 h 20, 15 h 40, 17 h, 19 h 40, 21 h, 22 h 20 ; 11 h 40, 18 h 20 (version anglaise). On peut vérifier les horaires des représentations en téléphonant à 496-IMAX.
NATURAL BORN KILLERS
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h.

Festival du Nouveau Cinéma

10 h LA CHAPELLE
SAVANNAH BAY, C'EST TOI, Miche3lle Porte, France, 1983, 66'
NATHALIE SARRAUTE, Jacques Doillon, France, 49'.
12 h LA CHAPELLE
SHOHEI IMAMURA, « LE LIBRE PENSEUR », Paulo Rocha, France, 1995, 62', v.o. japonaise, s.-t.f.
13 h PARALLÈLE
DU FOND DU COEUR, GERMAINE ET BENJAMIN, Jacques Doillon, France/Allemagne/Suisse, 1993, 90', v.o.f.
13 h 30 PARC 3
LA SERVA AMOROSA, Jean Douchet, France, 1995, 166', v.o.f.
14 h LA CHAPELLE
MARGUERITE DURAS : THÉÂTRE, Elisabeth Coronel/Arnaud de Mezamat, France, 1996, 30', v.o.f.
4 X SAMUEL BECKETT, Allemagne, 59', s.d.
15 h PARALLÈLE
LADIES OF THE INLET, Annie Frazier Henry, Canada, 1995, 27', v.o.a.
FAMILY VALUES, Pam Walton, États-Unis, 1996, 56', v.o.a.
15 h PARC 1
VISIBLEMENT, JE VOUS AIME, Jean-Michel Carré, France, 1995, 100', v.o.f.
15 h 15 PARC 2
MAIDENHEAD, Marie Craven, Australie, 1995, 15', v.o.a.
THE SEDUCTION OF MARY DAY, Kathleen Cummins, Canada, 1996, 31', v.o.a.
ANA : PORTRAIT IN DAYS, Liselle Mei, États-Unis, 1995, 37', v.o.a.
16 h LA CHAPELLE
LES LOUPS, Francisco Ruiz de Infante, France, 1995, 92', v.o. française et espagnole, s.-t.f.
17 h PARALLÈLE
COMME SI J'ÉTAIS MORT..., Pierre-Mathieu Fortin, Québec, 1995, 11', v.o.f.
GUGGING, Anne-Marie Rocher, Québec, 1996, 51', v.o. française, anglaise et allemande, s.-t.f.
17 h PARC 1
NO SEX LAST NIGHT, Sophie Calle/Greg Shepard, États-Unis, 1995, 75', v.o. française et anglaise, s.-t.f.
17 h 15 PARC 2
PUSHING DAISY, Esmé Twum, Angleterre, 1996, 24', v.o.a.
CAT SWALLOS PARAKEET AND SPEAKS !, Ileana Pletrobruno, Canada, 1996, 75 min, v.o.a.
17 h 30 PARC 3
SALE GOSSE, Claude Mouriéras, France, 1995, 90', v.o.f.
18 h LA CHAPELLE
VALSE DE L'AIGUILLE CREUSE, Valérie Emmanuelle Pavia, France, 1995, 2', v.o.f.
LORSQUE CESSE LE VACARME, Diane Poitras, Québec, 1995, 20', v.o.f.
JOHN ET STEPHEN, Monique Moumblow, Québec, 1996, 12', v.o.a., s.-t.f.
LETTRES DE SOUVENANCE, Chantal duPont/ Elisabeth Wörle, Québec, 1996, 30', v.o.f.
19 h PARALLÈLE
ARRÊTON D'EN DEMANDER, Nicole Giguère, Québec, 1996, 28', v.o.f.
AU PAYS DE RIEL, Martin Duckworth, Québec, 1996, 49', v.o.f.
19 h PARC 1
LES LUMIÈRES DE BERLIN/DIE GERBRÜDER SKLADONOWSKY, Wim Wenders, Allemagne, 1996, 80', v.o. allemande, s.-t.f.
19 h 15 PARC 2
BLACK KITES, Jo Andres, États-Unis, 1995, 26', v.o.a.
BONES OF THE FOREST, Heather Frise/Velcrow Ripper, Canada, 1995, 80', v.o.a. 19 h 15 RIALTO GOOD MEN, GOOD WOMEN, Hou Hsiao-hsien, 1995, 108 min
19 h 30 PARC 3
LE VISAGE ÉCRIT, Daniel Schmid, Suisse/ Japon, 1995, 89', v.o. japonaise, s.-t.f.
20 h LA CHAPELLE
MELENCOLIA, A NONSTROP HOMMAGE, Stefaan Decostere, Belgique, 1995, 58', v.o. flamande, s.-t.a.
PROSPECTIVES/RENCONTRE AVEC PAUL VIRILIO, Benoit Labourdette/Martine Stora, France, 1995, 26', v.o.f.
21 h PARALLÈLE
CHIENS ERRANTS, Yasmine Kassari, Belgique/Maroc, 1995, 7', v.o.f.
THE FORGOTTEN, Mladen Krstevski, République de Macédoine, 1995, 66', v.o. macédonienne, s.-t.a.
21 h PARC 1
INSTITUT BENJAMENTA, The Brothers Quay, Grande-Bretagne, 1995, 105', v.o.a.
21 h 15 PARC 2
PARADISE LOST : THE CHILD MURDERS AT ROBIN HOOD HILLS, J. Bertinger/B. Sinofsky, États-Unis, 1995, 135', v.o.a.
21 h 30 PARC 3
EN AVOIR (OU PAS), L★titia Masson, France, 1995, 114', v.o.f.
21 h 30 RIALTO
FLIRT, Hal Hartley, États-Unis/Allemagne/Japon, 1995, 90', v.o.a.
21 h 30 ÉCRANT CASSAVETES
FILM SURPRISE/SURPRISE FILM
22 h LA CHAPELLE
BOGYAKA, Denise Ins, États-Unis, 1995, 25', v.o.a.
JANE IN PEEP LAND, Charlie Ahearn, États-Unis, 1993, 20', v.o.a.
THE CHURCH OF SAINT COLTRANE, Jeff Swimmer/Gayle Gilman, États-Unis, 1996, 26', v.o.a.
23 h PARALLÈLE
LYOTARD/SIGNATURE - A LOVE STORY, Janina Quint, Allemagne, 1996, 44', v.o. allemande, anglaise et française, s.-t.a.
TV NATIONA 7, Michael Moore, États-Unis, 1995, 60', v.o.a.
23 h 45 PARC 2
I WAS A JEWISH SEX WORKER, Phillip B. Roth, États-Unis, 1996, 75', v.o.a.
00 h PARC 1
CESARY MAN, Michele Soavi, Italie/ France, 1995, 100', v.o. italienne, s.-t.a.
1 h PARALLÈLE
FISHING WITH JOHN - EPISODE 3 ; MATT DILLON IN COSTA RICA, John Lurie, États-Unis, 1996, 30', v.o.a.
FISHING WITH JOHN - EPISODE 4 : WILLEM DAFOE IN MAINE, John Lurie, États-Unis, 1996, 30', v.o.a.

Théâtre

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Choses vues à la halte, de Francine Alepin, Jean Asselin, Jean Boilard, Denise Boulanger, Catherine De Sève, Diane Fortin, Jacques Le Blanc, Denys Lefebvre et Marie Lefebvre ; 20 h 30. - *Matines-Sade au petit déjeuner*, de Robert Gravel et Jean-Pierre Ronfard ; 7 h 30.
COLLÈGE MONTMORENCY (Salle Le Trac, 475, boul. de l'Avenir, Laval)
Queneau travesti. Mise en scène de Jean-Claude Côté. Présentation de la troupe Les Momotadits : 20 h.

Variétés

LA LICORNE (4559, Papineau)
Aziz Tabah : 22 h 30.
CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur e.)
The Corrs : 20 h.
CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Aslan : 21 h.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Marie-Claude de Chevigny : 21 h 30.
LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)
Richard Blouin : 21 h 30.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Bob Walsh Blues Band : 22 h 30.
LA BOÎTE À MARIUS (5585, Papineau)
Normand Hébert et Jean-Maurice : dès 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Saramanda : dès 21 h.
LE PIERROT (114, St-Paul o.)
Dany Pouliot et Réjean Audet : dès 20 h.
LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul o.)
Groupe Lux et Yelo Molo : dès 20 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Sylvie T. Gagné : dès 21 h.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Fête à Mousse : dès 21 h.
LE MONTE CASSINO (1567, St-Denis)
Hawk'n Roll Blues Band : dès 21 h.
LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis)
Bless this Mess : dès 21 h.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Honey Makers : dès 21 h.
ZEST (2100, Bennett)
Sylvie Legault : 21 h.
ATELIER À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
Les Voix Humaines : 20 h 45.
O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)
Normand Gagné chante Pink Floyd : dès 21 h.

Musique

MAGASIN OGILVY (Salle Tudor)
Derek Yaple-Schobert, pianiste. Franck, Haydn, Rachmaninov, Babajanian, Gougeon : 17 h 45.
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Auditions du Prix d'Europe : 10 h et 14 h. - Récital de Stéphan Sylvestre, pianiste (Prix d'Europe 1995) : 18 h ; proclamation des gagnants : 19 h.

"SYNTONISEZ, ALLUMEZ, ET VOUS RIREZ AUX LARMES!"
Sara Edwards, NBC NEWSCHANNEL
JIM CARREY MATTHEW BRODERICK
Le câble pirate gratuit? Non ça n'existe pas! Tôt ou tard tu vas payer cher
LE GARS DU CÂBLE
version française de THE CABLE GUY
COLUMBIA PICTURES

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON
MATINÉES TOUS LES JOURS À 4.99$
toutes représentations avant 18h00
Pour informations, appelez 849-FILM de 11h00 à 22h00
DU 14 AU 20 JUIN 1996

ATWATER — Place Alexis-Nihon 935-4246
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:25
ARRIVAL (THE) (v.o. anglaise) 1:30 - 4:00 - 6:55 - 9:20
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) 1:00 - 3:05 - 5:05
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) 7:15 - 9:30

BERRI — 1280, rue St-Denis 288-2115
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
L'AVÈNEMENT (v. française) 1:30 - 4:30 - 7:10 - 9:45
TORNADE (v. française) (G) 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:35
CRÉMAZIE — 6610, boul. St-Denis 849-FILM
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim. : 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:05 Sem. : 7:00 - 9:05 / Laissez-passer refusés
DAUPHIN — 2390 est rue Beaubien 721-6060
MISSION IMPOSSIBLE II (v. française) (G) Sam. et Dim. : 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20 Sem. : 7:00 - 9:20
FANTÔME (LE) (v. française) Sam. et Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem. : 7:30 - 9:30
DÉCARIE — TOUS LES FILMS 4,00$ — Décarie, coin Vezeau 849-FILM 2,00$ matinée
TWISTER (v.o. anglaise) Dim. : 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20 Sem. et Sam. : 7:00 - 9:20
PHANTOM (THE) (v.o. anglaise) (G) Dim. : 2:10 - 4:30 - 7:10 - 9:30 Sem. et Sam. : 7:10 - 9:30
ÉGYPTIEN — 1455, rue Peel 849-FILM
I SHOT ANDY WARHOL (v.o. anglaise) (16 ans) e / 2:00 - 4:15 - 7:05 - 9:25
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) 2:10 - 4:30 - 7:10 - 9:25
COLD COMFORT FARM (v.o. anglaise) (G) 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20
FAUBOURG — 6 e/e ouest, rue Ste-Catherine 932-2230
CABLE GUY (v.o. anglaise) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:20 Laissez-passer refusés
CABLE GUY (v.o. anglaise) 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:00 Laissez-passer refusés
CABLE GUY (v.o. anglaise) 1:15 - 3:20 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Laissez-passer refusés
DEAD MAN (v.o. anglaise) (16 ans) 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25

LAVAL (CARREFOUR) ... SUITE
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:10 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:25
TORNADE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:20
L'AVÈNEMENT (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:25
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:35 - 9:40 Laissez-passer refusés
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:35 - 9:40 Laissez-passer refusés
LAVAL (Galeries) — 1345, boul. Le Corbusier 686-9733
ARRIVAL (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:10
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:10 - 7:00 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00
MISE WINTERBOURNE (v. française) (G) 9:00
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:20 Laissez-passer refusés
DRACO: LA LÉGENDE DU DERNIER DRAGON (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 12:50 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:30
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:30
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:15 - 4:15 - 7:10 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:35
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:20 - 3:25 - 5:30 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:35 - 9:40 Laissez-passer refusés
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:20 - 3:25 - 5:30 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:35 - 9:40 Laissez-passer refusés
LONGUEUIL (Place) — 825 St-Laurent O. 849-FILM
TORNADE (v. française) (G) Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Sem. : 7:00 - 9:25
DRACO: LA LÉGENDE DU DERNIER DRAGON (v. française) (G) Sam. et Dim. : 1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:30 / Sem. : 7:10 - 9:30
POINTE-CLAIRE — 6361, Trans-Canadienne 630-7786
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:45 Laissez-passer refusés
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:15
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:00 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:40
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:50 - 4:30 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:15 Laissez-passer refusés
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 12:50 - 3:00 - 5:05 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:30 Laissez-passer refusés
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:05 - 5:05 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
ARRIVAL (THE) (v.o. anglaise) 7:00 - 9:20

BROSSARD PV — Mail Champlain 6600, boul. Taschereau 465-5966
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:40 Laissez-passer refusés
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:35 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:35 - 9:45 Laissez-passer refusés
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:25
SPY HARD (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
L'AVÈNEMENT (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:30
ARRIVAL (THE) (v.o. anglaise) 7:05 - 9:35
FLIPPER (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:15 - 3:10 - 5:05 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:20 Laissez-passer refusés
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:15 Laissez-passer refusés

CAVENDISH (Mall) — Cavendish, coin Kildare 485-7711
PHANTOM (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:25 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:00
ROCK (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 4:20 - 7:10 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:45
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:25
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:10 - 7:00 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:10
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:25 - 5:15 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
ROCK (THE) (v.o. anglaise) 7:10 - 9:45
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:00 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:20
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30 Laissez-passer refusés
MOLL FLANDERS (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:15

CENTRE-VILLE — 2001, Université, Station Metro McGill 849-FILM
BONNEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:30 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu. : 4:30 - 7:00
HEAVEN'S PRISONERS (v.o. anglaise) 9:10
MELLY & M. ARNAUD (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 6:45 Ven., Lun. et Jeu. : 6:45
SILENCES DES PALAIS (LES) (v.o. s-t. français) (G) 4:00 - 9:05
TERRE ET LIBERTÉ (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:30 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 4:30 - 7:00 - 9:15
FLEUR DE MON SECRET (LA) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 4:15 - 7:00 - 9:15
FASCINATING NATURE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:30
UNDERGROUND (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:55 - 8:35 / Ven., Lun. et Jeu. : 3:55 - 8:35
DENISE CALLS UP (v.o. anglaise) (G) 7:00
ANTONIA'S LINE (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:20
FARGO (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu. : 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:10

COMPLEXE DESJARDINS — Boulevard 1 - 286-3141
TOM EST TOUT SEUL (v.o. française) (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
J'AI TUÉ ANDY WARHOL (v.o. s.-t. français) (16 ans) 1:40 - 4:30 - 7:00 - 9:20
SOUS-SOL (v.o. française) (16 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
PARADISE RISE (IMAGES) (v.o. française) (13 ans) 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:20

CÔTE-DES-NEIGES — 6200, Côte-des-Neiges 344-1001
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:25
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:00 Laissez-passer refusés
ROCK (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:30
EDDIE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 4:10 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:30
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:40 Laissez-passer refusés
ROCK (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 4:20 - 7:10 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:45
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:35

LANGELIER — Carrefour Langelier 255-5551
FLIPPER (v. française) (G) Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 Sem. : 7:00
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) 9:00 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:00
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) Sam. et Dim. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem. : 7:05 - 9:05 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:05
L'AVÈNEMENT (v. française) Sam. et Dim. : 1:10 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Sem. : 7:30 - 9:40 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:50
TORNADE (v. française) Sam. et Dim. : 1:10 - 3:30 - 7:10 - 9:30 Sem. : 7:10 - 9:30 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:45
DRACO: LA LÉGENDE DU DERNIER DRAGON (v. française) (G) Sam. et Dim. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem. : 7:15 - 9:20 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:30
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam. et Dim. : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem. : 7:10 - 9:10 / Couche tard: Ven. et Sam. : 11:10

STE-THÉRÈSE Place Ste-Therese
POUR L'HORAIRE APPELEZ 979-4444

TERREBONNE 1071, Chemin du Coteau
POUR L'HORAIRE APPELEZ 471-6644

LASALLE (PLACE) — Angle boul. Champlain et Bishop Power 849-FILM
FLIPPER (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:10 - 5:20 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française) 7:25 - 9:25
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:20 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:35 Laissez-passer refusés
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:15 Laissez-passer refusés
TORNADE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:10 - 4:00 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:20
TORNADE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:20 - 4:20 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:30
DRACO: LA LÉGENDE DU DERNIER DRAGON (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:25 - 9:35
DRAGON HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:15 - 5:30 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:40
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:50 Ven., Lun. et Jeu. : Aucune représentation
SPY HARD (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 3:05 - 5:15 - 7:10 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:15
ARRIVAL (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:20 - 4:05 - 7:05 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu. : 7:05 - 9:20
CABLE GUY (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:40 Laissez-passer refusés
L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 4:15 - 7:20 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:10

LES CINÉ-PARCS SONT MAINTENANT OUVERTS TOUS LES SOIRS

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY — 6 km du Pont Mercier 861-1310
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) 2e film : MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) / Laissez-passer refusés
ROCHER (LE) (v. française) 2e film : L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française)
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G)

CINÉ- PARC LAVAL — Route 15 (Sortie 14) 627-5555
TORNADE (v. française) (G) 2e film : DÉCISION AU SOMMET (v. française) (13 ans)
ROCK (THE) (v.o. anglaise) 2e film : SPY HARD (v.o. anglaise)
PHANTOM (THE) (v.o. anglaise) (G) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G)
L'AVÈNEMENT (v. française) 2e film : ZIZANIE DANS LE BRONX (v. française)

CINÉ-PARC ODEON (Beauharnois) — Trans-Canadienne (Sortie 95) 655-0492
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G)
ROCHER (LE) (v. française) 2e film : L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française)

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE — Route 15 (Sortie 20 O.) 472-6660
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française)
ROCHER (LE) (v. française) 2e film : L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française)
EDDIE (v. française) (G) 2e film : TWISTER ET PERSONNEL (v. française) (G)
TWISTER (v.o. anglaise) 2e film : EXÉCUTIVE DECISION (v.o. anglaise) (13 ans)
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) 2e film : MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) / Laissez-passer refusés
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G)

CINÉ-PARC ST-HILAIRE — Route 20 (Sortie 113) 467-0402
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) 2e film : MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) / Laissez-passer refusés
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G)

CINÉ-PARC TROIS-RIVIERES — Route 40 (Sortie 192) 377-2109
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) 2e film : MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) / Laissez-passer refusés
FANTÔME (LE) (v. française) 2e film : MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G)

LE FRISSON DE LA MORT DE L'ANNÉE!
LE ROCHER
L'AVÈNEMENT

LAVAL 2000 — Centre 2000, 3180 autoroute 15 Montée 624-FILM
GARS DU CÂBLE (LE) (v. française) Sam. et Dim. : 2:00 - 4:00 - 7:10 - 9:20 Lun. à jeu. : Laissez-passer refusés
TORNADE (v. française) (G) Sam. et Dim. : 2:10 - 4:40 - 7:00 - 9:15 Sem. : 7:00 - 9:15
LAVAL (Carrefour) — 2330, boul. Le Carrefour 688-3684
L'AGENT SECRET SE DÉCOUVRE (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer. : 4:15 - 7:20 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:10

SUITE...

Consultez les GUIDES HORAIRE Cineplex Odeon et Famous Players

THEODORE BIKEL DANS FIDDLER ON THE ROOF
D'APRÈS LES CONTES DE SHOLEM ALEICHEM AVEC LA PERMISSION SPÉCIALE DE ARNOLD PERL
LIVRE JOSEPH STEIN
MUSIQUE JERRY BOCK
LIVRET SHELDON HARNICK
Produit à New York par HAROLD PRINCE
Production originale de New York Direction et chorégraphie de JEROME ROBBINS
Direction et chorégraphie originales de M. Robbins reprises par Sammy Dallas Bayes.
30ème ANNIVERSAIRE • TOURNÉE NATIONALE
CE SOIR jusqu'à DIMANCHE
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts
Place des Arts : 842-2112 ▪ Admission : 790-1245
Groupe 20 pers. et + : 527-3644
La Presse
Mardi au samedi : 20h00 ▪ Dimanche : 19h00
Matinées samedi et dimanche : 14h00

Sam the Record Man®
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA
LE SAMEDI 15 JUIN À 9 H SEULEMENT
THE BEST OF JAMES BOND « 30th Anniversary Collection » incl. : « GOLDFINGER », « LIVE & LET DIE » ET PLUS.
5.99 LE SOLO DE LA COLLECTION
DISQUE COMPACT SEULEMENT QUANTITÉ LIMITÉE — UN PAR CLIENT
LE LUNDI 17 JUIN À 9 H 30 SEULEMENT*
SHANIA TWAIN incl. : « GOT A HOLD ON ME », « YOU LAY A WHOLE LOT OF LOVE » ET PLUS.
5.99 LE SOLO DE LA COLLECTION
DISQUE COMPACT SEULEMENT QUANTITÉ LIMITÉE — UN PAR CLIENT
NO DOUBT « TRAGIC

L'UMRCQ dénonce la voracité de Québec

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À la veille d'entreprendre sa tournée du Québec pour expliquer la refonte de la police, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, voit l'UMRCQ accuser le gouvernement de dire n'importe quoi pour justifier sa façon de piger dans les coffres des municipalités et dans la poche des contribuables pour éponger son déficit dû à une mauvaise gestion.

L'Union des municipalité régionales de comté et des municipalités locales du Québec dénonce ainsi une augmentation des coûts pour les services de la Sûreté du Québec de 65 millions de dollars en l'espace de cinq ans.

En 1991, Claude Ryan, alors ministre de la Sécurité publique, déclarait que selon le gouvernement libéral, les dépenses faites par la SQ pour la fourniture de services aux municipalités atteignaient annuellement 135 millions de dollars.

Or, cinq ans plus tard, souligne la présidente de l'UMRCQ, Jacinthe B. Simard, le ministre Perreault déclare, dans les documents qui servent de base à son projet : « Rappelons que les municipalités assument actuellement une part d'environ 70 millions par année des coûts des services de base de la SQ qui eux se situent en moyenne légèrement au-dessus de 200 millions année. »

Mme Simard, qui est maire de Baie-Saint-Paul, poursuit en disant : « Que s'est-il passé au gouvernement du Québec, de 1991 à 1996, pour que les coûts des services de la SQ aient grimpé de 135 millions à 200 millions ? Cette hausse est-elle due à une mauvaise gestion ou le gouvenement dit n'importe quoi pour nous refiler une facture ? Ce qui est encore plus grave, c'est que 1,2 million de citoyens se voient refiler une facture de 30 millions et le ministre Perreault ose parler d'équité fiscale. Il frappe la population des milieux les plus démunis. »

L'UMRCQ dénonce aussi l'effet multiplicateur des fusions municipales sur les coûts de la SQ pour certaines municipalités visées par le ministre Trudel.

Cet organisme a récemment écrit à ses membres pour les mettre en garde contre les intentions du gouvernement. Il a particulièrement insisté pour que les municipalités et les MRC que le ministre Perreault rencontre fassent pression sur lui pour qu'il revienne sur sa déclaration de ne plus permettre la création de corps de police régionaux, en lieu et place des services de la SQ.

Les commissions scolaires en ont marre des compressions

Elles veulent être consultées pour tous les choix budgétaires

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Les commissions scolaires estiment avoir largement fait leur part dans les coupes budgétaires de 269 millions imposées par le ministre de l'Éducation Pauline Marois.

Elles doivent être consultées pour tous les choix budgétaires du gouvernement sinon « il sera difficile de passer à travers les prochaines coupes budgétaires du gouvernement sans problèmes majeurs et sans une détérioration des services offerts à la population », a averti hier la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin.

C'est pourquoi elles demandent la création d'une table Québec-commissions scolaires dans les meilleurs délais, pour « planifier et décider des changements qui les affectent ».

Les commissions scolaires ont d'ailleurs publié certaines données pour démontrer que loin de rouler sur l'or, elles gèrent rigoureusement les sommes mises à leur disposition.

Elles ont réduit leurs budgets de 133 millions en trois ans, éliminant 300 postes cadres dans les centres administratifs et réduisant leur personnel de 23 pour cent.

« Quels organismes publics peuvent se vanter de ne consacrer que six pour cent de leurs dépenses totales à l'administration ? Dans le cas des hôpitaux, c'est 10 pour cent. Dans celui des municipalités, c'est 13 pour cent », a expliqué Mme Drouin.

L'ensemble des compressions atteignent pour 1996 la somme de 269 millions dans le budget de l'éducation et les commissions scolaires ont réussi à effectuer 27 pour cent de ces coupes dans leur budget administratif et 5 pour cent dans leurs équipements, même si ces postes de dépenses représentent des budgets inférieurs par rapport à la masse salariale des enseignants.

« Des efforts d'imagination exceptionnels ont été faits par les commissions scolaires pour épargner le plus possible les services aux élèves et les services professionnels ou de soutien qui oeuvrent auprès des jeunes », a dit Mme Drouin.

Pour sa part, le directeur de la Fédération des commissions scolaires, Gilles Taillon, estime que « la limite a été atteinte en matière de coupes dans l'administration des commissions scolaires ».

Les commissions scolaires ont une multitude de tâches à remplir et les économies ne sont pas faciles à trouver. « Par exemple, on nous demande de laisser ouvertes les écoles devenues trop grandes pour le nombre d'élèves, mais on refuse de subventionner les espaces vides », a-t-il dit.

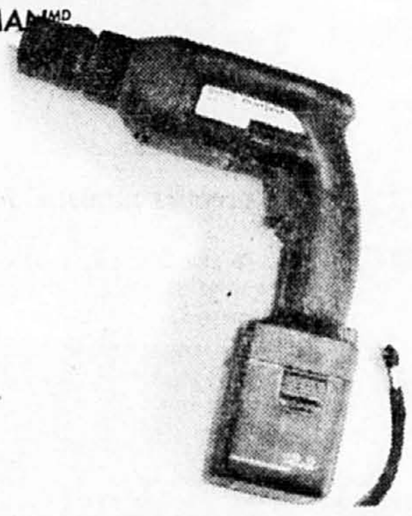
Une autre façon d'économiser serait une révision de l'organisation du travail. Les commissions scolaires poursuivent des négociations avec les syndicats à ce sujet mais aucune solution n'est encore intervenue à ce niveau, notent les porte-parole des commissions scolaires.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

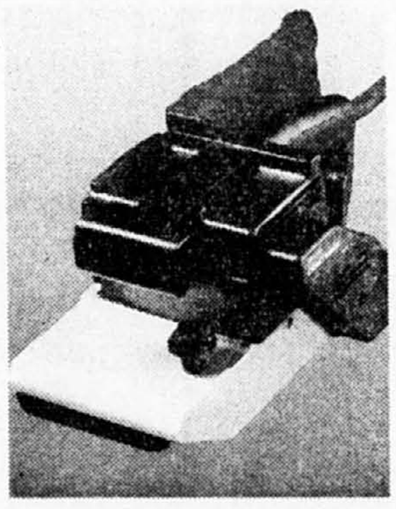
SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rabais 100$
ENS. DE PERCEUSE SANS FIL CRAFTSMAN^MD
Perceuse 13.2 V avec coffret, 2 chargeurs. Sears ord. 269,99. Ch... 169,99
N° 22885



Rabais 80$
PONCEUSE À RUBAN AVEC RUBANS EN PRIME
Ponceuse 4 X 21" avec 4 rubans en prime. Sears ord. 229,99. Ch... 149,99
N° 24242



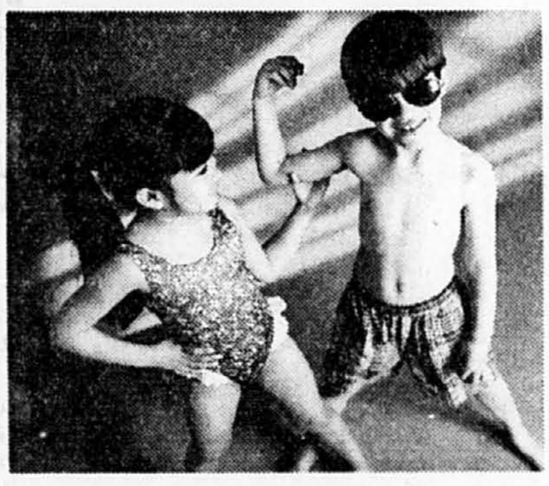
Rabais 10$
BOÎTE À OUTILS ÉLECTRIQUES CRAFTSMAN
Avec cordon à enrouler et 4 prises 120 V mises à la terre. Sears ord. 59,99. Ch... 49,99
N° 34403



Rabais 50$
TAILLE-BORDURE CRAFTSMAN 8" SANS FIL
Modèle léger 6 V très puissant. Sears ord. 149,99. Ch... 99,99
N° 51330



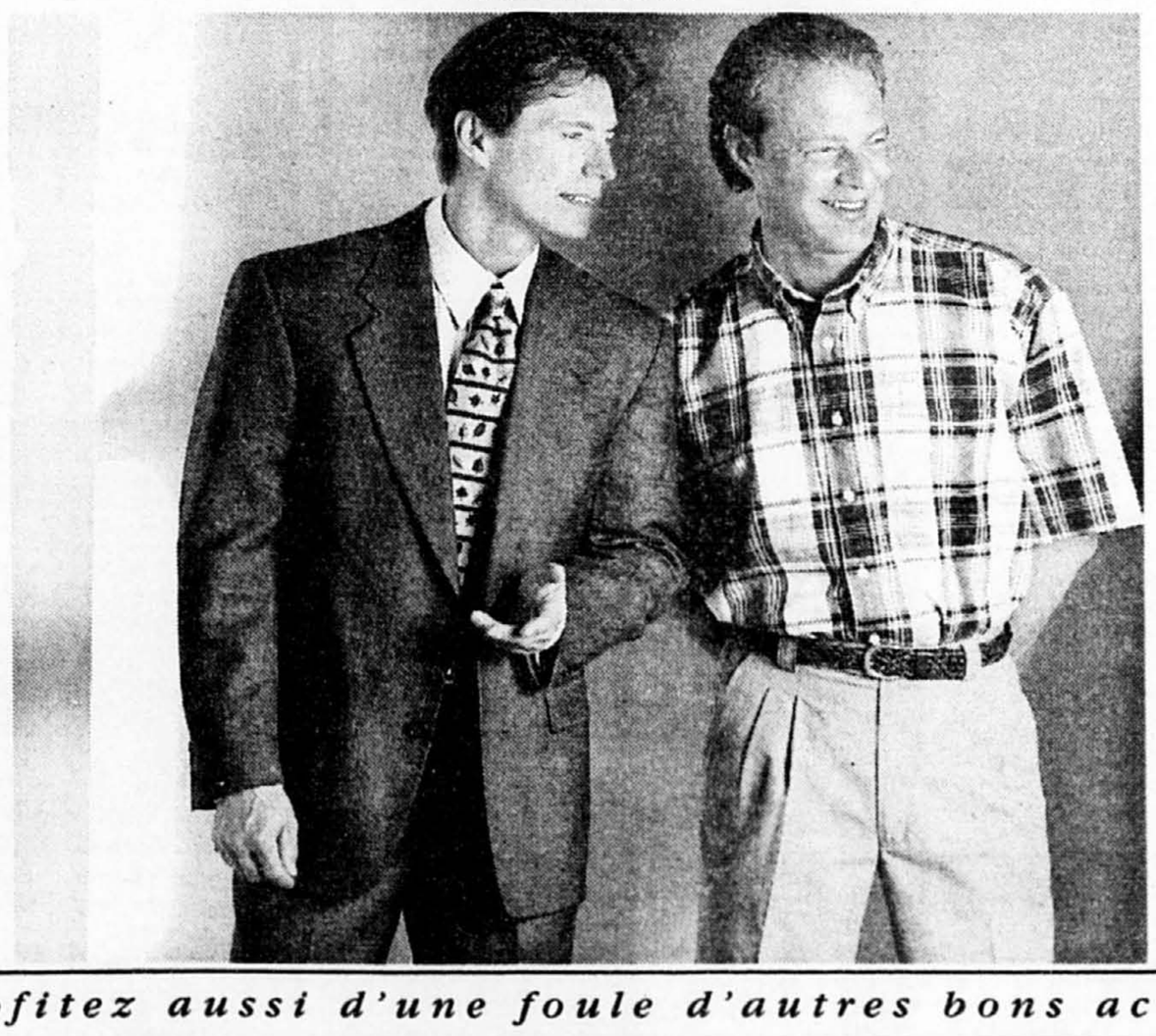
Rabais 30%
***TOUS** LES MAILLOTS DE BAIN 4-6X POUR FILLES ET GARÇONS*



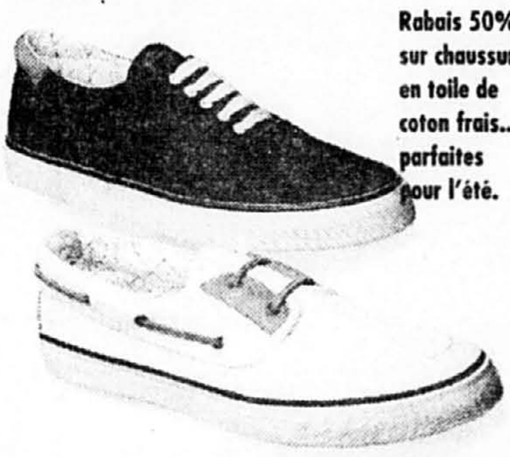
Rabais 25%
***TOUTES** LES CHAUSSURES ARNOLD PALMER^MD POUR HOMMES*



Rabais 25% sur *tous* les vêtements pour hommes
Derniers jours pour économiser sur tous les vêtements habillés et tout-aller! Choix parmi les marques nationales et les marques exclusives à Sears.
Sous-vêtements choisis aussi en solde



Rien que 4,99 Paire. Ord. 9,99
CHAUSSURES R&R^MD EN TOILE POUR HOMMES
Rabais 50% sur chaussures en toile de coton frais... parfaites pour l'été.



Rabais 30%
MONTRES CHOISIES DE MARQUES CONNUES
Au choix, Timex^MD, Seiko, Cardinal et Caravelle.
Le choix peut varier selon les magasins. Non disponibles dans tous les magasins.



Hâtez-vous! Profitez aussi d'une foule d'autres bons achats pour papa!

RÉCLAME DE LA FÊTE DES PÈRES

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 JUIN 1996,
dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier selon les magasins

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.